

LE JOURNAL

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES VILLES DES ABYMES, DE BAIE-MAHAULT ET DE POINTE-À-PITRE

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.capexcellence.net

N°8 - AVRIL 2019



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



JARDIN PÉDAGOGIQUE



PÔLE ARTISANAL
& PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

L'AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE
AUX ABYMES



LE COTIAN À BAIE-MAHAULT



LE CENTRE DES ARTS DE POINTE-À-PITRE

10 ans de réalisations et de nombreux projets à venir !

ABYMES



Promenade du Front de Mer • Lauricisque, Pointe-à-Pitre



La pointe de Jarry, face à la baie de Pointe-à-Pitre



© Studio2Look

Réunion du Conseil Communautaire



TAONABA Maison de la Mangrove • Belle Plaine, Les Abymes



ÉDITO DU PRÉSIDENT

DE CAP EXCELLENCE ET MAIRE DES ABYMES



L'INTERCOMMUNALITÉ est désormais ancrée dans la gestion de la Cité, la ville des Abymes, la ville de Pointe-à-Pitre et la ville de Baie-Mahault ont saisi l'opportunité de bâtir ensemble un centre fort pour l'archipel guadeloupéen dans le cadre de la Communauté d'agglomération Cap Excellence, qui réunit nos 3 territoires communaux.

Qui peut nier aujourd'hui, que ce pari de 2008 ne soit pas gage d'une vraie centralité qui impulse une dynamique territoriale de progrès durable au service des Pointois, des Abymiens et des Baie-Mahaultiens. "Faire ensemble" en faisant fi des égoïsmes communaux, notamment hérités de notre histoire singulière n'a pas toujours été simple. Il est vrai que "faire communauté d'agglomération" prendra du temps, tant le

fait communal Abymien, Pointois et Baie-Mahaultien est vivace dans notre imaginaire collectif. Nous définissons souvent comme avant tout habitants d'une commune. Le fait intercommunal est encore à nourrir pour nos populations.

Mais chemin faisant, les trois maires que nous sommes comprenne le poids de la responsabilité qui nous incombe, au regard de l'inéluctable transfert des compétences vers Cap Excellence que nous avons à gérer.

Le développement durable qui comprend le transport, les déchets, l'eau, l'économie, la Politique de la Ville, la gestion des équipements culturels, sont maintenant l'apanage de Cap Excellence. Le maire des Abymes, Président de Cap Excellence mesure chaque jour, la responsabilité qu'il a en tant que Président et maire d'impulser cette marche vers l'Excellence que nous avons entrepris depuis 2008. Les impératifs législatifs de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) sont venus amplifier cette responsabilité. Nous assumons et exerçons ces nouvelles compétences. Le maire des Abymes et nos conseillers communautaires s'appuient sur l'ingénierie de Cap Excellence pour penser et réaliser le développement durable, urbain et rural de la ville des Abymes.

Cette ingénierie de projet nous permet de mutualiser nos moyens et de réaliser de vraies économies d'échelle entre les 3 villes membres de Cap Excellence.

C'EST AINSI QUE CAP EXCELLENCE DE 2014 À 2019 a réalisé pour le territoire Abymien :

- En matière d'eau potable de grandes opérations pour 30 millions d'euros :
 - Construction de l'usine d'eau potable de Perrin et maillage des réseaux.
 - Pose de compteurs et vannes de sectorisation et de stabilisateurs de pression pour identifier les secteurs fuyards et réduire les pertes en eau.
 - Réhabilitation de l'usine de Miquel et des réservoirs enterrés.
 - Raccordement du réservoir de Petit-Pérou sur le réservoir de Baimbridge.
 - Etudes pour la pose d'un réseau d'adduction entre l'Upep de Perrin et le réservoir de Boisvin.
 - Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.
 - Renouvellement de canalisations dans les Grands-Fonds Abymes.
 - Construction du deuxième réservoir de Boisvin.

En matière d'assainissement des eaux usées pour 12 millions d'euros, pour atteindre des performances acceptables en matière d'assainissement des eaux usées par :

- La mise en conformité du système d'assainissement (réseaux et stations).
- L'augmentation du taux de raccordement au réseau collectif.

Les grandes opérations ont porté sur :

- La création d'un réseau de collecte à Besson.
- La création d'un réseau de collecte à Perrin.
- La création d'un réseau à Fonds Bernus.
- L'aménagement hydraulique du quartier de Perrin.
- La restructuration des réseaux : réduction des Eaux Claires Parasites (ECP) et des Eaux Claires Météorites (ECM) à Pointe-d'Or, Petit-Pérou, Hibiscus, Gabarre, Manigard Dugazon.
- La révision du Schéma Directeur d'Assainissement.

Au niveau de l'environnement et du cadre de vie pour 6,5 millions d'euros ont été investis pour :

- améliorer la performance de la collecte sélective ;
- mettre en œuvre le Programme Local de Prévention ;
- optimiser les collectes.

Les grandes opérations ont porté sur :

- le programme d'investissement sur la collecte sélective (acquisition de nouvelles bornes, renforcement du maillage, travaux d'aménagement et de la signalétique) ;
- la modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou ;
- le lancement du compostage domestique (quartiers pilotes puis extension à l'ensemble du territoire).

En ce qui concerne l'amélioration de la collecte sélective, la ville dispose actuellement de 91 Points d'Apport Volontaire (PAV). Néanmoins, un programme d'investissement a été initié qui comprend :

- l'amélioration de l'implantation des PAV grâce à une étude de redéploiement de 45 PAV ;
- la création de nouveaux PAV pour renforcer le maillage avec pour objectif 1 PAV pour 350 habitants. Soit 180 à 200 PAV ;
- le remplacement de toutes les bornes et l'acquisition de nouvelles bornes.

L'enveloppe globale du projet est de 2 000 000 €.

En ce qui concerne l'Aménagement du territoire pour 10,5 millions d'euros pour utiliser l'espace de façon rationnelle en tenant compte :

- des besoins du territoire ;
- des équilibres entre les villes membres et les fonctions à l'intérieur des villes ;
- de l'utilisation optimale des ressources naturelles ;
- faciliter de développement économique et le bien-être de citoyens.

Les grandes opérations ont porté sur :

- les opérations de renouvellement urbain ;
- les éco-quartiers de l'Assainissement et de Louis Mathieu.

En matière d'Actions Culturelles pour 3,5 millions d'euros pour le réseau des bibliothèques :

- la modernisation du réseau des bibliothèques ;
- la consolidation des fonds documentaires ;
- la mise en valeur des espaces par des actions d'animation, l'éponymie de la bibliothèque Roger THOMSON ;
- le lancement du projet de Portail Culturel ;
- le Centre Culturel de Sonis assure l'accueil régulier de

près de 500 élèves dans divers ateliers (musique, danse, théâtre). La programmation artistique et culturelle a permis la mise en valeur d'artistes locaux comme Pierre-Edouard DECIMUS, Claudel ATRID ou Raymond d'HUY ;

- l'implication de la Communauté d'agglomération dans l'organisation du carnaval a permis d'assurer la régularité et le rayonnement culturel de "Doubout pou on gran vidé" sur le territoire des Abymes.

En matière de Développement Economique pour 26,5 millions d'euros pour :

- l'attractivité d'un territoire qui est étroitement liée à la qualité des conditions d'accueil des entreprises et de sa capacité à favoriser leur implantation ;
- tel est l'objectif auquel répond le Schéma Territorial des Zones d'Activités Economiques (ZAE) qui définit pour chacune d'entre elles, un modèle de développement construit sur la base d'une logique territoriale.

MES CHERS CONCITOYENS DE CAP EXCELLENCE, votre communauté d'agglomération travaille pour améliorer le cadre de vie et créer ainsi les conditions d'une meilleure inclusion économique favorisant l'emploi.

Dans un contexte de raréfaction de la ressource financière, je veux rappeler ici que l'excellence consiste à optimiser les ressources et faire mieux et plus avec moins.

C'est à ce défi que je nous appelle tous ensemble pour bâtir des communes fortes de leur cohésion sociale au sein d'une Communauté d'agglomération, Cap Excellence toujours créatrice de projets viables et durables.



> LE MOT DU MAIRE

| DE BAIE-MAHAULT



DIX ANS DÉJÀ ! 10 ANS QUE CAP EXCELLENCE A VU LE JOUR ! S'il est vrai que la ville de Baie-Mahault n'a intégré la Communauté d'agglomération qu'en 2013, depuis lors, nous travaillons ensemble pour faire en sorte que chacun des territoires soit un maillon fort de la coopération intercommunale au service de leur population.

Tout au long de ces années, nous avons œuvré pour le développement de la ville de Baie-Mahault, avec l'accompagnement de Cap Excellence pour certains grands projets, avec toujours en ligne de mire trois axes forts :

- mettre en œuvre une stratégie d'aménagement du territoire et de développement durable ;
- bâtir un territoire producteur de cohésion sociale ;
- agir pour un développement économique local attractif.

Dans le cadre de notre politique d'aménagement du territoire et de l'amélioration du cadre de vie, nous avons engagé de nombreux projets :

- les chantiers de rénovation du Centre-Bourg (réhabilitation des dents creuses afin de les transformer en parking ou en espaces paysagers) ;
- la construction et la rénovation des établissements scolaires, garantissant aux élèves et à la communauté scolaire des bâtiments aux normes de sécurité et le matériel nécessaire (ex : le Groupe scolaire de Calvaire qui représente un investissement de plus de 8 millions d'euros) ;
- l'aménagement du littoral, avec pour finalité de continuer à "ouvrir Baie-Mahault sur la mer", par la création d'espaces de vie en extérieur ;
- le développement des actions d'insertion et de formation professionnelle des jeunes aux métiers de la mer ;
- la rénovation de bâtiments publics dans le cadre de notre politique de performance énergétique ;
- la réalisation d'aménagements de proximité à La Retraite, à Wonche ou encore à Moudong.

Avec le soutien de Cap Excellence, d'autres grands chantiers ont pu être initiés, gages d'un dynamisme collégial :

- la Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) afin d'offrir à tous un cadre de vie décent, avec notamment des travaux de confortement, de réhabilitation du réseau d'assainissement (Quartier de Fonds Richer) ;
- la mise en place du schéma de réaménagement du réseau d'eau potable ;
- l'accompagnement de projets portés par des associations de la ville dans divers domaines (culturel, social, sportif...).

Tous ces projets structurants ancrent pleinement la commune de Baie-Mahault sur le territoire de Cap Excellence, avec une exigence : celle de défendre les intérêts des Baie-Mahaultiens.

Nous soulignons également, l'apport de la Communauté d'agglomération dans la réalisation de projets prévus sur le territoire de Baie-Mahault, à l'instar de la première Piste d'Education à la Sécurité Routière (dont la pose de la 1^{ère} pierre a été effectuée le 13 mars dernier), le projet Skate Park, de L'Atelier ou encore de la Technopole du Morne Bernard.

LE POSITIONNEMENT DE LA VILLE DE BAIE-MAHAULT au sein de la Communauté d'agglomération est clair : nous défendons vigoureusement les intérêts de la commune, mais pour autant nous savons faire preuve de "solidarité communautaire" pour défendre des projets, même si nous n'en sommes pas les premiers bénéficiaires.

C'est ainsi que la ville de Baie-Mahault s'est impliquée au côté des autres villes membres Pointe-à-Pitre et Les Abymes, dont certaines zones sont classées en Quartiers Prioritaires (QPV) pour l'obtention des financements de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), alors qu'il n'a été institué à Baie-Mahault que des Quartiers de Veille (QVA).

Par ailleurs, il faut savoir que le transfert des compétences, conséquence directe de l'intercommunalité, a auguré des changements majeurs dans la vie de notre collectivité.

Nonobstant le fait que la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, du développement économique ne relèvent plus des prérogatives de la ville, nous restons veillatifs quant à la qualité du service, et demeurons ainsi, un véritable lien entre les administrés et la Communauté d'agglomération.

En matière d'environnement, c'est avec une impatience non dissimulée que nous comptons sur la mise en fonction de la déchetterie de Trioncelle.

ENFIN, PORTÉS PAR UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE, nous croyons en notre capacité de rayonnement sur l'ensemble du territoire de Cap Excellence, car indéniablement, la ville de Baie-Mahault représente un atout majeur pour la Communauté d'agglomération.

"...nous défendons vigoureusement les intérêts de la commune, mais pour autant nous savons faire preuve de "solidarité communautaire" pour défendre des projets, même si nous n'en sommes pas les premiers bénéficiaires."

Hélène POLIFONTE MOLIA,
MAIRE DE BAIE-MAHAULT
4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE DE CAP EXCELLENCE



> LE MOT DU MAIRE

| DE POINTE-À-PITRE



DIX ANS DÉJÀ, SI PEU DANS LE TEMPS, MAIS QUE DE CHEMIN PARCOURU !

En ce jour de décembre 2009, le maire des Abymes, Eric JALTON, et moi, Jacques BANGOU, prenions la décision politique de faire fi de ce qui entretenait les différends entre nos communes respectives Pointe-à-Pitre et Abymes, limites communales contestées et contestables, décompte des habitants, gestion des quartiers limitrophes renvoyée aux uns et aux autres créant des situations ponctuelles d'abandon... pour créer Cap Excellence. Cap, une Communauté d'agglomération qui s'est voulue dès le 1^{er} instant l'épicentre de notre archipel guadeloupéen, caribéenne par essence, écologique, sociale et participative.

La première démarche fut de construire une administration "de novo". Une fois notre confiance accordée à Christian GATOUX, au sommet déjà d'une importante carrière dans la direction des hôpitaux, il a fallu mettre avec celui-ci les bases nécessaires pour un envol immédiat.

Le premier choix politique fut ainsi de créer à côté des directions classiques (administration, finances, politique de la ville) une direction adjointe consacrée au développement durable.

10 ans après, cette dernière imprègne de son savoir toute la construction du territoire à travers les différents schémas : SCOT, PDU, Projet de Territoire, Eco-Quartiers, TCSP, Trame Verte et Bleue...

Le premier investissement ensuite se devait d'être symbolique. Ce fut la restructuration du quartier de l'assainissement partagé entre les deux villes autour de l'axe Ignace-Miquel : plantation d'arbres, éclairage, trottoirs... Dans une zone considérée comme l'arrière-cour des deux villes, on a créé un lieu de vie, apaisé le passage automobile, redonné aux habitants le goût et la fierté de leur quartier. Toute la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de la première année d'existence de notre agglomération naissante y a été consacrée.

Immédiatement deux sujets ont été pris à bras le corps.

L'eau, en héritant d'un syndicat intercommunal le SIEPA et d'une relation conflictuelle avec le SIAEAG. Et ce au lendemain du mouvement du LKP. Signataires des accords finaux, nous avons été les seuls à baisser, pour 60% des utilisateurs, le coût d'achat de l'eau de 20 % par la création d'une tranche sociale et en reportant sur les gros consommateurs le surcoût financier d'une telle mesure.

"...On le voit donc, l'avenir de la ville est plus que jamais lié étroitement à celui des deux autres villes-sœurs, Abymes et Baie-Mahault dans un écrin à la fois urbain et rural abritant 1/4 de la population de la Guadeloupe."

Suivirent immédiatement l'harmonisation juridique et financière des abonnés des grands fonds et le financement d'une canalisation reliant Miquel à Baimbridge faisant économiser 1 million 500 mille litres d'eau par an. Investissement amorti en 18 mois !

Le transport ensuite et nous avons rapidement, avec nos jeunes recrues bardées de diplômes et de talent, élaboré le projet de TCSP (option Tram), présenté à l'appel à projet national et primé par l'Etat.

L'élément de réussite de notre agglomération aura été sans nul doute son recrutement. Que ce soit par la mutualisation des agents communaux ou par recrutement externe, CAP a eu la sagesse de constituer la plus forte trame d'agents de catégorie A, avec une double prime pour la jeunesse et la féminisation. Enfin, l'entrée de Baie-Mahault dans l'agglomération a été l'indispensable étape qui a donné de la cohérence et de la force au territoire.

VOILÀ DONC LA BARQUE LANCÉE SUR LES FLOTS
IL Y A DIX ANS, devenue navire amiral de la Guadeloupe !

Il peut désormais exercer sur nos 3 territoires : Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, les compétences transférées avec une puissance d'action qu'aucune de nos communes, prise séparément, n'aurait pu avoir.

S'agissant de Pointe-à-Pitre, les impacts des transferts de compétences commencent à peine à porter leur fruit, mais ils sont bien là.

La transformation des trottoirs, la reprise des réseaux, l'entretien de l'éclairage, la prise en main de l'animation sont autant d'actions qui vont changer le cadre du centre économique de la ville.

Les parcours identifiés au sol, les AMIT, la démolition des anciennes affaires maritimes sur la darse, sont autant d'actions qui touchent et impacteront l'image touristique de la ville, une des 3 portes de l'agglomération.

La collecte des déchets et la propreté, qui font face à des adaptations de mise en place nécessaires, assureront désormais l'image requalifiée de la ville.

Le carnaval, le Centre des Arts, les bibliothèques, le projet DEMOS (orchestre philharmonique des jeunes des quartiers), la base sportive de canoë-kayak et celle à venir de la voile à Lauricisque, la Renaissance, le NPNRU pour la poursuite de la rénovation urbaine, sont autant de champs d'intervention de l'agglomération sur le territoire de la ville.

On le voit donc, l'avenir de la ville est plus que jamais lié étroitement à celui des deux autres villes-sœurs, Abymes et Baie-Mahault dans un écrin à la fois urbain et rural abritant 1/4 de la population de la Guadeloupe.

ENSEMBLE ELLES CONSTITUENT UNE NOUVELLE AIRE DE VIE exceptionnelle où se concentrent tous les défis, mais aussi tous les atouts.

Que vive Cap Excellence.

Jacques BANGOU,
MAIRE DE POINTE-À-PITRE.
ANCIEN PRÉSIDENT ET 1^{ER} VICE-PRÉSIDENT DE CAP EXCELLENCE



LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DE CAP EXCELLENCE



PRÉSIDENT

Eric JALTON
Maire de la ville des Abymes

LES VICE-PRÉSIDENTS

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT



Jacques BANGOU
Maire de la ville de Pointe-à-Pitre.
Président de la Commission Habitat, Rénovation Urbaine.

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Georges DAUBIN
Président de la Commission Transport.
Président du SMT.

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Rosan RAUZDUEL
Maire Adjoint de la ville des Abymes.
Président de la Commission Politique locale d'Aménagement du Territoire.

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Hélène MOLIA POLIFONTE
Maire de la ville de Baie-Mahault.

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Suzelle LAVENETTE-SEVILLE
Ville de Pointe-à-Pitre.
Présidente de la Commission Affaires Sociales, Santé.

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Eliane GUIOUGOU-FIRPION
Conseillère Municipale de la ville des Abymes.
Présidente de la Commission Politique de la Ville, Prévention de la délinquance.

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Murielle ROCH épouse JABÈS
Conseillère Municipale de la ville de Baie-Mahault.
Présidente de la Commission Politique locale de l'Insertion et de l'Emploi.

8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Georges BREDENT
Ville de Pointe-à-Pitre.
Suivi des travaux du Centre des Arts et de la Culture.

9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Maguy CELIGNY
Conseillère Municipale de la ville des Abymes.
Présidente de la Commission Eau.

10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Fred EUSTACHE
Conseiller Municipal de la ville de Baie-Mahault.
Suivi des Politiques Publiques d'Aménagement Numérique.

11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Dominique BIRAS
Conseiller Municipal de la ville des Abymes.
Président de la Commission Environnement Cadre de vie et Maîtrise de l'énergie.

12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Claudine CHALUS
Maire Adjointe de la ville de Baie-Mahault.
Questions Éducatives.

13^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Marie-Corinne CLOTILDE LASCACADE
Conseiller Municipal de la ville des Abymes.
Présidente de la Commission Tourisme.

14^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE



Renée-Georges DELOUMEAU NABAJOTH
Conseillère Municipale de la ville des Abymes.
Présidente de la Commission Finances.

15^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT



Pierre THICOT
Conseiller Municipal de la ville des Abymes.
Suivi des travaux de construction du Centre Hospitalier.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES MEMBRES DU BUREAU



Fabert MICHELY
Président de la Commission Transfert de compétences



Josiane GATIBELZA
Présidente de la Commission Assainissement



Corinne PÉTRO



Marie-Camille MOUNIEN



Lyliane SALOME PIQUION
Présidente de la Commission Développement économique



Alberta ALBERI BELAYE



Max CELIGNY



Justin DESSOUT



Michel RINÇON



Francesca VELAYOUDOM FAITHFUL
Présidente de la Commission Culture

> LES AUTRES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Maryse ALIDOR
épouse DAHOMAS



Georges
BERGINA



Jean-Luc
CELIGNY



Sylvie
CHAMMOUGON
ANNO



Chazy
CIRANY
Président de la
Commission Sport.



Audry
CORNANO
Président de la Commission
Innovation et Nouvelles
Technologies.



Harry
DURIMEL



Lydia FANHAN
épouse LAURIETTE



Julianna
FENGAROL



José
GUIOLET



Célia
HATCHI-MIMIETTE



Solange
LEBLANC



Jocelyn
LEREMON



Maurice
LORQUIN



Daniel
MARSIN



Alix
NABAJOTH



Jean-Charles
SAGET



Claude Lize
AZÈDE



Patrick
SELLIN



Nadiah
SURVILLE-PERAFIDE



Ketty
WALPO



Nadège
THÉOPHILE



Denis
BERNADOTTE



William
SURDIN



cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**LES ABYMES
POINTE-À-PITRE
BAIE-MAHAULT**

18 boulevard Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 05 90 68 92 92 • 05 90 68 92 93
Fax : 05 90 68 92 94
© Tous droits réservés



Communauté d'agglomération
Cap Excellence
www.capexcellence.net

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Eric JALTON

COORDINATION
Jocelyn JALTON
Cécile BONBON
Claudia CHAUDRIN-RABOTEUR

RÉDACTION
Rony NABAL

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO
Hélène POLIFONTE-MOLIA
Jacques BANGOU
Christian GATOUX
Marlène MELISSE

LES ÉQUIPES DES DIRECTIONS GÉNÉRALES ADJOINTES :
DGA Territoires et Solidarités
DGA Développement Economique,
Tourisme et Prospective
DGA Aménagement et Développement Durable
DGA Rénovation Urbaine et Habitat Indigne
DGA Service Urbain et Cadre de Vie
DGA Ressources et Moyens
DGA Gestion des Eaux

EAU D'EXCELLENCE
La direction de la Communication
Les services de la ville des Abymes
Les services de la ville de Pointe-à-Pitre
Les services de la ville de Baie-Mahault

CRÉDIT PHOTOS
Cap Excellence
Philippe VIRAPIN
Rony NABAL
Ville de Baie-Mahault / Studio2Look

CONCEPTION GRAPHIQUE
ATYPIC

IMPRESSION
PRIM

RÉGIE PUBLICITAIRE
INTERCO © 2019

Sommaire

N°8 - AVRIL 2019

- 3/ LE MOT DU PRÉSIDENT
- 4/ LE MOT DES MAIRES
- 6/ TROMBINOSCOPE
- 10/ LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA POLITIQUE DE LA VILLE
- 14/ LES ACTIONS POLITIQUES ET SOCIALES DE CAP EXCELLENCE
- 19/ LES SPORTS SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE
- 20/ LA GESTION DES POLITIQUES CULTURELLES



22

LE CARNAVAL À CAP EXCELLENCE

- 24/ LA GESTION DE L'EAU
- 27/ LA RÉGIE EAU D'EXCELLENCE
- 30/ LA POLITIQUE D'HABITAT
- 36/ SERVICE URBAIN ET CADRE DE VIE

- 40/ AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 44/ LE SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 48/ COOPÉRATION : LYANNAJ AVEC LA CARAÏBE
- 50/ LA DGA RESSOURCES ET MOYENS



Situées au centre-ville de l'unité urbaine dans la commune des Abymes, l'agence déploie son activité d'experts immobiliers pour vos projets de vente ou d'achat de biens immobiliers à usage d'habitation ou professionnel.

Véritable charnière entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, nous centralisons et optimisons les échanges entre les différents intervenants (instances urbanistiques, architecte, notaire, expert-géomètre et de coordination...) dans le respect du délai et des règles de qualité définies dans le cahier des charges.

Nous pouvons ainsi déterminer la valeur de votre bien, selon des méthodes spécifiques conformes à la réglementation en vigueur.

Mais nous possédons également la compétence et l'expertise pour réaliser une estimation de votre terrain ou une estimation viagère, pour établir un règlement de copropriété, pour effectuer un diagnostic en pathologie en bâtiment et des études topographiques.

Ainsi, si vous souhaitez par exemple disposer d'un avis technique et/ou économique concernant un bien immobilier que vous envisagez d'acquérir, nous pouvons réaliser un examen approfondi et vous remettre un compte rendu détaillé sur les différents points qui font l'objet d'interrogations de votre part.

Quels que soient votre projet ou vos besoins en termes d'expertise immobilière, nous sommes à votre écoute et à votre service.

Nous intervenons sur toute la Guadeloupe et ses îles ainsi que sur la Martinique.

HJ IMMO
CONSEIL & EXPERTISE
VOTRE EXPERT IMMOBILIER
EN GUADELOUPE

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez Jean-François HIERSO,
votre expert-conseil

au **06 90 55 80 53**



CGTS

Lycées, Collèges, Primaire
Associations,
Comités d'entreprises,
Excursions, Manifestations...

Rue Thomas Edison, Z.I. de Jarry
97122 Baie-Mahault
www.cgts-transport-guadeloupe.fr
Fax : 0590 26 62 36

"Le transport en toute sécurité"

Fixe : 0590 26 76 15 - Mail : contact@cgtstransports.fr



HydroTEC

CONCEPTION & RÉALISATION
MAINTENANCE
stations de traitements
et pompage d'eau



TÉL : 0690 65 30 70
FAX : 0590 32 70 25
hydrotec.fwi@orange.fr



> DU SUR-MESURE POUR LES ENTREPRISES ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI



Centre multi spécialiste, **FORE** Entreprise répond aux différents besoins d'une entreprise : Management, juridiques, digital, langues, développement personnel et professionnel, hygiène et sécurité.

Tenant compte des besoins de l'environnement micro économique, nous développons des offres sectorielles dans le BTP, les télécommunications, la distribution...

La satisfaction de nos clients et surtout de nos stagiaires est notre priorité. Nous mettons tout en œuvre pour garantir la réussite de leur expérience de formation, « *Savoir lire entre les lignes et ré-aiguiller la demande afin de proposer et réaliser des objectifs SMART* ».

Des actions adaptées à chacun et à chaque situation

L'un de nos axes d'interventions est l'**accompagnement au quotidien des entreprises** : notre objectif est de simplifier le travail des RH ou responsable de formation de nos clients en étant un partenaire privilégié, force de conseil et de solutions concrètes afin d'assurer des animations de qualité sur l'ensemble des thématiques à mettre en place auprès de leurs collaborateurs. Notre démarche s'inscrit dans une relation de partenariat qui s'installe dans le temps afin de prendre en compte la culture d'entreprise, sa politique interne et ses contraintes logistiques pour des réponses justes et adaptées afin de favoriser le développement et le maintien des compétences des salariés et l'accès à différents niveaux de qualification professionnelle.

Opérateur de la formation professionnelle depuis 1986, FORE s'est également donné pour mission d'accompagner des publics jeunes et adultes en vue de favoriser leur insertion professionnelle. Notre expérience, notre connaissance du terrain et notre fort ancrage dans le tissu économique, font de nous un partenaire privilégié des entreprises et des institutions.

FORE est présent sur l'ensemble des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle en faveur des publics, jeunes et adultes toujours au plus près des réalités terrain. Nos principales prestations : Actions de professionnalisation, de préqualification et de qualification : Transport / Logistique, Energie renouvelable (électricien photovoltaïque, technicien de maintenance photovoltaïque...), Telecom (Technicien de monteur GSM, monteur raccordeur fibre optique...), CAO-DAO (maquette numérique 3D : AUTOCAD-ARCHICAD-ALLPLAN, initiation au BIM...), Bâtiment second œuvre (Electricité, Coffreur bancheur, VRD...), Bureautique et Numérique, Acquisition ou renforcement des savoirs de base (Français, Maths...), Formations transversales (CléA...), Actions linguistiques (Alphabétisation, FLE, Anglais TOEIC...) ■

DES PRESTATIONS INNOVANTES

FORE innove dans bien des cas et entreprend des actions plus ciblées en direction de publics spécifiques sur des projets à forte valeur pédagogique tel que des chantiers d'insertion autour de différents métiers en partenariat avec des associations ou des entreprises : Charpentier bois, Maçon du bâti ancien, Grapheur, Médiateur... Des actions individuelles sur mesure facilitant l'insertion à travers des programmes étudiés et unique tenant compte du demandeur, entreprise ou demandeur d'emploi, pour une opérationnalité immédiate à la prise de poste.

FOCUS

Le chantier d'Insertion de la SIKOA sur le territoire de CAP EXCELLENCE

Depuis avril 2018, FORE ENTREPRISE forme des Médiateurs de proximité dans le cadre de l'Atelier de Chantier d'Insertion ayant pour vocation l'amélioration de la qualité de vie au sein des immeubles de l'agglomération. Ce chantier, initié par la SIKOA SA HLM de la Guadeloupe vise à faire évoluer le poste de gardien d'immeuble au poste de Médiateur de proximité.

La réussite de cette évolution métier, passe par le parcours de formation bâti sur mesure intégrant tous les aspects de ce nouveau métier et de son environnement : de la connaissance du logement social et la gestion locative à la médiation en passant par les connaissances techniques (entretien des espaces verts, l'entretien courant des locaux, la connaissance du patrimoine...).

Ce parcours aussi bien théorique, que pratique sur le terrain, a vocation à permettre aux 34 personnes recrutées d'assurer la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie au sein des résidences.

Le partenariat GEIQ Archipel Guadeloupe – SIKOA – FORE
Entreprise se veut gagnant !

33 ANS D'EXISTENCE ET TOUJOURS EN ÉVOLUTION

Nos équipes mènent une veille technologique et réglementaire permanente. Notre centre de formation, se veut toujours à la pointe, soucieux de pouvoir répondre à un maximum d'attente dans tous nos domaines d'interventions. Nos forces sont l'adaptabilité et la réactivité. Cela se traduit, entre autres, par :

- Une plateforme caces chariot élévateur en accord avec la réglementation 2020 et les chariots élévateurs 1-3-et 5
- Une plateforme échafaudage en cours de réalisation
- Un site de pratique pour les travaux en hauteur
- Des sites de pratique pour la formation des engins de chantiers



LA PREVENTION ET LA SECURITE AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

- Montage démontage, utilisation vérification et réception d'échafaudages (fixe et roulant)
- Contrôle des EPI/EPC (équipement de protection individuel et collectif)
- GMAO
- Entretien et dépannage du petit matériel thermique et engins de chantiers
- Conduite de chaudière
- Travaux en hauteur : Sur pylône / Sur toiture / Appliqué à la machinerie industrielle
- Habilitation mécanique
- Habilitation électrique : BT, HT, photovoltaïque, TST (batterie engins et véhicules)...
- Sensibilisation à la manipulation des produits chimiques
- Sensibilisation à la pollution maritimes – Industrie pétrochimique
- CACES : Engins de chantiers, grues, chariots et nacelle
- AIPI Opérateur, Encadrant et Concepteur

TEMOIGNAGE CLIENT

En tant que RH, l'évolution d'une entreprise passe par le développement des compétences de ses salariés. Le groupe Camusat et particulièrement sur la zone Antilles-Guyane mise sur l'apprentissage de métiers très peu connus sur la zone caribéenne. Camusat Antilles-Guyane est aujourd'hui prestataire de service pour le compte des opérateurs télécom.

L'activité de notre société est basée sur l'implantation d'infrastructures de télécommunication, l'offre d'un service complet en matière de négociation, d'ingénierie, de construction, d'installation, de maintenance, ainsi que la fourniture de pylônes, mâts, shelters, pièces et matériaux. Notre principale conviction : créer et développer une relation commerciale saine à long terme avec nos partenaires.

Après plusieurs mois de recherche nous avons fait appel par hasard à Fore afin de former nos collaborateurs sur les travaux en hauteur – pylône. Dès le premier appel, Pierre D'Allard a été à l'écoute et a toujours répondu de manière positive à nos requêtes.

Ce que nous apprécions chez Fore Entreprise c'est leur disponibilité, leur flexibilité, leur écoute. La directrice, Nadine FRANCOIS, et notre conseiller nous ont reçus, Francis BIZON-SAMOS – notre Responsable d'Exploitation et moi-même Responsable RH-RSE & HSE assez rapidement afin de recenser notre véritable besoin et ont mis des mots là où jusqu'alors il y avait des blancs. Un partenariat était donc devenu une évidence.

Marie-Laure VINCENTI
Responsable RH, RSE & HSE
CAMUSAT



➤ LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les élus du Cap Excellence ont fixé une double mission à la Direction Développement Social et Politique de la Ville (DDSPV). Celle consistant en l'animation opérationnelle du projet territorial et thématique du Contrat de Ville 2015-2020 à destination des Quartiers Prioritaires (QPV) et des Quartiers de Veille Active (QVA). Une part que porte notamment le Service Développement Social des Quartiers Prioritaires.

Et une deuxième mission de droit commun à destination de l'ensemble du territoire communautaire au travers des trois politiques publiques portées par trois services thématiques :

- la Politique Locale de Santé ;
- la Politique Locale de Prévention de la Délinquance ;
- la Politique Locale pour l'Insertion et l'Emploi.

La mission globale de la DDSPV pouvant se résumer à une mission d'animation d'une dynamique de développement social territorial au sein du projet global de territoire de l'agglomération Cap Excellence.

Par principe et par nécessité, c'est une mission transversale appelée à mobiliser et à intéresser l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par la Communauté d'agglomération sur l'ensemble du territoire.



LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE TERRITOIRES ET SOLIDARITÉS

Les interventions de la DGA chargée des Territoires et des Solidarités reposent sur une vision globale et intégrée de la cohésion et du développement social et territorial de l'agglomération. Les champs concernés sont : le développement humain, l'inclusion sociale et l'épanouissement du plus

grand nombre. Ils s'appuient sur les politiques publiques suivantes : actions et politiques sociales, culture, politique de la ville, sport, innovation sociale et solidaire, insertion.



La Journée Portes Ouvertes de la politique de la ville

La Journée Portes Ouvertes (JPO) est une manifestation annuelle dans le cadre de l'animation territoriale de la Politique de la Ville et de son dispositif cadre (ex CUCS ou Contrat de Ville). Elle vise à mobiliser tous les partenaires institutionnels, les opérateurs associatifs du territoire (environ 200), voire des habitants, afin de partager et débattre sur le bilan de l'année écoulée et de présenter les modalités et objectifs du projet territorial pour la nouvelle année et la nouvelle programmation thématique. La JPO se déroule courant octobre ou novembre.

A l'occasion de la Journée Portes Ouvertes 2018 pour le lancement de l'appel à projets 2019, plus de 300 personnes ont été accueillies au Centre Culturel de Sonis, autour d'interventions individuelles et de tables rondes thématiques.



Un public nombreux et attentif aux tables rondes.

LE CENTRE DE SANTÉ DE SAINT VINCENT DE PAUL

Le public en situation de précarité éprouve des difficultés à accéder aux soins pour des raisons sociales (absence ou rupture de protection sociale, pas ou peu de revenus...) ou pour des raisons psychosociales (problématiques dues à des conditions de vie précaires, des pathologies mentales, des ruptures familiales...).

L'objectif de cette action est de permettre à toutes personnes en situation d'exclusion d'accéder aux soins et de mener une politique de prévention auprès d'un public fragilisé en proposant :

- consultations médicales ;
- suivi psychologique ;
- soins infirmiers ;
- suivi administratif et ouverture de droits en terme de couverture sociale (CMU/CMUC, AME) et de minima sociaux (AAH) ;
- vacation de podologues ;
- partenariat avec des dentistes de ville ;
- dépistage anonyme et gratuit (VIH, hépatite).

TOUTE PERSONNE EN SITUATION DE PRÉCARITÉ BÉNÉFICIAIRE OU PAS D'UNE COUVERTURE SOCIALE EST CONCERNÉE PAR CES DISPOSITIFS.



LES RENCONTRES SANTÉ SOCIALES DE L'ATELIER SANTÉ VILLE

Le projet *“Les Rencontres Santé Sociales de l'Atelier Santé Ville : un Ti Kozé entre habitants et professionnels”* lancé en 2016, est porté par l'Atelier Santé Ville (ASV), animé par le service politique locale de santé de Cap Excellence.

Au travers de ce projet, il s'agit de poursuivre le travail mené par l'Atelier Santé Ville, mais également de favoriser la participation des habitants. En effet, dans les Quartiers Prioritaires, il existe de fortes problématiques de santé et face à ces

situations, il est important d'apporter une information aux habitants, aux familles qui ont parfois des difficultés à s'approprier les messages de prévention. Les objectifs sont les suivants :

- Favoriser des temps de rencontres entre professionnels et habitants.
- Favoriser la participation des habitants sur des problématiques de santé les concernant.
- Mettre en place des rencontres, échanges, débats autour de questions de santé entre les professionnels de santé/social et les habitants.



Les habitants des quartiers ont participé activement à ces rencontres.



ASSOCIATION ACOLADE CARAÏBES : PROJET FORMATION MÉDIASPORTS



Des diplômés fiers et heureux, récompensés pour leur persévérance et leur qualité.

L'association ACOLADE CARAÏBES s'occupe de la prise en charge administrative, sociale, de l'accompagnement, de la réinsertion sociale et professionnelle et du suivi des personnes placées sous-main de justice. Suivie par le service Politique Locale de Prévention de la Délinquance de Cap Excellence, la démarche de l'association a consisté en la réalisation d'une action de formation de médiateurs option sports, pour des personnes placées sous-main de justice, en collaboration avec le CREPS. Une formation diplômante pour professionnaliser une dizaine de jeunes et adultes et en faire des acteurs de terrain participant à la tranquillité publique. Le CREPS a proposé en parallèle aux publics concernés, un suivi médical personnalisé dans son service sportif de haut niveau. Cette action réalisée en 2017, s'est terminée par la remise du diplôme d'Agent de Médiation, d'Information et de Service à huit jeunes qui ont eu un parcours chaotique.



Notre métier S'INVESTIR AVEC VOUS



GÉNIE CIVIL, OUVRAGE D'ART
AMÉNAGEMENT SPORTIF & URBAIN
BÂTIMENT PARASISMIQUE
RÉHABILITATION,
HYDRAULIQUE, VRD

TÉL : 0590 99 28 78 - FAX : 0590 99 28 77
RUE CHARLES LINDBERGH 97123 BAILLIF

TÉL : 0590 52 83 37 - FAX : 0590 52 83 38
LOT 6 Z.I. LA SAVANE 97150 SAINT MARTIN



CHLOREX S.A.

Premier distributeur de produits chimiques industriels
et de spécialités en Guadeloupe



Charpente Construction Goyave

PRESTATIONS	MEZZANINES
FABRICATION	OSSATURE BOIS
POSE EN NEUF	BARDAGE TÔLE
FABRICATION SUR MESURE	MAISON EN BÉTON
POSE EN RÉNOVATION	CHARPENTE BOIS
LIVRAISON DE PRODUITS	LAMELLÉ-COLLÉ
CHARPENTE	BÂTIMENTS AGRICOLES
GOUTTIÈRES	BÂTIMENTS INDUSTRIELS
RESTAURATION DE CHARPENTES	TRADITIONNELLES
RESTAURATION DE MAISONS BOIS	AUTRES ÉLÉMENTS
AMÉNAGEMENT DE COMBLES	BOIS

Lotissement de l'Aiguille
54, rue Félix Éboué
97128 Goyave
Tél. : 0690 63 80 35

*Notre priorité
c'est de vous satisfaire*

 Charpente-Contruction-Goyave

Le CD du groupe BP-43 dont la majeure partie de musiciens a appris à jouer des instruments derrière les barreaux.



ACSAD

DE LA MUSIQUE DERRIÈRE LES BARREAUX

Un projet porté depuis plusieurs années par l'Association Culturelle Sportive d'Aide aux Détenus (ACSAD) et piloté par la Présidente Françoise GOUX, consiste en l'accompagnement à la réinsertion sociale des détenus. L'action se déroule dans le Centre pénitentiaire de Fond Sarail à Baie-Mahault. Elle a plusieurs axes dont la culture et des ateliers de pratique sportive, notamment. Ce projet est soutenu par le Contrat de Ville depuis plusieurs années. Ainsi le travail de l'association a permis en 2015 la production d'un support musical par les détenus.

Des détenus du Centre pénitentiaire de Baie-Mahault ont travaillé ces trois dernières années sur la réalisation d'un CD de musique. Il a été rendu public à la presse lors d'un concert organisé au sein de la prison. Le groupe BP-43 a quasiment appris à jouer des instruments derrière les barreaux.

LE PROJET MOBILITÉ EUROPÉENNE DE ARRIMAGE GOOD'ILES



ARRIMAGE GOOD'ILES est une organisation à but non lucratif basée en Guadeloupe. Elle est représentée et travaille en collaboration avec des structures de jeunesse basées en Martinique, en Guyane française et à Saint-Martin (RUP Françaises). Créée en 2013, elle conçoit et met en œuvre des projets internationaux visant le renforcement de capacités professionnelles des régions insulaires.

Les projets mis en œuvre visent plus particulièrement à :

- renforcer les capacités sociales et professionnelles des publics ayant le moins d'opportunités, en particulier et les jeunes et les femmes ;
- favoriser la mobilité internationale des individus, plus particulièrement des personnes fragilisées, pour valoriser et renforcer de façon innovante leurs capacités, tout en leur ouvrant de nouvelles opportunités d'autonomisation économique.

Cette association est soutenue par le Contrat de Ville de Cap Excellence depuis 2017 pour des actions d'accompagnement et de mobilité des jeunes à l'international.

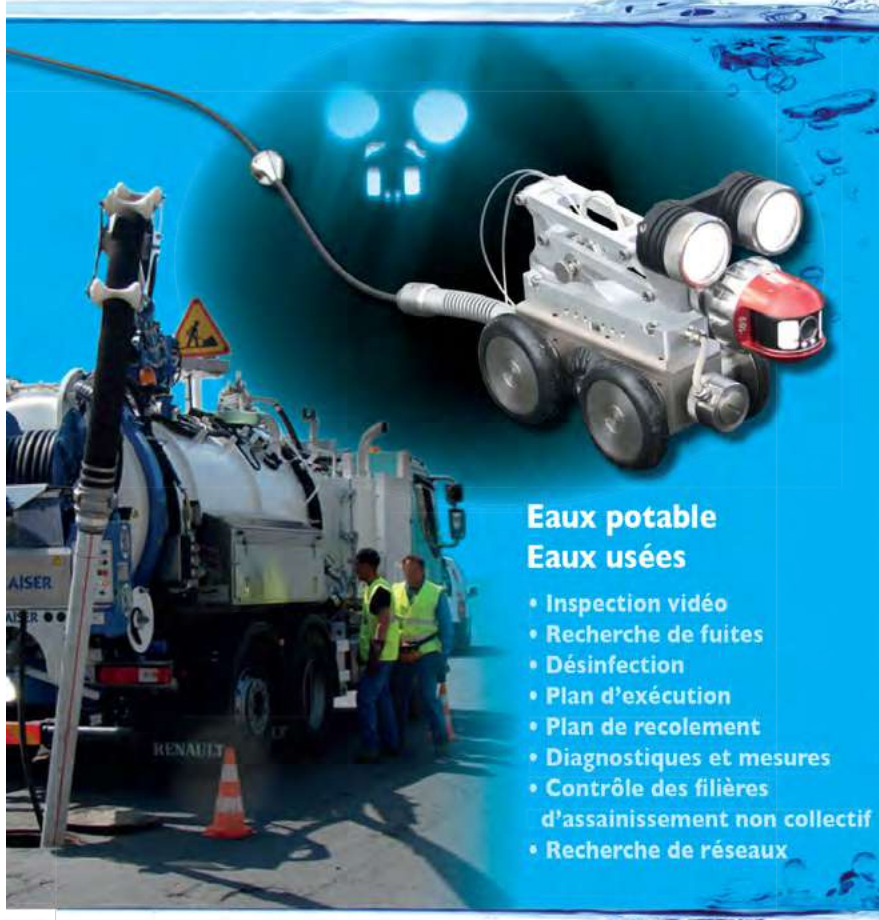
Actuellement l'association met en œuvre une campagne de sensibilisation en faveur des jeunes guadeloupéens issus des quartiers de la Politique de la Ville, afin de les mobiliser sur cette opportunité de vivre une mobilité internationale en Europe.

Cette structure est suivie par le service Politique Locale pour l'Insertion et l'Emploi de la DDSVP.

- Le service volontaire européen, levier pour l'insertion professionnelle.
- La formation des associations sur les opportunités du financement du projet Erasmus.



HYGITECH
 Inspection Vidéo - Mesures - Diagnostic - Désinfection



Eaux potable
Eaux usées

- Inspection vidéo
- Recherche de fuites
- Désinfection
- Plan d'exécution
- Plan de recolement
- Diagnostiques et mesures
- Contrôle des filières d'assainissement non collectif
- Recherche de réseaux

Aéroport Sud le Raizet - 97139 Les Abymes
 Tél. : 0590 68 51 04 • Fax : 0590 68 44 10 • www.hygitech.net



Les membres des Conseils Citoyens des Quartiers Prioritaires sont les interlocuteurs privilégiés des familles concernées par la nouvelle phase de rénovation urbaine.

Le dispositif des Conseils Citoyens des Quartiers Prioritaires du Contrat de Ville

La Communauté d'agglomération Cap Excellence, dans le cadre de son Contrat de Ville 2015-2020, a mis en place les Conseils Citoyens dans les quartiers prioritaires. Huit conseils ont ainsi été créés. Des actions d'accompagnement et de formation ont été déployées par le service "Développement Social des Quartiers Prioritaires" pour les conseillers dont une bonne quinzaine est partie en formation à Paris à l'Ecole du Renouvellement Urbain.

Aujourd'hui l'accompagnement se poursuit avec une aide à leur ancrage dans leurs quartiers de référence, par un processus visant à les rendre plus visibles et à faciliter leur identification par les habitants et les acteurs des quartiers.



Mise à l'eau du canot Cap Excellence fabriqué à Terre-de-Haut sous le regard des jeunes en réinsertion, coachés par l'association KAZABROK.

LE PROJET INSERTION PAR LA VOILE DE KAZABROK

Avec l'association KAZABROK, la Communauté d'agglomération Cap Excellence et son service Politique Locale pour l'Insertion et l'Emploi, a lancé un vaste chantier d'insertion des jeunes à travers un projet de compétitions de voile traditionnelle. Le chantier a été baptisé "NOU LA OSI".

Une dizaine de jeunes a intégré le dispositif. Ces derniers sont partis à Terre-de-Haut, chaque semaine depuis le mois de février, à la rencontre d'Alain FOY, le constructeur de la saintoise Cap Excellence. L'objectif était de leur faire toucher du doigt le monde de la mer à travers des rencontres de marins aux Saintes et de tirer les enseignements du constructeur, expert en voile traditionnelle. Le bateau achevé et leur initiation terminée, il fallait

alors ramener la saintoise en Guadeloupe pour démarrer des compétitions qui leur permettraient de se qualifier pour le Tour de la Guadeloupe de Voile Traditionnelle (TGVT). Vendredi 5 mai, 4 expérimentés et 3 novices ont pris la mer pour la première sortie du canot Cap Excellence.



L'équipe du projet NOU LA OSI lors du TGVT, félicitée par M. Eric Jalton, Président de la Communauté d'agglomération.



RÉSEAUX EAUX • TRAITEMENT & PRODUCTION

- Tous types de travaux : Eau potable, Assainissement
- Grande expérience : Production, Traitement, Réseaux
- Expertise et moyens matériels







TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT-CANALISATION-RESEAU SEC

REHABILITATIONS RESEAUX



10, Quartier Sisyphe • Voie Verte
97122 BAIE-MAHAULT
Tél.: 0590 89 78 26 • 0690 35 55 14

contact@trav-eaux.com










J2C ANTILLES - JEAN-CLAUDE CHOUNI
4 rue Benjamin Moloise - 97160 Le Moule

www.j2cmusic.com
Mobile : 06 90 35 71 78
j2cmusic@orange.fr

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE



- 1 - Process industriels – Pétrochimie – Traitement de l'eau : STEP de St Martin
- 2 - Courants faibles : Informatique, incendie, sûreté, vidéo-protection
- 3 - Froid et Ventilation : Centrale EDF de Jarry
- 4 - Groupe Electrogène - Haute et Basse tensions : CHGR des Abymes
- 5 - Tuyauterie industrielle - Plomberie
- 6 - Réseaux : Haute et Basse tensions – Fibre optique - Télécom
- 7 - Télécommunication – Antennes et Pylônes
- 8 - Collectivités – Climatisation – Plomberie – Electricité : Collège BEBEL de St ROSE
- 9 - Grands Travaux Tertiaires – Climatisation – Ventilation – Plomberie – Electricité : CHGR des Abymes
- 10 - Eclairage urbain et mise en valeur
- 11 - Photovoltaïque : Climatisation – Eau chaude – Electricité



Eiffage Énergie Systèmes conçoit, réalise, exploite et maintient des systèmes et équipements en génies électrique, industriel, climatique et énergétique dans le respect des Hommes et de l'environnement. **Eiffage Énergie Systèmes** propose une offre sur-mesure pour les marchés de l'industrie, des infrastructures et réseaux, des villes et collectivités et du tertiaire. **Eiffage Énergie Systèmes** s'appuie sur l'expérience de plus de 25 000 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8 milliards d'euros en 2017.



Eiffage Énergie Systèmes Guadeloupe

(à côté du Parc d'Activités de Jarry)
Rue Gothland – Moudong Nord Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. +590 (0)590.89.66.00

www.eiffageenergiesystemes.com

En **Guadeloupe**

Près de **130**
collaborateurs

15 M€ CA
en 2017



La Direction des Actions et Politiques Sociales de Cap Excellence a été créée en 2016.

Elle compte trois services :

- le service **Coordinations des Interventions Sociales** ;
- le service **Observatoire Social** ;
- le service **Politique Sociale de l'Habitat**.

> LES ACTIONS DE CAP EXCELLENCE

Sous l'autorité de la DGA chargé des Territoires et des Solidarités, elle a pour feuille de route la conception et la mise en œuvre d'une politique sociale d'intérêt communautaire. Par ces travaux de veille sociale, d'animation et de coordination, elle s'attache à définir les contours stratégiques d'une politique sociale communautaire, en complément de l'action sociale portée par les villes membres Pointe-à-Pitre, les Abymes et Baie-Mahault. Le but ultime est l'élaboration d'un projet social de territoire.

LES PROJETS SOUTENUS

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DE PROJET S'INSCRIVANT DANS L'INSERTION SOCIALE DES PUBLICS

- Mobilisation de publics jeunes peu ou pas qualifiés en initiant des ateliers culturels.
- Initiation aux arts dans le cadre du projet "Pwan Ti Ban La Sizé" réalisé au sein de la résidence Les Lauriers à Pointe-à-Pitre. Maison de quartier Lauriers/Webbe avec le concours du département, Mission Jeunesse-Culture Conseil et Cap Excellence.
- Aide au développement de projet de quartier dans le cadre de l'animation de la vie sociale locale visant à recréer du lien social en se réappropriant les espaces publics.

ATELIER DE REMOBILISATION SOCIALE PAR LES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Valorisation du patrimoine et apprentissage des arts et traditions populaires tout en renforçant l'employabilité des bénéficiaires du RSA. Immersion réalisée dans la Maison Patrimoine AKAJAKLYN avec des figures emblématiques de Guadeloupe. Cette immersion dans le patrimoine local s'est effectuée sous forme d'ateliers de pratique et théorie des danses et musiques traditionnelles, initiation à la fabrication de ka, connaissance de la culture guadeloupéenne, connaissances générales des costumes traditionnels (coiffes et accessoires), création artistique collective soit un total de 430H. Pour la pratique des danses, l'association AKAJAKLYN a mis à la disposition des stagiaires une vraie

CONSTRUCTION RENOVATION CONSOLIDATION DEMOLITION D'OUVRAGE



0590 324 281

www.corail-btp.com

contact@corail-btp.com



© DJOK

ET POLITIQUES SOCIALES

“Jémélé Goudé” par l’association DJOK, dans le cadre d’une campagne de non-violence et de prévention de la délinquance.

salle de danses avec parquet, mur de miroir et vestiaires. Pour la pratique des musiques, les stagiaires ont disposé individuellement de ka et d’une salle de musique.

LE PROJET “OU LA OU KA DI OU PA LA”

Un projet mené dans le cadre d’une campagne de non-violence et de prévention de la délinquance. “Jémélé Goudé”, une discipline sportive et martiale créée par Romuald SEREMES (concepteur et chorégraphe) et Philippe SAINT-PIERRE (coach sportif et champion de Savate Française) de l’association DJOK. Une approche pédagogique qui a déjà fait ses preuves.

D’autres actions, dans le domaine culturel, ont également reçu le soutien de Cap Excellence :

- Accompagnement à l’initiation des arts de rue et promotion du spectacle vivant.
- Mobilisation de jeunes issus de quartier sensible ayant une sensibilité en musique, danse ou théâtre.
- Création du spectacle “Kalou... la magie de Noël” par l’Association pour le Développement de la Musique Traditionnelle (ADMT) avec Winny KAONA.

L’ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Il s’agit d’une étude permettant de répondre aux enjeux sociaux du territoire. Même si Cap Excellence n’a pas la compétence sur le champ de l’action sociale d’intérêt communautaire, elle est intervenue aux côtés des CCAS des villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre afin de réaliser ce diagnostic qualitatif et quantitatif permettant de mieux appréhender les problématiques clefs à l’échelle du territoire communautaire. L’objectif étant d’aboutir sur le territoire de Cap Excellence à la définition d’un projet social local décliné au niveau de chaque ville, mais aussi à l’échelle intercommunale dans l’optique d’une action sociale renouée, dynamique et participative.

Il en est ressorti que les communes de Pointe-à-Pitre et Baie-Mahault comptaient les parts les plus importantes de personnes âgées de 75 ans et plus sur leur territoire et pourtant, les proportions de ces personnes âgées bénéficiaires d’aides à →



Projet de quartier dans le cadre de l’animation de la vie sociale locale visant à recréer du lien social en se réappropriant les espaces publics.

“Pwan Ti Ban La Sizé” réalisé au sein de la Résidence Les Lauriers à Pointe-à-Pitre.



LA POLITIQUE D’INSERTION ET D’EMPLOI DE CAP EXCELLENCE EN QUELQUES POINTS CLEFS :

- Une stratégie économique territoriale à travers le PASEC (Plan d’Action Stratégique et Economique Communautaire)
- Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) s’appuyant sur les grands chantiers lancés sur son territoire, telle la reconstruction du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU), mais également les filières suivantes : le Transport, l’Économie verte, l’Économie Bleue, la culture, le patrimoine et l’artisanat, l’Économie Sociale et Solidaire, l’ “économie circulaire”.
- Un Plan Local pour l’Insertion et de l’Emploi (PLIE) visant à organiser et gérer des parcours d’insertion individualisés dans une approche à la fois globale au niveau de l’individu et territorialisé au niveau du bassin d’emploi.
- La mobilisation de la commande publique à travers la mise en œuvre régulière de clauses d’insertion dans les différents marchés initiés par ses soins.
- Le volet emploi et développement économique du Contrat de Ville signé avec 21 partenaires dont l’État, la Région, le Département, les bailleurs sociaux, Pôle Emploi, la Caisse des Dépôts et Consignations

domicile étaient inférieures à celles observées sur Les Abymes et l'ensemble de la Guadeloupe. Se posait alors la question de l'accès aux aides pour les personnes potentiellement en perte d'autonomie.

LES JOURNÉES DE L'ACTION SOCIALE DE CAP EXCELLENCE

Dans la poursuite de la mise en œuvre des orientations issues de l'analyses des besoins sociaux, Cap Excellence avec ces premières journées de l'action sociale, a posé une nouvelle étape de concertation avec les villes membres et les partenaires de ce domaine d'intervention. L'objectif est de définir les contours d'un projet de développement social, en completif de l'action sociale de proximité portée par les villes membres.

La 1^{ère} édition des Journées de l'Action Sociale de la Communauté d'agglomération Cap Excellence, a été organisée à l'initiative de la Commission Affaires Sociales et Santé portée par la Vice-Présidente de Cap Excellence M^{me} Suzelle SEVILLE. Ces journées, conçues sous forme de séminaire interne entre élus de l'agglomération, élus des villes, membres des Conseils d'Administration des CCAS de Pointe-à-Pitre, des Abymes et de Baie-Mahault, ont été l'occasion pour les élus de rencontrer les professionnels de l'action sociale qui assurent la prise en charge de certains publics.

STRUCTURATION D'UNE DÉMARCHE D'OBSERVATION SOCIALE DES TERRITOIRES DE L'INTERCOMMUNALITÉ AVEC COMPAS (Centre d'Observation et de Mesure des Politiques d'Action Sociale)

Cette démarche a permis à Cap excellence de bénéficier de 4 diagnostics territoriaux, un pour chacune des communes et un diagnostic global pour l'ensemble de l'intercommunalité. Le diagnostic global a fait l'objet d'une présentation auprès des professionnels des communes et des services de Cap Excellence ainsi qu'auprès des membres de la commission Affaires Sociales et Santé. Le développement de cette démarche d'observation sociale et territoriale se poursuit avec un renfort d'analyses qualitatives qui vient en renfort de l'analyse quantitative. L'opportunité est donnée aux partenaires de consulter les données sociales du territoire communautaire avec l'outil CABESTAN (outil de mesure de COMPAS).

"Kalou... la magie de Noël" spectacle jeunesse de l'association ADMT.



Atelier de rémobilitation sociale par les arts et traditions populaires.



FORMATION-ACTION DES ÉLUS DE LA COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ ET DES ÉLUS DES VILLES

Une formation délivrée par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) visant à réactualiser les connaissances de chacun dans le champ de l'action sociale compte-tenu du contexte de réformes des politiques sociales. Cette formation a permis d'échanger et de partager une vision stratégique de la politique sociale, en incluant une réflexion sur le partage de la compétence sociale entre commune et intercommunalité.

Animation de quartier visant à recréer du lien social en se réappropriant les espaces publics.



AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE GUADELOUPE

AIS **SOLIHA**

Elle a pour mission de favoriser l'accès au logement privé de droit commun des personnes disposant de faibles ressources et/ou ayant des difficultés.

Unique sur le territoire, l'AIS a développé une nouvelle offre locative sociale adaptée pour le tout public.

Pour ce faire elle propose :

- Pour le locataire un accompagnement personnalisé : suivi, accès aux droits, médiation, loyer modéré etc.
- Pour le propriétaire, un service professionnel, gestion rigoureuse, suivi technique du logement, mobilisation des aides financières, réduction fiscale, sécurisation du loyer etc.

Véritable intermédiaire, l'AIS encourage une offre pérenne, diffuse et de qualité, tout en constituant un véritable levier de mixité sociale.

COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES DE GUADELOUPE

CLLAJ

Le CLLAJ de Guadeloupe est une structure visant à répondre à la problématique du logement des jeunes de 18-30 ans, tout en y apportant un accompagnement social, vers l'autonomie.

Sa mission est de favoriser le droit à l'insertion des jeunes dans le champ de l'habitat grâce à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement social. Une offre de logement est ainsi mobilisée pour le jeunes inscrits dans une dynamique d'insertion, avec la coordination des acteurs du logement.

Son but est de parfaire l'adéquation entre l'offre de logement et la demande des jeunes.

ACT' HABITAT

ct Habitat **SOLIHA**

Act'Habitat se mobilise pour un accompagnement personnalisé et déploie un socle commun d'intervention en faveur des personnes défavorisées, fragiles ou vulnérables, sur l'ensemble du territoire.

Act'Habitat entend :

- Lutter efficacement contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap.

LA MAISON RELAIS PENSION DE FAMILLE

MAISON RELAIS DE RAIZET

La Maison Relais est une pension de famille qui permet aux personnes en situation de grande exclusion de se réadapter à la vie sociale, en bénéficiant d'un environnement chaleureux et convivial.

Objectif :

Aider les personnes en situation de grande exclusion à retrouver tous les aspects d'une vie citoyenne.

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

P.A.E.J.

Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute anonyme pour les jeunes de 15 à 25 ans et les familles.

Il constitue une forme d'intervention légère visant à assurer la prévention, l'écoute, et le soutien du public accueilli. Il a également un but de sensibilisation sur les problématiques sociétales et propose une orientation vers des structures adaptées.

CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE (CHRS)

CHRS

Le CHRS reçoit des jeunes âgées de 18 à 30 ans, en grande difficulté économique, familiale, et plus globalement rencontrant des difficultés d'insertion.

Sa mission principale est de proposer un hébergement mais également contribuer à l'expression personnelle des résidents, faire vivre des expériences nouvelles pour une reconquête de l'estime de soi, en favorisant une inclusion professionnelle et sociale, créer des liens, autant de supports pour un travail éducatif visant à la reconquête de l'estime de soi, l'insertion professionnelle et sociale.

ASSOCIATION ACCORS • Avenue Caruel - RN Le Raizet - 97139 Les Abymes • Tél. : 0590 91 43 38 • Email : accueil@asso-accors.org • www.asso-accors.org

ARTELIA, L'UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET D'INGÉNIERIE INDÉPENDANTE FRANÇAISE AVEC PLUS DE 5000 COLLABORATEURS DANS PLUS DE 30 PAYS.

Implantée sur le territoire de Cap Excellence à l'aéroport Pôle Caraïbe, notre agence offre tout le savoir-faire ARTELIA pour accompagner la Guadeloupe dans son développement et les défis auxquelles elle fait face : la gestion de l'eau, les grandes infrastructures et équipements, l'aménagement urbain, le transport.

Un groupe international multidisciplinaire et indépendant

Ingénierie
Management de projet
Conseil, Audit
Ensemblier
Clés en main

Bâtiment
Multi-sites
Industrie
Eau
Maritime
Environnement
Énergie
Transport
Ville

→ Notre présence locale est présente depuis plus de 30 ans en Guadeloupe pour accompagner nos clients sur plusieurs domaines de compétences :

- Aménagement urbain - VRD - OPC
- Infrastructures & Génie Civil
- Transport & Mobilités
- Hydraulique urbaine, pluviale & littorale
- AMO OPCU
- Eclairage public & Energies
- Désamiantage & Déconstruction
- Environnement & Développement durable

→ Notre équipe fait preuve de compétences techniques, proximité, réactivité et disponibilité pour réaliser les missions suivantes :

- Conseil stratégique & expertises
- Assistance Maitrise d'Ouvrage
- Diagnostics & schémas directeurs
- Etudes préliminaires et de définition
- Maitrise d'œuvre (conception et travaux)

→ L'agence de Guadeloupe est au cœur de l'activité régionale d'ARTELIA avec 2 implantations en Guyane et Saint-Martin.

arteliagroup.com



AVI Conseil & Formation

FORMATIONS - VAE - BILAN DE COMPÉTENCES

Des réponses Sur Mesure pour les Dirigeants, les salariés, Aidants familiaux, Personnes en reconversion

PARCOURS DIPLÔMANTS POUR LES ACTEURS DES SERVICES, DE L'AIDE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT :

- > Titre de dirigeant de l'intervention sociale et de services à la personne DISAP (niveau II)
- > Titre de Responsable de secteur services à la personne- TRSSAP (Niveau III)
- > Titre de formateur pour adultes (Niveau III)
- > Diplôme d'accompagnant éducatif et social DEAES (Niveau V)
- > CAP accompagnant éducatif de la petite enfance -AEPE (Niveau V)
- > Titre d'assistant Maternel (Niveau V)

THÉMATIQUES MODULE COURTS :

- > Gestion financière, RH, gestion de projet, Tutorat, Accompagnement des personnes fragiles, soins palliatifs, accompagnement de l'enfant et de sa famille, communication professionnelle.

VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCES (VAE) POUR TOUT PUBLIC :

OBTENEZ VOTRE CAP - BEP - BAC - BTS - LICENCE - TITRE, GRÂCE À VOTRE EXPÉRIENCE



www.avi-conseil-formation.com

16, Bd de la Pointe JARRY - 97122 BAIE-MAHAULT
TÉLÉPHONE : 0590 97 44 43
E-MAIL : contact@avi-conseil-formation.com



SOMATE SAV

Vente et Réparation de Moteurs et Pompes
Énergie éolienne - Électrique tournante et statique
Bobinage industriel de matériel

SEW

SOMATE SAV



TÉL : 0590 26 74 97 - Email : contact-somatesav@orange.fr

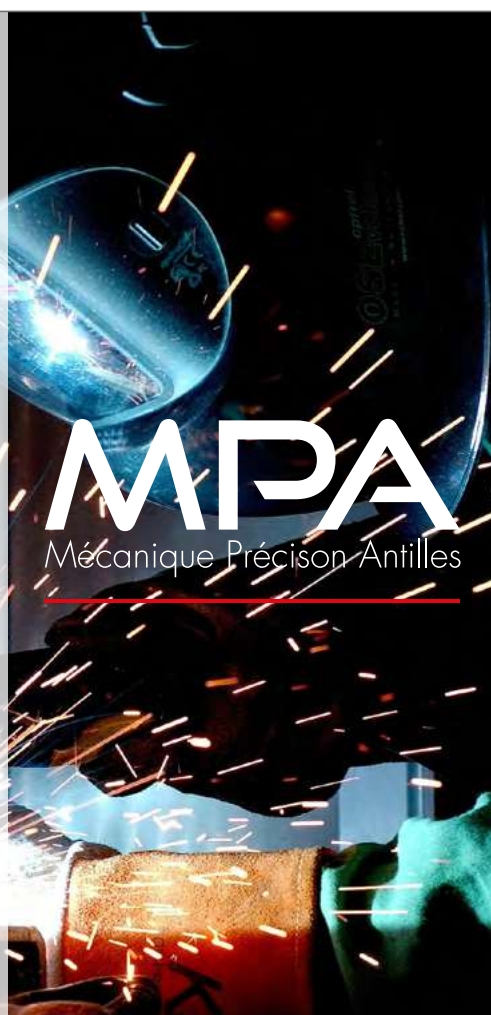
USINAGE & FABRICATION DE PIÈCES MÉCANOS- SOUDÉES

Rue Alfred Lumière Prolongée
Z.I. JARRY, 97122 Baie-Mahault

Tél. : 0590 99 17 00

Fax : 0590 99 17 77

mail : mpa.secretaire@gmail.com



MARQUAGE PUBLICITAIRE

Bruno Marchand

- Impression numérique grand format
- Signalétique
- Véhicules
- Panneaux
- Enseignes
- Bâches
- Film vitres bâtiment

1285, Rue Henri Becquerel Z.I. de Jarry

Tél: 05 90 26 80 71

marquagepublicitaire@wanadoo.fr



Lieu dit Bretelle Salle d'Asile
97139 Les Abymes
0590 22 56 56



POMPES SURPRESSEURS POSTES DE RELEVAGE MATÉRIEL DE MESURES

Pour particuliers et professionnels



**CARAÏBES
QUALITÉ
SERVICE**

Rue François FRESNEAU - 97122 Baie-Mahault
Tél. 05 90 26 86 81 - pierre.vedel@cqs-caraibes.com



Caraïbes Import



CARAIBES IMPORT Boulevard de Houelbourg ZI de JARRY
97 122 BAIE-MAHAULT- Tel : 0590 26 84 34 - Fax : 0590 25 22 96

> LES SPORTS SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE

La Direction des Actions et Politiques Sportives assure la gestion des équipements sportifs et la mise en œuvre de la politique sportive de la Communauté d'agglomération.

LES PRINCIPAUX TEMPS FORTS DE LA DIRECTION DES ACTIONS ET POLITIQUES SPORTIVES



PLAY OFF DE BASKET 2018

Chez les filles et chez les garçons, Cap Excellence accompagne la Ligue de Basket.



LA JOURNÉE OLYMPIQUE

au stade des Abymes, avec le partenariat de la Direction des Sports de la ville des Abymes, l'USEP, les circonscriptions des Abymes, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre et l'association du Tennis Club de Dugazon, reposait sur 3 piliers : "Bouger, Apprendre et Découvrir".



LA JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA BASE NAUTIQUE YVES DOLMARE

a permis de toucher plusieurs dizaines de personnes avec des retombées positives sur le nombre d'adhérents. La création de la base nautique Yves DOLMARE répond à un objectif de promotion du nautisme sur le territoire de Cap Excellence. Il s'agit de favoriser l'émergence d'activités de loisirs pour tous les publics. L'activité est prioritairement axée sur le public scolaire (primaire, collège, université) et quelques associations. Certaines prennent en charge des personnes en situation de handicap. La base de canoë-kayak a un fort potentiel de développement. Elle peut devenir un bel outil au service d'un plus large public.

LE MARATHON DE LA RIVIÈRE SALÉE

a regroupé 104 compétiteurs, répartis entre des kayakistes et des paddlers pour sa 18^{ème} édition en 2017.



TOUR CYCLISTE INTERNATIONAL DE GUADELOUPE

Cap Excellence contribue à l'organisation de l'événement sportif le plus populaire de Guadeloupe.



JOURNÉE OLYMPIQUE au Stade des Abymes.



PARTICIPATION AU TOUR DE LA GUADELOUPE DE VOILE TRADITIONNELLE

avec l'équipe de CAP Excellence/NOU LA OSI (voir page 13)



SGB, Entreprise de béton prêt à l'emploi éco-responsable



Première entreprise en Guadeloupe dans ce secteur d'activité, titulaire de la certification ISO 14 001, La Société Guadeloupéenne de Béton a mis en place un système de management environnemental intégré. Né du rachat d'Antilles Béton en 1980, elle génère aujourd'hui 50 emplois et dispose de trois unités de fabrication. Au-delà de son cœur de métier, SGB se démarque par le développement d'une économie circulaire en recyclant les déchets béton issus de des démolitions. Le volet environnemental devient au-delà d'une priorité, un gage de qualité et d'excellence.

La SGB assure maintenant depuis 37 ans et de manière permanente la fabrication de béton prêt à l'emploi, plus communément appelé dans le jargon BPE, depuis ses trois sites d'activité Jarry, Saint François et Baillif. Elle a notamment participé à la réalisation d'ouvrages importants comme la centrale EDF de Jarry (55 000 m³ de béton livré sur 18 mois) ou le Mémorial Acte. En 1998, elle se lance dans une démarche environnementale. Dans la continuité de sa vision, son projet de modernisation de la centrale de Jarry limite ses impacts environnementaux (bardage pour la poussière et le bruit, limitation des consommations énergétiques, utilisation matériaux recyclés) tout en alliant la performance avec deux malaxeurs (3 m³ et 1,5 m³) permettant d'atteindre une cadence de production unique sur l'île de 70 m³/h !

« Réduire le plus possible l'impact de son activité sur l'environnement à long terme »

La stratégie environnementale de la SGB est de prendre en compte à chaque étape de la vie de son produit l'impact que celui-ci peut avoir sur l'environnement. C'est ainsi que l'eau souillée utilisée pour fabriquer le béton est traitée et réemployée. La gestion des déchets industriels est optimisée. Même le retour de béton non utilisé par le client est introduit dans une laveuse qui procède à la séparation entre l'eau d'un côté, et le sable et le gravier de l'autre. Ces éléments seront ensuite réutilisés pour la fabrication du béton. La volonté d'amélioration de l'entreprise s'inscrit dans une démarche éco-responsable rendue officielle par l'obtention de la certification ISO 14001 en 2015 sur tous ses sites de productions. Le but : limiter le plus possible l'impact de son activité sur l'environnement à long terme. Chaque année des objectifs quantifiés (mesure du bruit, de l'empoussièrage, contrôle de la consommation d'eau, ...). Et chaque année un audit est réalisé pour évaluer l'efficacité des actions mises en place, souligner les écarts par rapport aux objectifs attendus et conseiller sur les futures actions à programmer. Cette dynamique permet à SGB de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue et de développement durable. L'engagement des hommes et des femmes qui composent SGB est indispensable à la réussite de cette démarche.

« Le recyclage répond aux enjeux de l'île et aux problématiques du secteur du BTP »

Preuve de ce nouveau tournant pris par l'entreprise, la valorisation de sa filière déchets optimisée en 2014 a permis d'engendrer des bénéfices environnementaux tel que : la valorisation d'un déchet en matière première, la préservation de la faune et la flore, l'augmentation de l'indépendance minière de la Guadeloupe. En effet, SGB collecte les gravats bétons issus de la démolition de bâtiment, ainsi que les boues résiduelles issues du processus de fabrication de son béton. Ces matériaux sont ensuite traités dans une installation de concassage - criblage sur Jarry pour produire :

- des matériaux de remblais (grave 0/20 et sable) destinés aux entreprises réalisant des travaux publics (canalisation, VRD)
- des gravillons réutilisés dans la fabrication du béton de SGB, qui répondent aux exigences de la norme NF, et celles liées aux risques sismique et cycloniques

Le recyclage répond donc aux enjeux de l'île et aux problématiques du secteur du BTP en trouvant une solution au stockage des déchets et en économisant les ressources minières du territoire.

Contact
Rue Alfred Lumière – ZI JARRY
97122 BAIE MAHAULT
05 90 25 27 26






Le Groupe CMA CGM, fondé et dirigé par Jacques R. Saadé est un leader mondial du transport maritime.

Ses 471 navires desservent plus de 420 ports dans le monde, sur les 5 continents. En 2015, ils ont transporté 13 millions de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds). CMA CGM connaît une croissance continue et ne cesse d'innover pour proposer à ses clients de nouvelles solutions maritimes, terrestres et logistiques. Présent sur l'ensemble des continents et dans 160 pays via son réseau de 765 agences, le groupe emploie 22 000 personnes dans le monde et 2400 à Marseille où est situé son siège social.

Grâce à ses multiples activités de transport, de logistique et d'opération portuaire, CMA CGM est un acteur majeur de la vie économique en Guadeloupe.

Expert du transport en conteneurs, à l'import et à l'export, CMA CGM contribue à la vivacité du commerce caribéen : exportations de bananes, de rhum, de matières recyclables, ... et importations de biens d'équipements et autres produits de consommation. Nos clients en Guadeloupe sont, entre autres : des transitaires, des planteurs de bananes, les enseignes de la distribution, des sociétés de déménagement, des sociétés de traitements des déchets.

CMA CGM accompagne également la modernisation du Grand Port Maritime de Guadeloupe en ajoutant des navires de grande capacité, en investissant dans les services portuaires avec l'aide des équipes de manutention.

Excellence commerciale, qualité de service et relation clients sont les atouts que CMA CGM cultive pour se développer au service des Antilles.



UN LEADER MONDIAL DU TRANSPORT MARITIME

Cindy MOUNIGAN
Assistante de Direction
CMA CGM - Agence de Guadeloupe
Direct line : +590 (0) 590 25-57-01
VOIP : 85965701
Fax : +590 (0) 590 26-74-62
Email : ptp.cmounigan@cma-cgm.com
www.cma-cgm.com

SAILING AHEAD WITH PASSION SINCE 1978 TO KNOW MORE...



Avec une charge de travail croissante dès le mois de mars 2016 (départ du Directeur du Centre Culturel de Sonis), le retour des deux festivals auxquels s'ajoutait la gestion du Centre Culturel de Sonis, en plus de celle du Réseau Lecture Publique et Multimédia a constitué un véritable tour de force pour la petite équipe de la Direction des Actions et des Politiques Culturelles (DAPC) composée de 4 personnes.

En 2016, la direction a pu renforcer et coordonner la visibilité des actions, permettant une information du public en temps réel, qui s'est traduite notamment par moins d'appels au standard et moins de sollicitation de la DAPC auprès de la Direction de la Communication, déjà elle aussi très sollicitée.

UN PROGRAMME CULTUREL TRÈS CHARGÉ

Les actions en matière de politiques culturelles ont été nombreuses depuis la création de Cap Excellence. Parmi les plus récentes, la mise en place d'un réseau de collaborateurs, le développement de l'application ILOJAZZ sur Android que encore la mise en place de "Cap Excellence News Culturelles Infos" sous format Mailchimp. La DAPC a également mis en place un partenariat avec l'association ZOOM HORIZON encadrée par l'artiste-photographe Philippe VIRAPIN.

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE PETITES SCÈNES MUSICALES « ÎLOJAM » (LABEL SMAC)

Depuis 2014, le Festival International ÎLOJAZZ, carrefour des musiques créoles a mis l'accent sur les problématiques de survivance et de l'export de nos musiques. Nos musiciens ont besoin de vivre de leurs talents pour progresser professionnellement et se structurer. Ce projet était à la fois économique et social puisqu'il devait faciliter l'insertion de différents musiciens en cours de professionnalisation et qui expriment le besoin de se diffuser sur le territoire. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé de concentrer les scènes "Îlojam" dans le festival 2016, en mettant en place :

- des avant-scènes dans les quartiers en amont des grandes scènes du jeudi au samedi ;
- des concerts thématiques dans des lieux prestigieux tels que le MACTe et dans de petits équipements de type bibliothèques, espaces publics (square) ;
- "LES OFF", des after dans les restaurants de Pointe-à-Pitre en partenariat avec la ville.



Scène de concert ÎLOJAM

> LA GESTION DES POLITIQUES CULTURELLES

Le développement des concepts expérimentés depuis 2015 pour le Réseau Lecture Publique et Multimédia : K'Fé Niouz, Livr'Ô, Ciné notre ciné-club itinérant, Reading Time, des ateliers de pratiques artistiques, les ateliers Parents/Enfants, les Bébés-Lecteurs, l'Heure du Conte ont bien fonctionné, tout en permettant d'accroître la fidélisation des publics et à la programmation du Centre Culturel de Sonis de se diffuser également dans le réseau en vue d'une réelle transversalité des activités culturelles.

munautaire (Cap Excellence en Théâtre et IlôJazz), pour recentrer ses missions autour de :

- l'aménagement culturel du territoire ;
- l'amélioration du fonctionnement des équipements du Réseau Lecture publique ;
- le développement du marketing territorial ;
- le soutien aux initiatives valorisant l'art contemporain dans l'espace public ;
- la mise en œuvre du Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale (DEMOS) Guadeloupe/Cap Excellence à vocation sociale.

Recentrée sur les politiques culturelles communautaires, la DAPC s'est positionnée comme le "bras armé" de Cap Excellence, en matière de structuration culturelle du territoire, d'innovation en faveur des acteurs culturels, de médiation et d'information des publics et enfin, de fabrication de la "marque" culture à l'échelon communautaire. ●



© Philippe VIRAPIN

L'ANNÉE 2017 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE BAISSÉ SIGNIFICATIVE (70%) DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT

Avec le changement de Direction au Centre Culturel de Sonis au 1^{er} septembre 2016 et l'application de la loi NOTRé, une nouvelle répartition des activités a été opérée entre le Centre Culturel de Sonis et la Direction des Actions et des Politiques Culturelles (DAPC). Ainsi la DAPC a pu se dessaisir de l'organisation des deux festivals d'intérêt com-



LES PROJETS DÉVELOPPÉS EN 2017

L'Artothèque Éphémère

En partenariat avec les Associations MAJALA et ARTS AUXPLURI'AIRES pour la médiation, la DAPC s'est proposée de simuler l'un des futurs outils de l'agglomération, qui devrait être intégré au Pôle Territorial pour l'Éducation Artistique et Culturelle, pressenti dans l'ex-Musée L'Herminier. En juin 2017, dans le cadre du Salon Professionnel Pool Art Fair, près de 15 000 personnes ont pu découvrir un concept peu connu du grand public dont l'objet est de sensibiliser à l'art contemporain.

DEMOS Guadeloupe Cap Excellence

DEMOS est un projet de démocratisation culturelle, destiné à permettre à des enfants de pratiquer la musique en orchestre et de favoriser leur accès au répertoire classique. DEMOS Guadeloupe Cap Excellence propose un apprentissage de la musique classique à 105 enfants de 7 à 12 ans ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes. Deux concerts en partenariat avec le Conseil Départemental et la Philharmonie de Paris ont eu lieu les 21 juin et 7 juillet 2017.



> LE CARNAVAL À CAP EXCELLENCE. UN ENJEU PATRIMONIAL ET ÉCONOMIQUE



Parade du Dimanche Gras à Pointe-à-Pitre



Doubout Pou On Gran Vidé : Gwoup a po, Groupes à caisses claires et Ti Mass assurent le spectacle au x Abymes



Le "Mass maten Kongo Karayaib" avec le Point d'interrogation, de plus en plus populaire le samedi gras



Dimanche 24 Février 2019, Bémao Mi Mas a fêté ses 21 ans



Doubout Pou On Gran Vidé, aux Abymes.



Parade du Dimanche Gras à Pointe-à-Pitre

Depuis 2011, Cap Excellence est aux côtés du KZAKK, du Comité du Carnaval de Baie-Mahault et du GCCRP pour l'organisation des trois grands rendez-vous que compte le territoire : "Doubout pou on gran vidé" aux Abymes, "Bémao Mi Mas", à Baie-Mahault et les parades des Jours Gras à Pointe-à-Pitre. Ce sont 400 000 € que la Communauté d'agglomération alloue aux groupements et fédérations pour la sécurité, l'accueil des groupes ainsi que les récompenses aux différents concours. A cela s'ajoutent les sommes engagées afin de financer les navettes et la prise en charge de certaines dépenses en logistique. Cet événement culturel et patrimonial n'a rien à envier à ceux des autres îles de la Caraïbe. Ce carnaval, Cap Excellence a décidé d'en faire un outil de promotion touristique et a commandé une étude qui doit lui permettre d'avoir une idée plus précise des retombées de cette période de liesse sur l'économie de notre territoire. Il s'agira, par la suite, d'élaborer un concept qui fera de notre carnaval un levier de développement économique innovant. ●

CAP EXCELLENCE A INITIÉ UN NOUVEAU CONCEPT : CAP CARNAVAL

Au-delà de la dimension festive et culturelle, il s'agit d'utiliser le carnaval comme vecteur de messages forts sur l'éco-citoyenneté, la promotion de l'artisanat et les produits du terroir. C'est devenu un produit d'appel touristique et d'attractivité du territoire à travers les villages de chaque commune.



gds
Guadeloupe

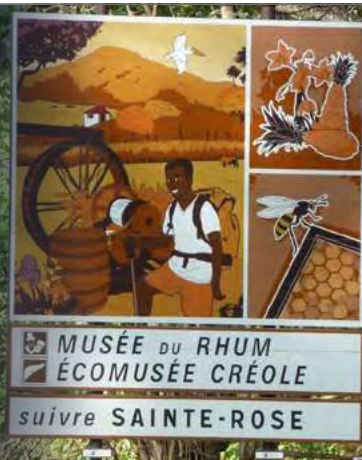
ACCOMPAGNER LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Guidage . Déplacement . Sécurité

GDS Guadeloupe est rattachée au groupe GDS qui œuvre depuis plus de 25 ans dans l'ingénierie des déplacements extérieurs et intérieurs.

Les 8 domaines d'intervention maîtrisés par GDS Guadeloupe sont :

- Route et équipements de la route
- Signalétique
- Design et graphisme de valorisation des territoires et des équipements
- Déplacements et aménagements
- Ingénierie du trafic
- Production et expertise de données territoriales
- Aide à la gestion des collectivités
- Maîtrise d'œuvre



www.groupe-gds.eu



FAIRE SON COMPOST

UN GESTE ÉCO-CITOYEN TRÈS SIMPLE

MÉMO COMPOST

DE PRÉCIEUX CONSEILS POUR OBTENIR UN COMPOST DE QUALITÉ.

POURQUOI COMPOSTER

les déchets du jardin et de la cuisine ?

“Parce que nos poubelles contiennent **au moins 30%** de déchets organiques qui peuvent être détournés vers un composteur domestique.”



Un ménage produit en moyenne chaque année **450 kg** de matière organique qui peut donner **50 kg** de compost.

Avec mon compost, je nourris mon jardin,
pas ma poubelle !

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Un geste éco-citoyen !



J'aide ma ville
à gérer les déchets et
diminuer les coûts
de collecte



Je bénéficie
d'un engrais naturel
dans mon jardin



Je limite
la quantité de déchets
enfouis ou incinérés



Je contribue
à la préservation
de mon île

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de décomposition des déchets organiques issus de la cuisine et du jardin, par des champignons, des micro-organismes et des vers de terre. Il permet d'obtenir un produit comparable au terreau appelé le compost.

Quels sont les déchets à composter ?



Matières brunes 40%

Menu bois de taille • Feuilles • Paille • Fanes du potager
Fleurs sèches



Matières vertes 60%

Tonte de gazon • Compost jeune • Mauvaise herbes
Epluchures de Fruits et légumes

Quels sont les déchets à NE PAS composter ?

Imprimés de couleur • Restes de viande et de poisson
Sable • Gravier • Cendres • Couches culottes • Métaux
Plastique • Excréments d'animaux domestiques

6 conseils pour le compostage des déchets

1. Faire de bons mélanges entre les matières
2. Retourner et aérer souvent, sans tasser les déchets
3. Conserver une certaine humidité
4. Surveiller la température les premiers mois
5. Ne pas apporter de substances nocives ou polluantes
6. Utiliser le compost mûr

LES GESTES À NE PLUS PRATIQUER

Brûler les déchets verts ou les déposer en dehors des jours de collecte • Jeter les déchets organiques valorisables dans la poubelle.

MATÉRIAUX	RAPPORT C/N MOYEN	MODE DE DÉCOMPOSITION
Gazon	8	Matières vertes et humides très faciles à décomposer
Débris de végétaux	15	Matières vertes assez faciles à décomposer
Feuilles fraîches	40	Matières brunes à décomposition assez rapide surtout si elles sont broyées
Pailles sèches	80	Matières brunes et sèches, avec peu de lignine décomposition plus longue
Copeaux de bois	300	Matières brunes, sèches et ligneuses, à décomposition lente

Le carbone (C) est un structurant du compost, mais les matières brunes et dures sont plus longues à composter. L'Azote (N) joue le rôle de combustible, matières vertes et humides faciles à décomposer. Le rapport C/N idéal est à déterminer dans chaque cas. Par exemple, C/N trop faible (inférieur à 15) conduit à des pertes d'azote alors qu'un C/N trop élevé ralentit la décomposition.

> LA GESTION DES EAUX SUR LE TERRITOIRE DE CAP EXCELLENCE

Batardeau en construction à la rivière Bras David.

Suite à la création de Cap Excellence le 30 décembre 2008, les compétences eau et assainissement qui étaient exercées sur les territoires de Pointe-à-Pitre / Abymes par le SIEPA (Syndicat Intercommunal des Eaux de Pointe-à-Pitre/Abymes), sur le territoire des Grands-Fonds Abymes par le SIGF (Syndicat Intercommunal des Eaux des Grands-Fonds) et sur le territoire de Baie-Mahault par le SIAEAG (Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau et d’Assainissement de Guadeloupe), ont été transférées à la Communauté d’agglomération.

CAP EXCELLENCE S'EST AINSI SUBSTITUÉE À 3 SYNDICATS INTERCOMMUNAUX QUI ÉTAIENT EN CHARGE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

La Communauté d’agglomération Cap Excellence a ainsi en charge aujourd’hui la gestion de cette compétence :

54 000
ABONNÉS

4

STATIONS DE
DE TRAITEMENT DES
EAUX USÉES

711 KM

DE CANALISATIONS
D'EAU POTABLE

8

RÉSERVOIRS
DE
STOCKAGE
D'EAU

d'une capacité de 26 000 m³

1

CAPTAGE
EN RIVIÈRE

1

USINE DE
PRODUCTION

183 KM

DE CANALISATION
D'ASSAINISSEMENT

L'exploitation des services eau et assainissement est confiée à la Régie Eau d'Excellence depuis le 1^{er} janvier 2017 et a institué une tarification comportant un prix moyen annuel facturé aux abonnés de 2,00€ HT le m³ en eau potable et 2,02€ HT le m³ en assainissement.

Face aux enjeux, aux forces et faiblesses observées à sa création en 2008, Cap Excellence a lancé différentes études notamment la réalisation des schémas directeurs. Il s'agissait d'être en capacité de faire le diagnostic du réseau d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. D'aboutir à l'établissement d'un programme de travaux en vue d'assurer une meilleure gestion de ces deux services. Et de prendre en compte le développement de la Communauté d'agglomération pour définir le fonctionnement et le dimensionnement futurs des réseaux et des infrastructures.

L'ACTUELLE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE GESTION DES EAUX EST COMPOSÉE DE TROIS DIRECTIONS

Au cours de ses 10 années d'existence, Cap Excellence a investi 60 M€ sur les ouvrages et est intervenue sur toutes les composantes du système d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Captage à Bras David, production, réseaux d'adduction, renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, stations d'épuration et réservoirs de stockage d'eau.

LES GRANDS CHANTIERS À VENIR

Pour la période 2017 à 2022, la Communauté d'agglomération a voté un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'un montant total de 148 millions d'euros (75 M€ pour l'eau potable et 73 M€ pour l'assainissement) en vue d'améliorer les performances techniques et financières des services d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Ce PPI vise les objectifs suivants :

- Renforcer les moyens de production propre de Cap Excellence (usine et réseaux d'adduction) pour sécuriser l'alimentation en eau du territoire.
- Améliorer le rendement de réseau par le remplacement des réseaux vétustes et fuyards.
- Augmenter la capacité de stockage par la réhabilitation et la construction de réservoirs d'eau.
- Renouveler les réseaux d'eaux usées sur l'ensemble du territoire pour réduire les intrusions d'eaux claires dans les réseaux et les débordements lors des épisodes pluvieux.

LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2010

- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées aux abords du Marché Central et Mortenol à Pointe-à-Pitre.
- Construction d'un nouveau poste de refoulement des eaux usées à Bergevin Pointe-à-Pitre.
- Pose de réseaux d'eau potable à Golconde, Boisvin, Tertlien Azède.

2011 / 2012

- Pose de 1,5 km de réseau d'adduction entre les réservoirs Miquel et Baimbridge permettant de transférer la surproduction de l'usine de Miquel vers Baimbridge.
- Tranche 1 et 2 du programme de restructuration du collecteur d'eaux usées des Abymes à Pointe-à-Pitre.

2013

- Renforcement des réseaux d'eau potable dans les quartiers de la RUPAP à Pointe-à-Pitre.
- Renouvellement de 7 km de réseaux d'eau potable aux Grands-Fonds Abymes.

2014

- Installation d'un surpresseur d'eau potable à Coma Abymes.
- Tranche 3 du programme de restructuration du collecteur d'eaux usées des Abymes à Pointe-à-Pitre.

2015

- Construction du 2^{ème} réservoir à Boisvin Abymes et réhabilitation du 1^{er} réservoir.
- Tranche 4 et fin du programme de restructuration des réseaux de collecte des eaux usées des Abymes et de Pointe-à-Pitre.
- Travaux de redémarrage et fin de la construction de la station d'épuration des eaux usées à Trioncelle Baie-Mahault.

2016

- Renouvellement et extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées au bourg des Abymes et de Baie-Mahault et dans divers quartiers notamment à Bragelogne Baie-Mahault et Mare à Roses aux Abymes.

2017

- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Raizet Abymes.
- Construction d'un surpresseur d'eau potable à Morne Udol Abymes.
- Des opérations en cours de réalisation à Longville Baie-Mahault, Perrin Abymes et sur les quais à Pointe-à-Pitre.

2018

- Renouvellement des réseaux fuyards dans les Grands-Fonds Abymes et à Baie-Mahault.
- Renouvellement des réseaux vétustes dans le centre-ville de Pointe-à-Pitre.
- Construction d'une usine de traitement d'eau potable à Perrin Abymes et pose d'un réseau d'adduction entre Perrin et les réservoirs de Boisvin Abymes.
- Réhabilitation des réservoirs d'eau à Budan Baie-Mahault.
- Construction du nouveau réservoir de Boisvin.
- Renouvellement de 17 km de réseau d'eau potable dans les Grands-Fonds dans le cadre du programme d'actions prioritaires.

POUR CE FAIRE, CAP EXCELLENCE A SOLlicitÉ ET BÉNÉFICIÉ DE LA PARTICIPATION DES DIFFÉRENTS COFINANCEURS (PO 2007/2013 WET PO) À HAUTEUR DE 28 892 104 € RÉPARTIS COMME SUIT :

EUROPE	18 113 095 €
ÉTAT	7 357 891 €
OFFICE DE L'EAU	1 673 959 €
RÉGION	1 157 159 €
DÉPARTEMENT	590 000 €

- Étendre les réseaux d'eaux usées dans les zones non desservies et supprimer les mini-stations d'épuration qui dysfonctionnent.
- Améliorer et garantir le traitement des eaux usées par la construction de la nouvelle station d'épuration à Pointe à Donne.

La réalisation de ces opérations indispensables pour atteindre les objectifs nécessite que l'équilibre financier des services eau et assainissement soit garanti. Pour ce faire et rétablir la durabilité de ses services d'eau et d'assainissement, Cap Excellence a décidé de s'inscrire dans la démarche de Contrat de Progrès proposé par le Plan Eau DOM. Cela implique que la Communauté d'agglomération s'engage à réaliser un programme d'actions et d'investissements les plus pertinents au regard des progrès à réaliser autour de 4 orientations stratégiques :

- Restaurer les capacités financières des services publics de l'eau et de l'assainissement.
- Redéfinir les priorités techniques pour un service public de l'eau potable et de l'assainissement de qualité et durable.
- Accompagner les investissements lourds en eau et assainissement de manière ciblée avec la mise en œuvre effective des actions de renforcement des capacités financières et techniques des services.
- Intégrer les politiques de l'eau et d'assainissement dans les grands enjeux de développement.

En amont de la négociation du Contrat de Progrès, Cap Excellence et sa régie Eau d'Excellence ont répondu en septembre 2017, à deux appels à projet lancés par l'Etat sur la réduction des volumes non comptabilisés et la recherche et la réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable. Les actions présentées ont été retenues pour un montant total de 1 478 766 € afin de permettre le remplacement de 5 000 compteurs abonnés et la pose de compteurs et vannes de sectorisation pour repérer les fuites sur le réseau.

LES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES POUR LES PROCHAINES ANNÉES

EN EAU POTABLE

- Renouvellement des réseaux fuyards dans les Grands-Fonds Abymes et à Baie-Mahault.
- Renouvellement des réseaux vétustes dans le centre-ville de Pointe-à-Pitre.
- Construction d'une usine de traitement d'eau potable à Perrin Abymes et pose d'un réseau d'adduction entre Perrin et les réservoirs de Boisvin.
- Réhabilitation des réservoirs d'eau à Budan Baie-Mahault.
- Pose d'une canalisation de transfert d'eau potable entre les réservoirs de Baimbridge et celui de Petit-Pérou.
- Réhabilitation et confortement de l'usine de production d'eau et des réservoirs de Miquel.
- Construction d'un réservoir d'eau potable dans les Grands-Fonds Abymes.
- Renouvellement des 20 km de conduite d'eau brute entre le captage et l'usine de Miquel afin de sécuriser l'alimentation en eau à Pointe-à-Pitre.

EN ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Renouvellement et dévoiement des réseaux d'eaux usées situés dans le canal d'eaux pluviales à Pointe d'Or Petit-Pérou, Salle d'Asile et suppression de la mini-station d'épuration de Caduc et de Besson Abymes.
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées à Jarry et Moudong et suppression de mini-station d'épuration dans les secteurs de Wonche-Dalcia.
- Renouvellement des réseaux d'eaux usées à Dubouchage et au centre-ville de Pointe-à-Pitre et restructuration de la conduite de transfert en Bergevin et Jarry.
- Construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées à Pointe Donne Jarry.

LA REPRISE EN RÉGIE : PROCHAIN DÉFI À RELEVER POUR CAP EXCELLENCE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'agglomération Cap Excellence a fait le choix d'une gestion directe du service de l'eau par un opérateur unique et public : la Régie Eau d'Excellence. Pour mener à bien cette mission, Cap Excellence a choisi de doter sa régie de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Ce changement de mode de gestion, par nature bouleversant, a engagé la collectivité dans un processus de changement dans une temporalité courte avec le départ l'ancien délégataire le 31 décembre 2016, et ce, après près de cinquante années de délégation de services publics. Environ 96 agents de l'ancien délégataire la Générale des Eaux Guadeloupe ont été transférés vers la régie publique, le personnel manquant a été recruté. Il s'agissait de mettre en place une organisation efficiente et éviter toute rupture dans la continuité de ce service public essentiel pour le quotidien de la population. →



- **RÉCUPÉRATION D'EAUX PLUVIALES**
- **STATIONS D'ÉPURATION**
Privées, urbaines, industrielles
- **POSTES DE RELEVAGE**
Eaux usées, eaux claires
- **SURPRESSEURS**
Eaux usées, eaux potables
- **POMPES TOUS USAGES**
- **SÉPARATEURS D'HYDROCARBURES**
Graisse, fécules
- **CONTRAT D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION**
- **FOSSES SEPTIQUES**

CEDES

CARAÏBÉENNE D'ENVIRONNEMENT

Déchets Eaux et Services

780, rue Nobel - Z.I. Jarry - 97122 Baie-Mahault

Tél. : 0590 38 04 07

Fax : 0590 94 11 39

CANALISATIONS - ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT - FONTE DE VOIRIE

NOS VALEURS

- Fiabilité
- Qualité
- Efficacité
- Un service adapté aux exigences locales



RÉSEAUX PLUS

Transport de fluide sous pression

RÉSEAUX PLUS assure le négoce de canalisations destinées aux transports des eaux usées.

Nos métiers

- Transport de l'eau potable
- Transport des eaux usées
- Drainage et eaux d'irrigation

Nos garanties marques

Eau potable et usées : **ELECTROSTEEL / DYKA**
Fonte de voiries : **P.I.L**
Raccords laiton : **ISIFLO**
Irrigation : **ITRON**



NOUS CONTACTER

15 lot. Via Verde
ZAC de Houëlbourg
BP 2069 - 97192 JARRY Cedex
Tél. : 590 (0) 590 38 04 95
Fax : 590 (0) 590 38 04 94
Mail : reseauplus@wanadoo.fr



Les grandes orientations de la politique du service d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, notamment en terme d'amélioration du service rendu aux abonnés, de maîtrise des charges d'exploitation avec les économies d'eau à réaliser, en terme de tarifications, sont encadrés par une convention d'objectifs soumise à l'approbation du Conseil communautaire de Cap Excellence et signée avec la Régie Eau d'Excellence.

Un nouveau chapitre s'ouvre aujourd'hui dans l'exercice de la compétence eau et assainissement par Cap Excellence avec le regroupement programmé des volets investissement et exploitation au sein de la Régie Eau d'Excellence. L'ensemble des compétences eau et assainissement seront donc regroupées.

VERS UN SYNDICAT UNIQUE POUR LA GESTION DE L'EAU

Le 18 mars dernier, M. Eric JALTON, Président de Cap Excellence, conformément aux orientations proposées par la Conférence des Présidents, approuvait l'évolution du service public de l'eau vers une structure unique mixte ouverte à la carte pour la gestion de l'eau. Une solution concertée pour régler les problèmes de distribution de l'eau potable et de l'assainissement à l'échelle de la Guadeloupe, à laquelle Cap Excellence prendra pleinement part.

Le nouveau réservoir d'eau de Boisvin aux Abymes : les différentes étapes de la construction.



> LA RÉGIE EAU D'EXCELLENCE

En 2016, la Communauté d'agglomération Cap Excellence a fait le choix d'une gestion directe du service de l'eau par un opérateur unique et public.

Le 23 novembre 2016, le Conseil communautaire de Cap Excellence a créé sa régie pour gérer le service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de la Communauté d'agglomération. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2017, la Régie Eau d'Excellence assure la gestion des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de Cap Excellence, en remplacement de la Générale des Eaux Guadeloupe, opérateur privé en fonction depuis près de 60 ans.

Ce sont ainsi 96 agents de l'ancien délégataire, qui ont été transférés vers la régie publique.

La régie publique à autonomie financière et à personnalité morale Eau d'Excellence est dirigée par un Conseil d'Administration. Il associe 11 élus de Cap Excellence, 1 représentant d'association d'usagers de l'eau, 1 personnalité qualifiée et 1 représentant du personnel de la régie.

UNE TRANSITION RAPIDE, MAIS UN SERVICE GARANTI

Il s'agissait de mettre en place une organisation efficiente et éviter toute rupture dans la continuité de ce service public essentiel pour le quotidien de la population. L'une des mesures phares actées dès le 1^{er} janvier 2017 a été l'instauration d'un tarif unique de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur les trois villes constituant Cap Excellence.

La deuxième mesure importante a été de passer d'une facturation semestrielle à une facturation trimestrielle basée sur des relevés réels et non plus sur des estimations de consommation. Cette modification a nécessité des ajustements dans le calendrier initial de facturation et a été à l'origine de l'envoi de factures rapprochées durant la première année. Néanmoins, les factures prenaient bien en compte les volumes consommés dans la période considérée.

Le passage à une facturation trimestrielle basée sur des relevés réels, permet d'une part, une maîtrise du budget eau des abonnés et d'autre part permet à la régie de limiter les risques de fuites en identifiant

et en prévenant de manière régulière les fuites sur le réseau et les fuites à la charge de l'abonné.

Suite au travail mené au niveau du fichier client et sur le terrain, la régie a pu identifier 17 résidences qui n'étaient pas référencées dans la base, soit près de 1 200 clients et quelque 2 500 compteurs supplémentaires également non référencés, essentiellement dans la zone de Jarry.

Un véritable chantier d'amélioration de l'adressage a dû être lancé.

Résultat : après 7 mois d'activité, le taux de recouvrement des factures s'établissait à 52% au lieu de 49% à la fin du contrat de délégation de service public, au 31 décembre 2016. Et des actions sont engagées pour réduire le taux d'impayés notamment les fermetures des professionnels pour non-paiement. Le taux d'impayés chez les particuliers est de 36%. Il est de 46% chez les professionnels et de 68% pour les établissements publics, parmi lesquels le CHU pour près d'un tiers.

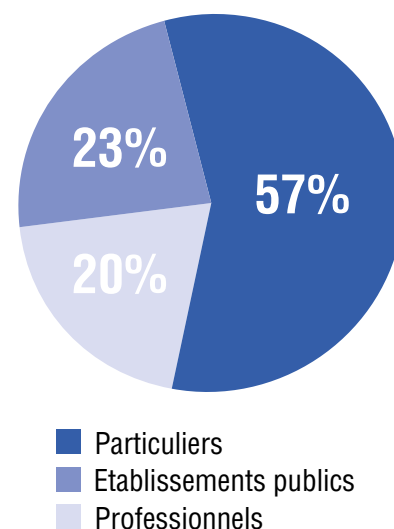
UN SERVICE EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la régie a ouvert une agence en ligne (<https://agence.eaudexcellence.fr/>) qui permet aux abonnés d'effectuer toutes leurs démarches de manière dématérialisée et d'interagir avec la régie quand ils le souhaitent.

Au cours de l'année 2019, une nouvelle agence devrait ouvrir sur le territoire de la ville des Abymes, pour améliorer la réception des clients du territoire des Grands-Fonds et des Abymes.

Deux bornes de paiement supplémentaires ont été installées à l'agence de Miquel et dans celle de Baie-Mahault et la Régie Eau d'Excellence s'est également attelée à améliorer et diversifier les modes de paiements des factures de ses clients. Aux moyens de paiement déjà existants (carte bancaire, internet, téléphone, chèque, espèces, prélèvement bancaire, virement, TIP, mandat cash et mandat compte), la régie a rajouté la possibilité de payer depuis un smartphone. Depuis le 19 juin 2018, les abonnés des trois villes membres peuvent acquitter leur facture depuis leur téléphone portable.

RÉPARTITION DE LA FACTURATION



SERVICE ABONNÉ

0590 41 33 33

- du lundi au jeudi de 7H30 à 15H.
- le vendredi de 7H30 à 14H.

SERVICE EN LIGNE

Agence en ligne : agence.eaudexcellence.fr
Site internet : www.eaudexcellence.fr
Courriel : serviceabonne@eaudexcellence.fr

ACCUEIL PHYSIQUE

• Pointe-à-Pitre/Les Abymes
46 Morne Miquel, 97142 Les Abymes

• Baie-Mahault
Angle des rues Hégésippe Légitimus
et Louisy Mathieu, 97122 Baie-Mahault



Jean-Claude TOLY,
Directeur P.I.
Centre Hospitalier
Gériatrique

Le CHGR, un établissement moderne pour une politique ambitieuse

Le Centre Hospitalier Gériatrique a connu dès le début de l'année 2018, une longue période durant laquelle il a eu à faire face à un double défi : Assurer la bonne fin du projet de relocalisation dans lequel il était engagé depuis de très longues années et, dans le même temps, faire preuve de solidarité pour permettre au Centre Hospitalier Universitaire, de bénéficier d'espaces de travail afin de garantir à minima la continuité des soins à nos concitoyens.

Ces deux mouvements auront demandé des réaménagements importants et de fortes révisions sur les organisations de travail et d'accueil prévues. Ainsi, pendant toute la période de construction du nouveau CHU à Perrin, l'établissement fonctionnera sur les deux sites du Morne Vergain et de Palais Royal.

Mais les aspects matériels de la situation n'ont pas fait disparaître la volonté du Centre Hospitalier Gériatrique, affirmée dès le précédent projet d'établissement, de voir reconnu son rôle d'acteur pertinent dans l'offre de soins vers les Personnes âgées sur le Territoire Centre. Depuis longtemps engagé sur l'amélioration de la qualité des soins médicaux, paramédicaux, de l'animation et de l'accompagnement en général, le projet de relocalisation du CHG visait à renforcer et élargir l'offre vers les Personnes âgées et le soutien aux familles. Mais aussi, pour être dans l'air du temps, de s'inscrire dans l'élaboration du parcours de soins intégratif d'une filière gériatrique bientraitante.

L'avenir du Centre Hospitalier Gériatrique, à moyen terme

■ Les activités traditionnelles seront maintenues sur les deux sites de l'établissement :

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) :

84 lits au Morne Vergain

58 lits à Palais Royal

■ Unité de Soins de Longues Durées

39 lits au Morne Vergain

84 lits à Palais Royal

■ Des activités spécifiques à Palais Royal :

20 places pour l'Hospitalisation A Domicile (HAD)

10 places d'Accueil de jour

■ La structure est également porteuse de dispositifs orientés vers le public ou vers les établissements :

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

PAERPA : Parcours de santé des personnes En Risque de Perte d'Autonomie

EOH : Equipe Opérationnelle d'Hygiène



Des perspectives de développement

Pour répondre au mieux aux demandes et aux attentes de la population, ceci afin de garantir un bon traitement aux Personnes âgées, le Centre Hospitalier Gériatologique envisage de proposer une Plateforme de répit et une formule Accueil de Jour itinérant. Cette seconde offre permettra de rapprocher le service rendu au plus près des besoins. La Plateforme de répit, quant à elle, sera destinée aux aidants.

Cette formule vise à leur fournir des temps où un autre prend leur relai afin de leur laisser ainsi le temps de souffler, en proposant des activités distrayantes.

« En effet, maintenant que nous allons progressivement considérer notre situation stabilisée, même si cela ne s'est pas fait dans le confort que nous souhaitons, le temps est venu de repenser la marche en avant dans l'intérêt des besoins de nos compatriotes, de reprendre un fonctionnement proactif dans l'intérêt de notre public cible. »

Ces différentes entités ont pour vocation à servir de support au développement des objectifs de renforcement et de structuration des procédures pour une plus grande lisibilité des dispositifs en faveur de la Personne âgée en Guadeloupe. Par le biais de partenariats avec les autres structures, mais aussi avec les organisations de la place, porteuses, elles-aussi, de projets innovants ou de modalités d'accompagnement qu'il s'agit de mettre en articulation :

- Contribuer au développement de la filière gériatrique ;
- Participer à la mise en place du parcours de soin de la Personne âgée sur le territoire centre ;
- Formaliser l'assurance de fournir des activités culturelles intégratives par le biais du service Animation ;
- Garantir la continuité d'un projet médical partagé entre la communauté médicale du CHG et celle des services médicaux du CHU à destination des Personnes âgées ;
- Assurer le développement d'un espace de travail et de partage des connaissances sur la gériatrie et la gérontologie, ouvert à l'ensemble des professionnels du secteur ;
- Promouvoir un cadre de vie favorable à la fin de vie sécurisée sur les deux sites ;
- Développer un partenariat structurant avec les autres EHPAD et Services œuvrant dans le domaine de la Personne âgée ;
- Favoriser le partage des pratiques et des informations relatives à la prise en soin du public cible ;
- Prévenir la prévention des troubles physiologiques et autres dysfonctions fréquents chez les soignants de ce domaine ;
- Contribuer aux échanges entre professionnels par le biais de l'organisation de colloques spécifiques.





> LA POLITIQUE D'HABITAT DE CAP EXCELLENCE

La Direction en charge du Renouvellement Urbain et de l'Habitat Indigne (DGARU) sur le territoire de Cap Excellence, a été créée au cours de l'année 2018. Elle doit traduire les ambitions des élus communautaires dans les quartiers définis comme prioritaires au titre de la Politique de la Ville, les QPV.

Sur le territoire communautaire de Cap Excellence, 7 QPV ont été définis en décembre 2014 par l'Etat : Boissard/Morne Flory, Vieux-Bourg/Les Lauriers, Grand-Camp, Cour Charneau/Raizet, Le Raizet, Mortenol, Chemin-Neuf/Carénage/Darboussier.

Ce sont dans ces zones que sont mises en œuvre toutes les actions qui relèvent de la Politique de la Ville, y compris les opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI).

La DGARU travaille à l'amélioration des conditions de vie des habitants du territoire et pilote particulièrement, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Les premières actions ont consisté à élaborer le cadre de travail et la feuille de route pour les années à venir.

Il convenait d'établir les bases du partenariat local que la Communauté d'agglomération devait porter par la suite au niveau national, notamment devant les instances de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Il a été défini que l'action de Cap Excellence porterait prioritairement sur les secteurs désignés comme "le cœur d'agglomération" à savoir Vieux Bourg /Les Lauriers et Charneau, Le Raizet.

L'ambition est de requalifier cette zone d'entrée de ville, qui n'a pas bénéficié des anciens programmes urbains et qui présente de véritables potentiels de développement économique.

Mais la réflexion et les études nécessaires se poursuivent à l'échelle de l'agglomération ce qui permettra d'établir le projet de territoire qui doit mener à la "Métropole Caribéenne". Outre les Quartiers Prioritaires au titre de la Politique de la Ville, dans les villes des Aymes et de Pointe-à-Pitre, les Quartiers de Veille Actives, dans celle de Baie-Mahault, sont intégrées dans les opérations de renouvellement urbain.

La phase de construction du protocole de préfiguration de ce NPNRU est amorcée et le projet de renouvellement de l'agglomération est en cours de construction.

D'ici la fin de cette année 2019, Cap Excellence doit signer le contrat de renouvellement urbain qui sera la feuille de route pour les 10 prochaines années.

LES ACTIONS EN MATIÈRE D'HABITAT SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

LE PROGRAMME LOCAL D'HABITAT DE CAP EXCELLENCE

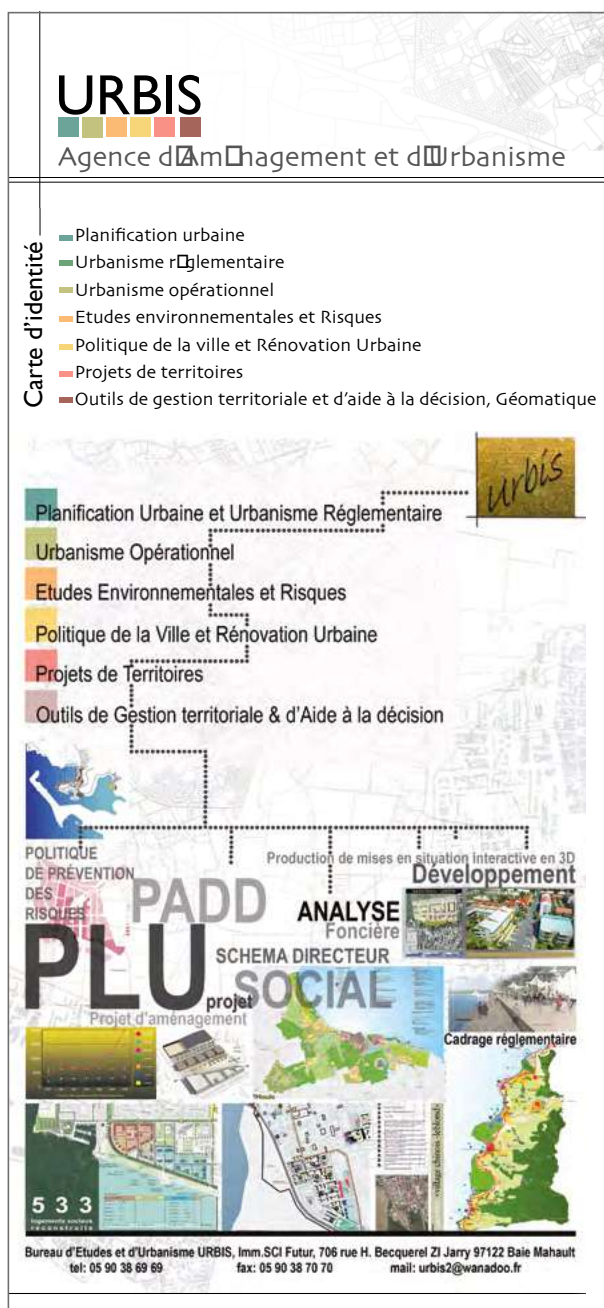
Le Programme Local d'Habitat (PLH) doit définir pour une durée de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergement. Il doit permettre le renouvellement urbain et la mixité sociale, mais aussi améliorer l'accessibilité du cadre de vie aux personnes handicapées. La DGARU, travaille actuellement à l'actualisation et à finalisation du Programme Local d'Habitat de Cap Excellence.

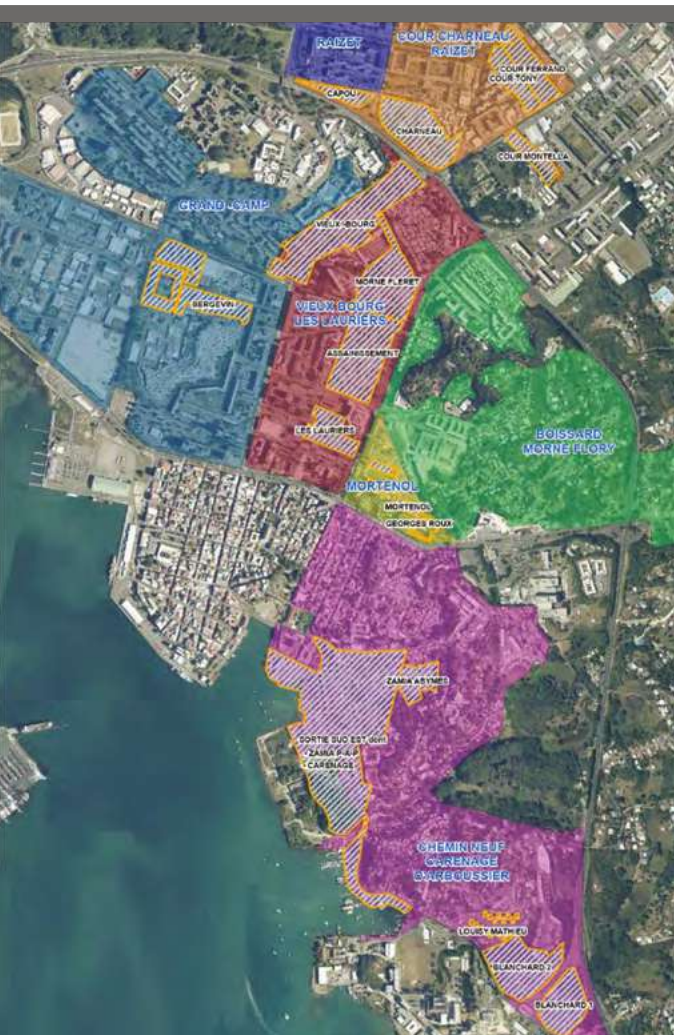
ÉTUDE HABITAT ET PEUPLEMENT (CIL ET CIA)

La Communauté d'agglomération doit mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), qui définit, avec les acteurs du logement, les orientations partagées en matière d'attribution de logements sociaux. Les objectifs, les engagements de chacun des partenaires, sont déclinés dans la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) qui doit concourir à construire une mixité sociale dont les Quartiers Prioritaires (QPV) seraient les principaux leviers opérationnels. Cette démarche doit également participer à construire l'équilibre territorial de l'offre de logement dans l'agglomération.

LE PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (PILHI)

De la publication du rapport de Serge LETCHIMY en 2009 sur "L'habitat insalubre et indigne dans les départements et régions d'Outre-Mer" ont découlé de nombreuses mesures dont celles consistant à mettre en synergie les compétences des acteurs locaux et les appuyer dans la lutte contre l'habitat





- Les QPV sur le territoire de Cap Excellence :
- Raizet
 - Cour Charneau - Raizet
 - Grand-Camp
 - Vieux Bourg - Les Lauriers
 - Mortenol
 - Boissard - Morne Flory
 - Chemin Neuf Carénage - Darboussier
 - Périumètre d'intervention

indigne. Ces mesures doivent être déclinées dans un Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne. Le PILHI doit permettre à Cap Excellence de définir les priorités d'actions sur 6 ans avec un calendrier prévisionnel, de programmer la mise en place des moyens humains nécessaires pour établir le Programme d'Actions Coordonnées et Territorialisées pour Lutter contre l'Insalubrité et enfin d'élaborer une feuille de route partagée permettant de passer du constat à la mise en œuvre de la résorption, en planifiant les interventions par étapes et priorités.

L'HABITAT PRIVÉ ET LES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

Afin de permettre à l'agglomération de conserver son statut de centralité, l'une des ambitions majeures est tout d'abord de renverser la tendance en matière d'évolution démographique. Pour ce faire, Cap Excellence veut favoriser l'inscription de l'offre nouvelle de logements (neufs ou réhabilités) notamment en résorbant la vacance dans le parc privé. Les études multicritères à conduire portent le repérage de l'ensemble des copropriétés existantes, l'appréciation des difficultés de gestion à la fois administratives, financières, de même que →



Les nouveaux ensembles du premier programme de rénovation urbaine ont pris place dans le paysage de Pointe-à-Pitre.



À LA SEMAG, NOUS METTONS NOS EXPERTISES AU SERVICE DE NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET DE NOS LOCATAIRES POUR PARTICIPER, DE MANIÈRE RESPONSABLE, À L'ESSOR DE NOS TERRITOIRES.



Aménagement de nouveaux quartiers aux Abymes (RUZAb)



Construction de l'école primaire de Montébello à Petit-Bourg



Modernisation des services de gestion locative



Développement du Jardin Botanique de Deshaies

AMENAGER NOS TERRITOIRES POUR DEVELOPPER LEURS POTENTIELS

Rénovations urbaines, résorption de l'habitat insalubre et création de ZAC.

BÂTIR DES ÉQUIPEMENTS ET DES LOGEMENTS SOCIAUX

Immobilier d'entreprise, équipements publics et privés, logements en Guadeloupe & en Martinique.

OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ AUX LOCATAIRES

Loyers adaptés aux revenus, logements agréables à vivre et service de proximité.

VALORISER LA CULTURE ET LA NATURE DE NOS PAYS

Gestion du Jardin Botanique de Deshaies & de Beauport Le Pays de la Canne à Port-Louis.

CONTACT SEMAG
0590 93 23 90
Espace SEMAG - BP 289 Boisripeaux
97182 Les Abymes
www.semag.fr

S'ENGAGER POUR VOUS EST DANS NOTRE NATURE.





Le programme de logement prévoit également l'aménagement d'espace de vie pour garder le lien social.

Le cœur de ville de Pointe-à-Pitre.



Inauguration le 2 mai 2018, d'un nouvel ensemble de 117 logements de la résidence "Les Jardins de Pedicette" à Grand-Camp, qui s'inscrit dans le premier programme de rénovation urbaine financé par l'ANRU.

les situations sociales spécifiques et fragilité structurelles du bâti (notamment au regard des risques naturels).

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS DU LOGEMENT (OLL)

Piloté par l'ADIL, l'Observatoire Local des Loyers vise à mieux connaître les niveaux et évolution des loyers du secteur locatif. Il s'agit ici de concourir à la création d'un outil fiable, partenarial et homogène sur tous les territoires. La visibilité sur le territoire permettra d'adapter et d'améliorer l'efficacité des politiques locales, notamment pour ce qui concerne le parc locatif privé. Cap Excellence désormais compétent en matière d'habitat et intéresser dans la construction de son PLH et de son projet NPNRU a été sollicité pour participer à la mise en œuvre de cet observatoire.

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Un partenariat établi en juin 2018 avec Action Logement doit permettre de concourir de façon opérationnelle aux orientations du PLH de Cap Excellence. Il a pour objectif de contribuer efficacement et concrètement au soutien de l'amélioration de l'habitat et des conditions d'accès des habitants à un logement de qualité. Le programme d'actions est à définir. Il portera sur des actions d'information vers les demandeurs de logement.

PMS
GROUPES ELECTROGENES - ELECTROMECHANIQUE

**VENTE • LOCATION • MAINTENANCE
INTERVENTION 7J/7
sur groupe électrogènes industriels**

GTPS
Guadeloupe Travaux Publics Services

PMS Sarl / GTPS
8 route de l'Hôtel, Tambour, 97170 PETIT BOURG
Tél. : 0690 318 638 – 0690 136 275
Email : pmscaraibes@gmail.com

System Lease
Location véhicules longue durée

LORSQUE LA ROUTE VOUS SIMPLIFIE LA VIE

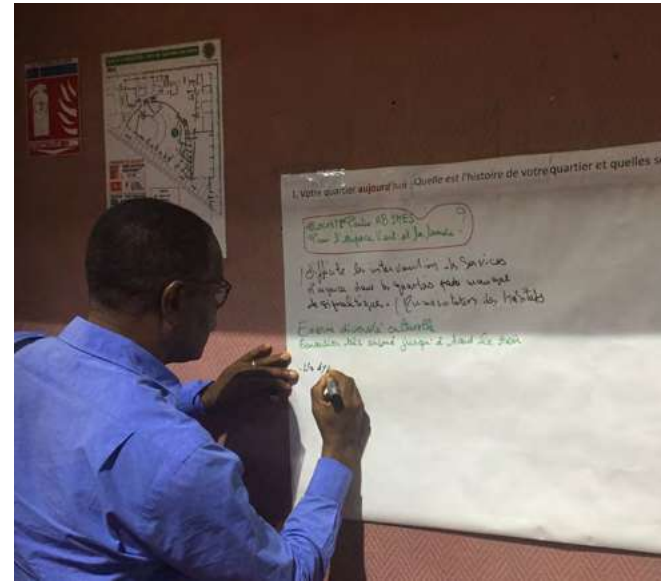
System Lease
1^{er} LOUEUR
INDÉPENDANT DES DOM

GUADELOUPE	MARTINIQUE	GUYANE	REUNION
Pôle Caraïbes Zone Loueurs 97139 LES ABYMES 05 90 41 42 00 FAX 05 90 41 18 07	Quartier Aéroport 97232 LE LAMENTIN 05 96 42 42 43 FAX 05 90 51 22 44	Lieu dit Terca 97351 MATOURY 05 94 30 25 13	7 boulevard du Chaudron 97490 SAINT CLOTHILDE 02 62 53 30 00 FAX 02 62 52 14 73

www.systemlease.fr

Réunion de concertation à Anquetil, en présence de plusieurs élus et de Eric JALTON, Président de Cap Excellence.

Les habitants du quartier d'Anquetil ont fait part de leurs attentes et de leurs inquiétudes.



Réunion de concertation au Centre Culturel de SONIS, pour les habitants du quartier de l'Assainissement.



Les habitants sont invités à s'exprimer sur l'histoire de leur quartier et ses particularités

Cap Excellence a lancé des réunions de concertation dans les 7 quartiers définis comme prioritaires au titre de la Politique de la Ville dans Pointe-à-Pitre et Les Abymes.

Les habitants ont été invités à donner leur avis et à formuler leurs doléances dans la cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui doit donner un autre visage à plusieurs quartiers du territoire communautaire, retenus dans le cadre de la Politique de la Ville.



- Tri des déchets
- Transit du regroupement des déchets
- Négocier de métaux non ferreux et de batteries
- Destruction

CENTRE DE TRI ET DE TRAITEMENTS DES DÉCHETS INDUSTRIELS

Le choix de l'efficacité pour la collecte le tri et la valorisation des déchets



Impasse F.Fournier, ZI Jarry Baie-mahault - Tél : 0590 38 57 29 - Email : de.caribeenne@wanadoo.fr



services.net
C'est nettement propre !

parties communes
nettoyage après sinistre
réactivité
domiciles
espaces verts
remise en état après travaux
nettoyage toiture

bureaux
bio-nettoyage
milieux industriels
rigueur
vitrerie
nettoyage vapeur
efficacité

**SPÉCIALISTE
DU NETTOYAGE
ET DE L'ENTRETIEN**

0590 46 38 42 / 0690 54 23 21
25 rue Achille René-Boisneuf
97110 Pointe-à-pitre
services.net@orange.fr
www.servicesnet.gp

**Demandez votre
devis gratuit !**



*La Galassie. Du Froid.
Et De La Climatisation*

N°1 DE LA CLIMATISATION CLÉ EN MAIN
GFC vous offre les meilleures marques.
Un suivi personnalisé, alliant confort et sécurité,
des milliers de pièces détachées...



COMFORT AIR
PRIMAIR

DES APPAREILS FRIGORIFIQUES
DESTINÉS AUX PROFESSIONNELS ET AUX PARTICULIERS



LA QUALITÉ AU MEILLEUR PRIX !

GFC • ZAC de Moudong Sud 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 25 42 42 • Email : gf.c@wanadoo.fr
SUPERCLIMAT • ZA de Providence, route de l'Aéroport
97139 Les Abymes • Tél. : 0590 83 18 98



VER20
CONSULTING

CABINET CONSEIL
PARTENAIRE DE VOS TRANSFORMATIONS OUTRE-MER

**STRATÉGIE • ORGANISATION • SYSTÈME D'INFORMATION
ENTREPRISES • ADMINISTRATIONS PUBLIQUES • ASSOCIATIONS**

NOTRE VOCATION
VERSO Consulting a pour vocation d'aider les entreprises, associations et administrations publiques à faire valuer et améliorer leur organisation, afin qu'elles puissent être en capacité de s'adapter aux évolutions de leur environnement (territoire, société, législation et réglementation, technologie,...)

NOS ATOUTS
Un ancrage local unique synonyme de proximité, de réactivité et d'expertise du territoire.
Une équipe diversifiée, associant polyvalence et expertises métier, sectorielles et géographiques.



 Plus d'information : www.verso-consulting.fr

T.S.T.P

Tous Services Travaux Public

VRD - FOSSE SEPTIQUE
CANALISATION
EAUX POTABLES & USÉES



63 rue Jean Jaurès - 97139 LES ABYMES
Mobile : 0690 340 973
Email : tstp08@yahoo.fr

Siret : 797 646 510 00017 - APE 4120B

BALINEAU



FONDATEMENTS SPÉCIALES ET TRAVAUX NAUTIQUES




- Travaux en sites fluvial et maritime
- Dragages
- Pieux battus / forés
- Palplanches
- Amélioration des sols
 - Drains verticaux
 - Inclusions rigides
 - Compactage par vibrations

Siège social et bureaux :
3 avenue Paul Langevin - Enora Park
CS 30039 - 33615 PESSAC cedex
Tél. : +33 (0) 5 57 89 16 78
Fax : +33 (0) 5 56 07 34 78
balineau@balineau.fr

Agence Antilles / Guyane
Rue Nobel - Z.I. de Jarry - BP 2183
97195 JARRY cedex
Tél. : +590 (0) 590 32 59 10
Fax : +590 (0) 590 26 89 44
balineau.antilles@balineau.fr

www.balineau.com

Ariane

 Revendeur agréé

Des professionnels à votre service



Imm. Orlando, 39 rue Ferdinand Forest
Z.I. JARRY - BAIE-MAHAULT
Tél. : 26 75 15 - Fax : 0590 26 61 23
Email : ariane.info@wanadoo.fr



VOTRE APPLICATION DE PAIEMENT DE FACTURES

loyer

relance

zapay.fr

CB

espèces

TIP
électronique

eau



Novatec est le fruit d'une longue expérience au service du paiement.

Créée par Xavier BALTUS en 2005, la société Novatec se veut à la pointe de l'innovation sur son secteur.

Spécialisée dans l'ingénierie monétique, bancaire et privative, Novatec est un précurseur dans les systèmes d'encaissement et de paiement.

Outre la vente, la location, la réparation, la maintenance de Terminaux de Paiement Électronique (TPE), la mise en place de Terminaux de Point de Vente (TPV) et de leurs différents périphériques, aujourd'hui Novatec dynamise la gestion des moyens de paiement et de rechargement, en s'appuyant sur des plateformes informatiques novatrices, puissantes et sécurisées.

En 2018, Novatec dévoile une nouvelle plateforme de paiement : ZAPAY

Il s'agit d'une application pratique, gratuite et sécurisée qui permet aux consommateurs de payer et gérer leurs factures en quelques clics. Elle a pour but d'accompagner les grands facturiers, nos clients, dans la fluidification de leurs encaissements en réduisant leurs coûts de gestion.

Parmi eux, nous comptons des fournisseurs d'eau, loyers ...tels que : Eau d'Excellence, Rénoc, Générale des Eaux, Sikoa, Sig en Guadeloupe et Smhlm, Ozanam, Simko, Sme, Odyssi, Sgde en Martinique et Guyane.



LA GESTION AUTOMATIQUE DES PLANS DE RELANCE

Zapay trouve son efficacité dans le recouvrement des factures, grâce à des procédures précontentieuses par **la gestion automatique des plans de relance Sms**.

Le taux d'ouverture d'un sms est de 97%. La relance de facture par sms est l'occasion de rappeler et générer un encaissement dans 30% des cas, et de considérablement améliorer la performance de la trésorerie et donc de diminuer le taux d'impayés.



L'APPLICATION DE PAIEMENT DE FACTURE

La valeur ajoutée de Zapay est la diversité et la simplification de divers moyens de paiement, tels que : la carte bancaire, le prélèvement par TIP électronique (SEPA) et les espèces dans les commerces de proximité via un réseau de partenaires.

A CHAQUE TYPE DE PAIEMENT SON PUBLIC...

- Rapide et sécurisé, **le paiement par carte bancaire** bien sûr disponible en ligne, sur smartphone et tablette
- Pratique, **le paiement par prélèvement par le biais du TIP Electronique SEPA**, offre aux clients la liberté de choisir la date de leur règlement
- Souple, **le paiement en espèces dans les commerces de proximité**, permet de payer en direct, rapidement et sans contrainte horaire.

Ce dernier mode de paiement répondra incontestablement au besoin des clients non-détenteurs de carte bancaire, à ceux qui préfèrent le paiement en direct au paiement ligne ou plus simplement aux personnes qui préfèrent garder le contact avec le commerçant du coin.

LE QR CODE DE PAIEMENT

Le QR code Zapay permet à toute entreprise qui émet des factures de les encaisser facilement. Il s'intègre sur tous les documents : facture, quittance de loyer, newsletter, carte de cantine, carte de transports, campagne de dons... et la gestion, le paiement de facture deviennent accessibles en 1 clic !
Le paiement à portée de main...

www.zapay.fr



ZAPAY

PRIX INNOVATION OUTREMER 2018

Le 19 Novembre 2018, a eu lieu la 4ème édition du concours national Innovation Outremer, créé à l'initiative d'Outremer Network, en partenariat avec Impact Partenaires et Bpifrance.

Cet événement s'est déroulé sous le haut patronage et la participation d'Annick GIRARDIN Ministre des Outremer et de Mounir MAHJOUBI Secrétaire d'Etat, Chargé du numérique.

Ce concours a pour but de récompenser, des projets innovants (innovations technologiques, de rupture, sociales...) portés par des ultramarins. Lors de cette soirée ZAPAY remportait le prix INNOVATION OUTREMER - Catégorie MOBILE au cœur de la Station F. à Paris.

NOVATEC

Immeuble Lamimasca,
Voie verte - Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0590 38 08 21
contact@zapay.fr



Téléchargez ZAPAY



Un nouveau design très coloré pour les poubelles/ container de Cap Excellence.

Composter ses déchets verts... tout le monde peut s'y mettre ! ➤

➤ Installation d'une poubelle géante gonflage lors d'opération de sensibilisation au tri des déchets.



Votre solution en matériels de collectes sélectives des déchets

TRI VERT - imm. SOGETRI SUD - rue Alfred Lumière
Z.I. Jarry - 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 60 65 56 - Email : s.trivert@orange.fr



La collecte sélective des déchets

Elément fondamentale de la démarche environnementale des collectivités, la collecte sélective des déchets s'appuie sur des solutions associant fonctionnalité, ergonomie, durabilité, esthétique et budget.

Tri-Vert distribue ses bacs roulants, caissettes, colonne d'apport volontaire, contenant semi-enterré, collecteur d'huile végétale, bennes ampliroll, bacs de rétentions, armoires DMS ...



Bacs roulants : 2 et 4 roues



Presse



Colonne d'apport volontaire



Collecteur d'huile végétale



Bennes amovibles



Valorisation des déchets verts

Tri-Vert s'associe aux côtés des collectivités et communautés des communes pour favoriser l'aide au compostage individuel. A cet effet, l'entreprise propose tout une gamme complète et évolutive de composteur en bois ou en polyéthylène, mais aussi de bio sceau pour collecter les déchets fermentescibles.

La collecte de déchets dangereux

Collectivités, industriels et professionnels de santé, Tri-Vert vous propose également des solutions pour collecter, stocker et transporter vos déchets dangereux selon les normes en vigueur.



Collecteur de batterie



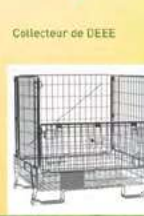
Collecteur de fusée



Bacs de Rétention



Collecteur d'huiles usagées



Collecteur de DEEE



Collecteur des déchets médicaux

Collecteur de piles

➤ LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE SERVICE URBAIN ET CADRE DE VIE

Cette DGA a été créée à Cap Excellence il y a trois ans avec le transfert des groupes de compétences environnement des villes membres à la Communauté d'agglomération. Elle a d'abord été chargée de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés, mais peut-être amenée à prendre en charge d'autres missions, en fonction des besoins et des trois villes membres.

Les équipes opérationnelles de la Direction Générale Adjointe Service Urbain et Cadre de vie sont réparties sur trois pôles territoriaux. Elles sont accompagnées par des directions transversales pour la gestion des marchés et du budget issu de la collecte de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ces fonctionnelles gèrent une vingtaine de marchés publics et font le lien au quotidien avec les services techniques des villes membres, sur la question de la propreté, qui demeure une compétence communale.

Au cours de ces trois premières années, il a s'agit de faire évoluer les méthodes de travail afin d'offrir le même niveau de service à tous les usagers sur le territoire communautaire.

Les projets initiés par les villes ont été repris par Cap Excellence pour finaliser leur mise en œuvre. Parmi eux, la construction d'une déchetterie à Baie-Mahault et la modernisation de celle de Petit-Pérou aux Aymes. Cette unité de traitement, créée il y a une dizaine d'années, utilisée par de nombreux usagers - et même non issus du territoire communautaire - doit être mise aux normes. Ces travaux doivent permettre de sécuriser l'activité des agents du site, mais aussi parfaire celle des usagers. Une deuxième déchetterie-ressourcerie, aux Aymes doit également venir compléter l'offre sur ce territoire. Enfin, la déchetterie du Syvade devrait être reprise par Cap Excellence afin de créer un véritable réseau de déchetteries pour renforcer le service offert aux usagers et faire face aux évolutions réglementaires.

LES OPÉRATIONS MENÉES SUR LE TERRAIN

A Pointe-à-Pitre, Cap Excellence a lancé un Plan d'Amélioration de la Collecte Sélective pour un montant global de 255 460 € HT, consistant à repositionner et à remettre en état les bornes d'apport volontaire et à implanter de la signalétique, sur 44 points.

Ce Plan s'est accompagné d'une large campagne de communication, afin de sensibiliser les usagers sur la nécessité du tri des déchets :

- pose d'affiche de consignes de tri dans les halls d'immeubles ;
- réalisation d'une mascotte ;
- diffusion de spots sur les écrans LED de la ville ;
- création de modules audiovisuels ;

- réalisation d'un guide de tri ;
- campagne d'affichage sur les faces de bus ;
- confection de sets de table pour des restaurants ;
- réalisation d'une poubelle géante pour les animations ;
- acquisition d'un kit de communication pour les ambassadeurs.

A Baie-Mahault, 900 000€ HT ont été budgétisés pour le renforcement de la collecte collective.

Ce programme a permis :

- le repositionnement et la remise en état des bornes d'apport volontaire ;
- l'acquisition de 60 nouvelles bornes et la desserte de 30 points supplémentaires ;
- la pose de signalétiques sur 99 points.

Cap Excellence porte également un projet de construction et d'équipement de la déchetterie de Trioncelle à Baie-Mahault.

Aux Aymes, les travaux prévus de modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou, prévoient :

- la modernisation de l'organisation du site ;

- le contrôle d'accès par badge ;
- l'adaptation du local du gardien ;
- la reprise des quais de déchargement et des clôtures ;
- une signalisation de sécurité pour les usages et les agents, ainsi que des stationnements ;
- la réorganisation des zones de stockage des huiles usagers et du gros électroménager ;
- l'éclairage, la sécurisation et le vidéosurveillance du site ;
- la reprise de la voirie et des eaux pluviales.

Cap Excellence a également lancé une opération de mise en place du compostage domestique sur le territoire des Aymes avec une enveloppe globale de 563 000€ HT. Trois mille kits de compostage ont été mis à disposition des ménages volontaires, habitant en maison individuelle. La première phase de cette opération de distribution a tout d'abord concerné les quartiers de Salle d'Asile, Chauvel, Besson, Pointe d'or, Palais royal et Chateau. Lors de la présentation du Plan Régional de Gestion des Déchets, le principe de 3 unités de valorisation a été retenu dont l'une à La Gabarre. ●



Couverture du document édité et distribué par Cap Excellence afin de sensibiliser les résidents de la Communauté d'Agglomération au tri sélectif des déchets ménagers.

CONCEPT Jardin de pervenche
Entreprise d'espaces verts et nettoyage de locaux

- Entretien espaces verts (Tonte, taille, débroussaillage, ramassage des déchets verts ...)
- Elagage • Abattage d'arbres
- Conception de jardins
- Nettoyage de locaux

3 rue Barbe en or
Guenette - 97160 LE MOULE
Tél : 05 90 23 26 32 - Fax : 05 90 23 66 35
cj.pervenche@orange.fr - www.jardinpervenche.fr

LE SYVADE, SE PRÉPARE À LA NOUVELLE ORGANISATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS EN GUADELOUPE

Le projet de plateforme environnementale multifilière de la Gabarre évolue avec le temps et les orientations politiques. Depuis le décret du 17 juin 2016, venant préciser la loi NOTRe, ce sont les collectivités régionales qui ont compétence intégrale en matière de planification de la gestion des déchets et sont donc en charge de l'élaboration des PRPGD, Plans Régionaux de Prévention et de Gestion des Déchets. De ce fait, la stratégie en termes de traitement des déchets ménagers et assimilés a été revue. **Le SYVADE se prépare à cette nouvelle organisation et son président, Michel RINÇON, fait le point sur les enjeux qui en découlent.**



Michel RINÇON
Président du SYVADE

COMMENT SE PORTE LE SYVADE ?

« Le SYVADE se porte bien ! Notre budget est voté et exécuté en équilibre. Nos dépenses de personnel sont maîtrisées, notre endettement est limité. Ces charges ne représentent respectivement que 10,5% et environ 35% des recettes de fonctionnement au 1^{er} janvier 2018. Quand je regarde la conjoncture actuelle, j'éprouve une certaine fierté à être au SYVADE. Si l'on considère par exemple la gestion du dossier de l'eau potable, c'est la débâcle la plus totale ! Les élus en charge ont laissé une multinationale prendre la main. Aujourd'hui, il leur est difficile de démêler la question pour proposer aux guadeloupéens une solution digne de ce nom, face aux problèmes qu'ils subissent en matière d'eau ».

IL ÉTAIT QUESTION DE LA CONSTRUCTION D'UNE GROSSE UNITÉ DE TRAITEMENT DES DÉCHETS SUR LE SITE DE LA GABARRE. OÙ EN EST-ON DE CE PROJET ?

« Cette unité de traitement qui se voulait unique n'est plus la seule envisagée pour la Guadeloupe. La Région prévoit d'en installer deux autres, l'une en Sud Basse-Terre et l'autre, dans le Nord Grande-Terre. Ainsi, le SYVADE desservirait les territoires de la Communauté d'agglomération Cap Excellence et de la Communauté des communes de Marie-Galante. Nous travaillons donc, sur un projet adapté à ce périmètre, qui devra répondre aux exigences de la Région et coûter quelques 45 millions, au lieu des 200 millions d'investissements que nous envisagions pour la création, à la Gabarre, d'une grosse unité destinée au traitement des déchets de toute la Guadeloupe ».

QUEL EST VOTRE AVIS SUR CE CHOIX DE TROIS SITES DE TRAITEMENT ?

« Il est encore trop tôt pour se prononcer. Je ne peux, pour l'heure, qu'espérer que cette décision soit la bonne ! Le temps nous le dira ! En tout état de cause, il est selon moi, impératif qu'il y ait à la tête de ces trois entités, des personnes soucieuses de l'intérêt commun.

Cette nouvelle structuration, pilotée par la Région Guadeloupe est le fruit d'une concertation large, avec les différents acteurs. Au niveau du SYVADE, nous avons mis également en place des réunions régulières, en toute transparence, avec l'intégralité de nos membres, afin qu'ils donnent leur avis et ainsi, nous assurer les moyens de parvenir à notre objectif ».

POURQUOI CE CHOIX DE RÉPARTITION SUR TROIS SITES PLUTÔT QUE DE CENTRALISER LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À LA GABARRE ?

« Peut-être est-ce tout simplement, parce qu'en Guadeloupe nous avons du mal à nous mettre ensemble, à créer l'union sacrée pour réaliser les grands projets en faveur des Guadeloupéens. La politique prend hélas souvent le pas sur l'essentiel et c'est bien dommage » !

QU'EN SERA-T-IL DE LA VALORISATION DES DÉCHETS SUR LE SITE DE LA GABARRE ?

« Il y a moins de dix ans, il s'agissait encore d'une ancienne décharge à ciel ouvert. Aussi, mettre le site aux normes constituait une priorité ! C'est ainsi que nous avons commencé par réhabiliter l'espace, afin notamment de protéger la nappe phréatique. Cette étape, essentielle pour nous, s'est traduite par la pose de membranes dans les alvéoles d'enfouissement des déchets, afin d'éviter des pollutions des sols ou des eaux, à l'image du scandale de la chlordécone.

Auparavant, le gaz produit par la fermentation des déchets était rejeté dans la nature, après avoir été traité. Aujourd'hui, nous transformons ce même biogaz en énergie électrique, que nous revendons à EDF Archipel Guadeloupe. Cette production est, pour l'heure, minime - elle est équivalente à la consommation d'une commune comme Deshaies ou Grand-Bourg - mais ce n'est qu'un début, qu'une première expérience concluante de nos capacités à valoriser les déchets que nous traitons à la Gabarre ».

LE SYNDICAT DE VALORISATION DES DÉCHETS DE LA GUADELOUPE

Le SYVADE de la Guadeloupe, créé en 1973 sous la dénomination SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagers) exerce la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés définie par le code général des collectivités territoriales (article L 2224-13). L'établissement public opère sur un territoire qui couvre à peu près la moitié de la population guadeloupéenne. Il s'agit d'un syndicat mixte ouvert, depuis l'entrée en 2014 de la Région Guadeloupe et du Département, en tant que membres. Annuellement, le SYVADE assure le traitement d'environ 90 000 tonnes de déchets ménagers résiduels.

PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS NON DANGEREUX (PRPGDND)

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a introduit la notion de Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

L'élaboration de ce plan unique s'inscrit dans une démarche de mise à jour et d'unification des plans relatifs aux déchets non dangereux, aux déchets dangereux et aux déchets issus du bâtiment et travaux publics.

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA) de la Guadeloupe a été approuvé le 16 janvier 2008. Suite à l'évolution du code de l'environnement, le Conseil Départemental de Guadeloupe a lancé la révision de ce plan, fin 2013, afin d'adopter un Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PPG-DND). Le scénario du plan a été validé le 30 octobre 2015 et l'approbation du plan, en juin 2017 par le Conseil régional.

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux est un outil clé pour la stratégie de gestion des déchets dans l'archipel. Il définit la politique des déchets sur 12 ans, fixe les objectifs de prévention et de valorisation à atteindre et précise les installations à créer ou à adapter sur le territoire.

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU BIOGAZ DE LA GABARRE

En novembre 2017, la transformation du site a franchi une nouvelle étape avec la construction et la mise en service d'une installation de valorisation du biogaz issu de la dégradation biologique des déchets.

Autrefois, détruit par torchère, selon les normes en vigueur, le biogaz capté dans les massifs de déchets de la Gabarre est désormais utilisé comme carburant pour alimenter deux groupes électrogènes et produire de l'électricité, injectée sur le réseau de distribution local. Cet investissement de 3,7 millions d'euros permet une production électrique de 18 000 MWh par an, représentant 1,5 % de la consommation électrique de l'île et 5 % de la production d'énergie électrique d'origine renouvelable de la Guadeloupe. Avec ce nouvel équipement, le SYVADE a ainsi permis d'inscrire la gestion des déchets comme élément important de la transition énergétique de la Guadeloupe et contribue à l'atteinte de l'objectif d'autonomie énergétique de l'archipel fixé à l'horizon 2030.



LES PROJETS DU SYVADE

Par David PONCET, DGS du SYVADE

Après avoir réussi la transformation complète du site de la Gabarre, le SYVADE entend maintenant poursuivre la modernisation de ses installations et aller vers davantage de valorisation des déchets. Pour cela, le SYVADE dispose de plus de 11 hectares de réserve foncière qu'il souhaite optimiser en termes d'aménagement durable.

Le nouveau plan de gestion des déchets dont l'élaboration est pilotée par la Région, retient un scénario avec trois unités de traitement réparties sur le territoire. Dans ce schéma, l'agglomération centre doit être équipée d'une unité de traitement et de valorisation qui doit desservir le territoire de Cap Excellence et celui de la Communauté de communes de Marie-Galante.

En complète synergie avec ces deux collectivités, le SYVADE est l'opérateur en charge de porter ce nouveau projet qui devra voir le jour sur le site de la Gabarre. Actuellement au stade des études de faisabilité, l'usine devrait être dimensionnée pour pouvoir traiter 70 000 tonnes de déchets par an et permettra le tri et la valorisation matière et énergie des déchets selon les meilleures techniques disponibles.

L'objectif est de finaliser les études préalables afin de lancer l'appel d'offres pour la construction de l'usine au début de l'année 2019 avec une mise en service prévisionnelle en 2022.

De manière complémentaire, le SYVADE travaille à un projet de construction de véritable pôle environnemental pour optimiser la gestion des déchets de Marie-Galante. Avec un gisement relativement faible, environ 3 000 tonnes par an, la logistique de gestion des déchets de Marie-Galante est véritablement contraignante avec notamment des coûts de transport maritime prohibitifs. L'objectif est de remplacer le quai de transfert actuel par un équipement qui permettra de pré-traiter, traiter au maximum les déchets de Marie-Galante sur place. Pour la partie qui devra être exportée (fraction résiduelle, matériau recyclable, etc.), l'installation permettra d'optimiser la logistique et les coûts de transport, avec notamment des équipements de broyage et de mise en balles.

Compte tenu des délais de réalisation de ces projets, le SYVADE doit parallèlement assurer la continuité du traitement des déchets sur le site de la Gabarre en construisant de nouvelles alvéoles de stockage. Les capacités actuelles de traitement devraient en effet être saturées fin 2019. Le SYVADE porte donc un projet d'aménagement de nouvelles alvéoles pour un coût prévisionnel de l'ordre de 12 millions d'euros et dont l'appel d'offres sera lancé très prochainement afin de disposer de capacité de stockage sur le site de la Gabarre au moins jusqu'en 2023.

Enfin, le SYVADE ambitionne d'agrandir et moderniser la déchèterie de la Gabarre, pour faire face notamment aux nouvelles filières qui se sont développées, et d'y adosser une ressourcerie pour favoriser le réemploi. La programmation de ce lieu dédiée à la prévention et au tri pour les usagers, intégrera un espace ludo-pédagogique et d'accueil de tous types de publics pour expliquer en quoi le déchet est une ressource, l'importance du geste de tri et comment fonctionne ces nouvelles installations.

A cela s'ajoutent environ 20 000 tonnes de déchets ménagers recyclables que le SYVADE confie après appel d'offre à des industriels implantés en Guadeloupe et spécialisés dans la valorisation des déchets. Le SYVADE exploite une installation de stockage de déchets non dangereux implantée sur le site de la Gabarre, une déchèterie et plus récemment, une unité de valorisation énergétique du biogaz.

> LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La DGA est composée d'une vingtaine d'agents, répartis 5 compétences :

- Urbanisme et cohérence territoriale ;
- Développement Durable et Mobilité ;
- Grands travaux Opération d'aménagement et de Transport ;
- Services techniques.

Elle est en charge de l'élaboration des documents stratégiques en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement durable et singulièrement dans le domaine de la transition énergétique. De façon transversale, la DGA Aménagement et Développement Durable est chargée d'intégrer les enjeux du développement durable dans les différents projets portés par Cap Excellence. De manière plus opérationnelle, cette direction a aussi en charge la réalisation de travaux et la mise à disposition des équipements qui répondent aux besoins des différents services de la Communauté d'agglomération.

Parmi les grands travaux à la charge de cette DGA, ceux du Centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre et de réhabilitation du Centre Culturel de Sonis aux Abymes. Mais aussi la mise à niveau des différents équipements et bâtiments gérés par Cap Excellence.

LES DOSSIERS PORTÉS

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis décembre 2008, la Communauté d'agglomération Cap Excellence exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence du transport urbain (lignes régulières des voyageurs et lignes scolaires).

Les lignes régulières urbaines de voyageurs sont gérées par la Syndicat Mixte des Transports.

LE PLAN PAYSAGE

Le Plan Paysage Territorial de Cap Excellence est l'outil au service de la gestion du paysage, sa protection, sa valorisation dans les politiques d'aménagement du territoire. Ce Plan de Paysage qui a été retenu dans le cadre de l'appel à projet national "Plans de paysage 2018" est actuellement en phase rédactionnelle. A terme cet outil devra s'imposer à tous les acteurs intervenant dans l'espace communautaire.

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA SIGNALISATION COMMUNAUTAIRE ET 1^{ÈRE} TRANCHE DE TRAVAUX

Ce schéma directeur s'inscrit dans celui initié par la Région et le Département en matière de signalisation de jalonnement sur l'ensemble de l'archipel guadeloupéen. Cette étude permettra de :

- définir les besoins en termes de signalisation à l'échelle communautaire ;

- d'adopter une charte graphique communautaire ;
- d'identifier l'implantation des totems et des Relais d'Informations Service (RIS) en concertation avec les services de Routes de Guadeloupe et les villes membres ;
- lister tous les sites d'intérêt touristique, économique et culturel à signaler sur les 3 villes ;
- proposer une maquette budgétaire des travaux ;
- établir un planning général du projet, croisé avec une programmation pluriannuelle selon les orientations de Cap Excellence.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Il définit les objectifs et les priorités intercommunaux en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacement, de lutte contre l'étalement urbain, de développement des communications numériques, de développement économique et culturel, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, des paysages et ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques.

La phase de concertation avec la population a été lancée en novembre 2018.

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

La mise en place d'un système d'information géographique permet à l'EPCI de disposer et d'utiliser toutes les données graphiques susceptibles de participer à la bonne exécution de ses missions dans le cadre de l'intérêt communautaire.

Il s'agit notamment de :

- disposer des informations contenues dans les bases de données de nos partenaires ;
- disposer d'une base de données opérationnelle sur tous les champs d'actions de Cap Excellence ;
- disposer d'une grande autonomie en termes de traitement des données ;
- partager avec nos partenaires et la population les informations clés de notre territoire et faciliter les synergies.

Depuis la fin de l'année 2018, le SIG de Cap Excellence est opérationnel. Il s'agit maintenant de finaliser sa mise en place en intégrant de nouvelles données territoriales, et de former l'ensemble des utilisateurs à ce nouvel outil.

LE PLAN CLIMAT ENERGIE

En 2019, le PCET de Cap Excellence doit être révisé et évoluer en Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Un nouveau marché doit donc être lancé pour choisir des prestataires pour accompagner la

- Périmètre de réflexion
- Périmètre opérationnel :
- Tranche 1
- Tranche 2
- Entrée de ville

Communauté d'agglomération dans cette révision et effectuer l'évaluation environnementale de ce document stratégique.

D'autre part, d'autres projets climats énergie sont en cours de réalisation. C'est le cas des projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques ou encore des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet TEPCV.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME (AEU) SCOT

La réalisation d'une approche environnementale de l'urbanisme permet d'intégrer et de décliner dès la définition du projet urbain les problématiques de gestion optimale des ressources du territoire.

L'AEU est mise en œuvre pour l'élaboration du SCOT. Une démarche similaire est appliquée pour la définition du projet urbain des quartiers prioritaires à restructurer.

ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Les PPBE sont des documents dont le contenu est encadré par la réglementation et doit répondre à 3 objectifs :

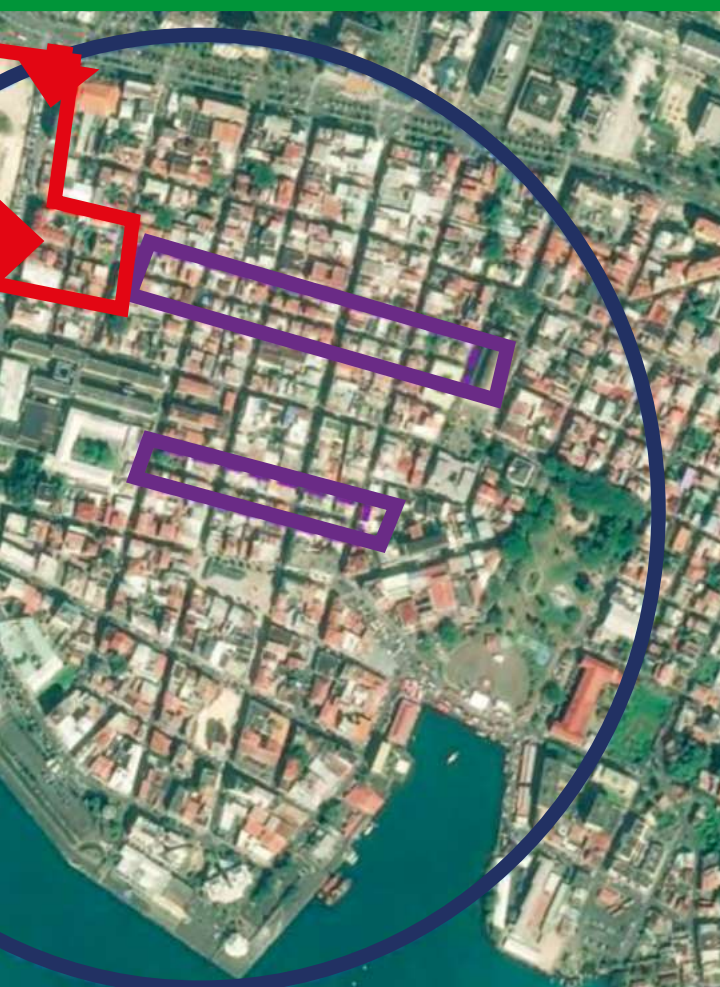
- la réduction du bruit dans les zones fortement exposées ;
- la préservation des zones calmes ;
- la prévention du bruit dans l'environnement du territoire.

Sur la base des cartes de bruit réalisées par le DGA Aménagement du Territoire et Développement Durable, Cap Excellence doit maintenant élaborer un plan d'action à mettre en œuvre sur le territoire communautaire.

PROJET DE TCSP

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) et de son prochain appel à projet national qui en découlera, la Communauté d'agglomération Cap Excellence, en partenariat avec le SMT, affine

ITINÉRAIRES TOURISTIQUES : le projet des 3 parcours thématiques



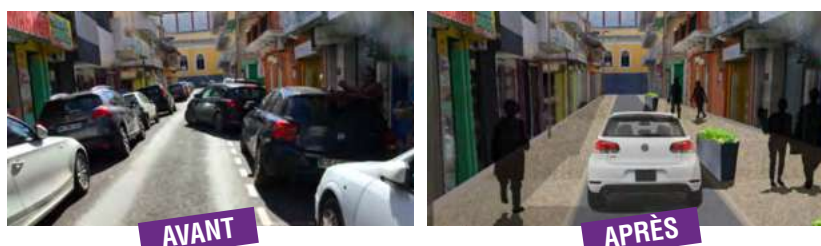
Perspective des aménagements possibles de l'entrée de ville (travaux préalables)



Perspectives des aménagements possibles de la rue Lamartine (1^{ère} tranche de réalisation)



Perspectives des aménagements possibles de la rue Lamartine (2^{ème} tranche de réalisation)



Perspectives des aménagements possibles de la rue Sadi Carnot (2^{ème} tranche de réalisation)



les caractéristiques techniques et urbaines du projet et de définir son phasage, une étude est en cours de finalisation :

- étude de modélisation du trafic, afin de dimensionner la nouvelle offre de transport sur ce nouveau réseau. Il est nécessaire de mettre en place un modèle de prévision de trafics. Cette étude permet de simuler le trafic des usagers à l'horizon de la mise en service de la première phase du TCSP ;
- étude complémentaire (mode BHNS). Cette étude vise à définir en mode bus l'insertion urbaine qui caractérisera le tracé futur du TCSP et à préciser les contours financiers pour les coûts d'investissement et d'exploitation.

DIRECT IN-LINE PUMP SYSTEM
le pompage en ligne directe sans rétention

Conception modulaire tout inox

Pompe module piloté par vitesse variable permettant des économies d'énergie

Appareil de surveillance et gestion à distance

Roue DIP® en option pour les actions d'auto-débouchage

Équipé du système de pompage en ligne directe DIP

Totalement éco-conçu et recyclable en acier inox

Webassistance Omnicap® connectée

Vide Cave

www.dipsysteme.com

SIDINOX, un nouveau concept de poste de relèvement entièrement recyclable en acier inox, garanti 25 ans contre le perçement par corrosion

- TOTALEMENT ÉCO-CONÇU
- COMPOSÉ D'INOX ET MATÉRIAUX ENTIÈREMENT RECYCLABLES NON ISSUS DU PÉTROLE
- ÉCONOMIQUE, ROBUSTE, ÉCO-DURABLE ET INNOVANT
- LIVRÉ PRÊT À INSTALLER ET RACCORDER DE FAÇON SIMPLE ET RAPIDE
- APPLICATIONS SOUS CHAUSSEES OU SOUS ESPACES VERTS sans fosse de rétention ni chambre à vannes
- RELEVAGE PROPRE (sans odeurs, sans gaz, sans dégrillage, sans fosse de rétention et sans curages réguliers)

Des modules de base et rehausses, nous permettent de composer la configuration la plus adaptée à vos besoins.

SIDINOX est composé d'une enveloppe étanche en inox (EN1.4306) de Ø1.20 à 2.50m, laquelle abrite d'emblée l'ensemble des équipements nécessaires à son fonctionnement. La gamme SIDINOX peut être équipée du système DIP11-1.5 kW au DIP151-55kW.

Tous les SIDINOX sont équipés en tuyauterie, en robinetterie, en échelle d'accès, et d'une armoire électrique toute équipée avec socle et ventilation incluant également le système de Webassistance Omnicap®.

Depuis plus de 10 ans SIDE Industrie continue d'innover et de développer le DIP SYSTEME® afin d'en faire non seulement la solution COMPLÈTE, propre, sûre et écologique mais surtout ÉCONOMIQUE !

Comparons un système de pompage en bûchées avec le pompage en ligne Directe de DIP Système® :

Poste classique avec fosse de rétention

Poste équipé avec le DIP Système®

Taux de marche 24h
Poste immergé / Poste DIP

www.side-industrie.com

DIP BOOSTER
Accélérateur de gravité

Manque de pente, Manque de débit...
Canalisations insuffisantes ?

Augmentez vos débits sans tout remplacer !

www.dipsysteme.com

FR

JSTE sas • Tél. : 0690 37 67 18 • Email : jstechenvin@gmail.com • Bureau : 106, Faubourg Alexandre Isaac, 97110 POINTE-À-PITRE

> LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR...



AMÉNAGEMENT DE PERRIN Nouveau quartier

Cap Excellence, dans le cadre de sa mission de mise en cohérence des projets sur le futur quartier de Perrin doit mettre en œuvre une procédure d'aménagement afin de réaliser le projet urbain de ce quartier validé en Conseil communautaire tout en intégrant les thématiques d'urbanisme, de stratégie foncière et de financement des équipements publics.

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN IMMEUBLE IEDOM

La Communauté d'agglomération envisage d'intégrer cet immeuble dans le cadre des projets relatifs au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Un appel à projets sera lancé pour pouvoir procéder à l'affectation du bâtiment. Dans un premier temps, il pourrait être envisagé d'y implanter des locaux commerciaux et des logements de standing.

FOND RICHER Travaux de rénovation et d'amélioration du cadre de vie

L'aménagement du morne végétal du quartier de Fond Richer s'inscrit dans le Programme d'Aménagement et de Développement Durable s'appliquant à l'ensemble du territoire communautaire de Cap Excellence.

Dans la continuité de la réhabilitation du quartier, des travaux d'urgence de mise en conformité des réseaux hydrauliques et viaires, le morne surplombant les habitations fait l'objet d'une approche paysagère singulière.

ÉCO-QUARTIER DE L'ASSAINISSEMENT

Le premier Eco-Quartier porté par Cap Excellence émane d'une vision politique trouvant ses fondements dans la démocratie participative avec comme ambition un développement territorial cohérent, une amélioration du cadre de vie et la

recherche de performance écologique. Ce projet s'inscrit dans un contexte de renouvellement urbain des villes de Pointe-à-Pitre et des Abymes. Il vise à ce titre à redynamiser un quartier qui a longtemps été négligé du fait de son positionnement à cheval sur les 2 villes.

DUBOUCHAGE POINTE-À-PITRE Création d'une liaison piétonne

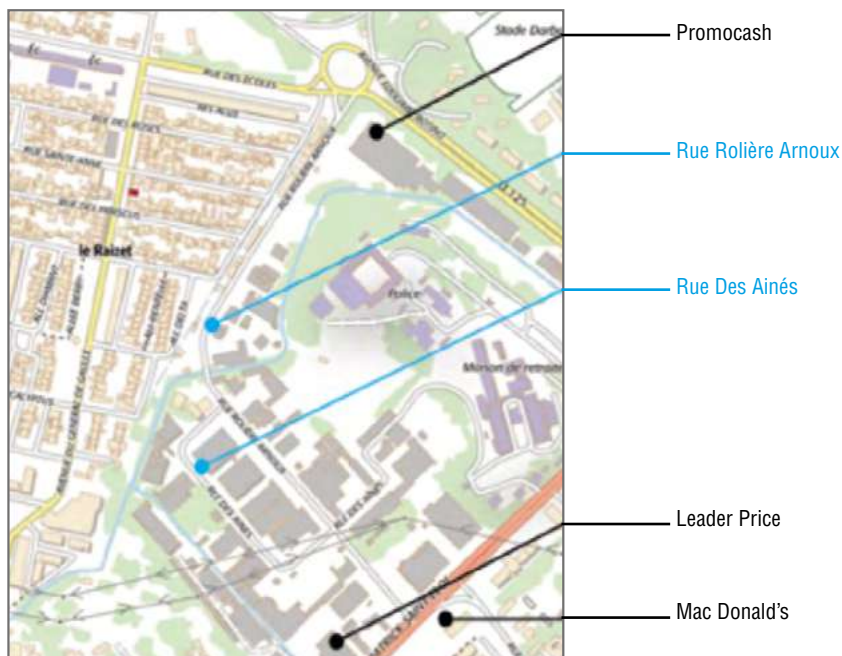
Cap Excellence a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur la circulation douce (piétons et vélos) sur l'ensemble de son territoire. Le fruit de cette réflexion a mis en lumière la nécessité de réaliser une liaison sécurisée entre La Darse de Pointe-à-Pitre et le Mémorial ACTe. Cet ambitieux projet, exige des études détaillées permettant de caractériser l'ouvrage projeté avec minutie, tout en respectant les contraintes techniques de courammentologie, réglementaires, les délais de concertation avec les acteurs de la mer, mais aussi en prenant en compte les projets gravitant autour de la future infrastructure.

TRAVAUX DE LA ZAE DE MORNE VERGAIN

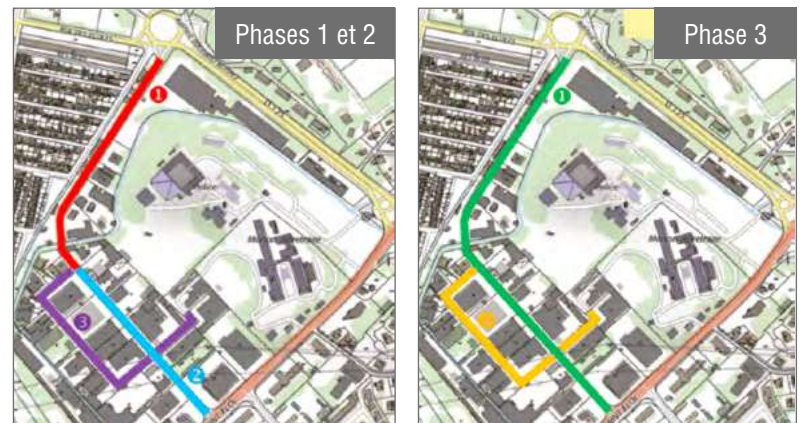
Le quartier de Morne Vergain est un secteur hétéroclite à dominante d'activités commerciales présentant un flux de véhicules important et à vitesse élevée sur une chaussée en mauvais état général. Les usagers se déplacent principalement en véhicule, il n'y pas de trottoirs sécurisés pour les piétons, les stationnements ne sont pas définis et les véhicules se garent de façon anarchique. Globalement, le site présente un déficit d'aménagement urbain : trottoir, stationnement paysager, espace vert, signalisation et mobiliers.

Face à ce constat, le projet vise la prise en compte des disfonctionnements précités ainsi que la problématique liée à l'inondation lors de fortes pluies. Ce projet portera principalement sur des travaux de requalification des rues Rolière Arnoux et Des Aînés. Des travaux d'urgence ont été réalisés au 3^{ème} trimestre 2018.

LOCALISATION DES PREMIERS TRAVAUX (décembre 2018)



PHASAGE DES PREMIERS TRAVAUX (décembre 2018)



LES PREMIERS TRAVAUX ONT COMMENCÉ !



Afin de limiter l'impact sur la circulation et sur la vie du quartier, minimiser les gênes aux riverains et ne pas pénaliser l'activité commerciale, les travaux de rabotage ont été réalisés en 21H et 6H.

UNE DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les matériaux issus du rabotage des voiries sont recyclés et réutilisés en couches de forme sous trottoir ou sous voirie.



LE CENTRE DES ARTS DE POINTE-À-PITRE

Cet équipement à dimension régionale, qui résonne dans le cœur des Guadeloupéens a fait l'objet de travaux de démolition partielle en 2013.

Les travaux de reconstruction du Centre des Arts ont été lancés au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2015 et devraient être terminés au cours du mois de décembre 2019.

Les travaux de confortement parasismique et de sous bassement ont été effectués en 2016 et au premier semestre 2017.

Les travaux de gros œuvre de la partie neuve ont débuté fin juin 2017 et ont perduré pendant toute l'année 2018.



LOUISY MATHIEU

Travaux d'amélioration des espaces publics de l'Éco-Quartier

Dans le cadre de l'opération d'Éco-Quartier de Louisy Mathieu des travaux d'amélioration des espaces publics ont été demandés par les élus des villes des Abymes, de Pointe à Pitre et de Cap Excellence. Ces travaux traiteront notamment les points suivants :

- remise en état des réseaux (assainissement) ;
- approche et traitement global du secteur sur les aspects liés à la question hydraulique (organisation, mise hors d'eau des voiries et des bâtiments) ;
- requalification du quartier (lisibilité de l'entrée, cheminement piéton sécurisé et aux normes handicapés) ;
- traitement paysager des espaces publics.

PROMENADE VERTE ET BLEUE

La Promenade Verte et Bleue constitue un élément structurant essentiel du territoire communautaire. En partie adossée au tracé du TCSP (Transport Commun en Site Propre), cette Promenade Verte et Bleue a pour ambition de créer un maillage et du lien entre les différents quartiers de l'agglomération, notamment ceux du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), mais aussi de permettre de rallier les différents équipements publics, culturels sportifs ainsi que les zones d'activité économique et commerciale. En 2019, Cap Excellence va poursuivre et finaliser l'étude préliminaire d'aménagement pour la Promenade Verte et Bleue et initier l'aménagement de 3 pistes prioritaires.

LE CENTRE CULTUREL DE SONIS

Le projet de rénovation intègre la mise aux normes, la fermeture et la climatisation de la salle de diffusion artistique et culturelle, l'amélioration de l'acoustique.



Le Centre Culturel de Sonis, Pointe-à-Pitre.

CINÉMA LA RENAISSANCE

Les études de diagnostic "mise en sécurité" réalisées en 2015 indiquent que l'immeuble, classé monument historique, est en état de péril. En 2017, une étude sanitaire a été engagée à la demande des architectes des Bâtiments de France. Les travaux de désamiantage, le curage et la déconstruction partielle sont prévus pour 2019. Une déviation de la rue du Commandant Mortenol sera mise en place en 2019.

MAISON NATALE DE SAINT JOHN PERSE Opération de reconstruction

Cette maison datant du milieu du 19^{ème} siècle, fait partie des 14 constructions répertoriées de Pointe-à-Pitre. Elle était gérée par une association de sauvegarde qui l'a cédée à Cap Excellence pour l'euro symbolique. Après le diagnostic de l'état du bâtiment, l'état de ruine a été constaté. En 2017, suite au passage de l'ouragan Maria, le bâtiment a été démoli par la Direction des Services Techniques de Cap Excellence.

DÉMOLITION DE L'EX-RFO

L'acquisition de l'ancien bâtiment de RFO a pour objectif l'extension de l'usine d'eau potable de Miquel. C'est la raison pour laquelle la démolition totale de ce bâtiment est prévue. Toutefois, le bâtiment se révèle squatté et une opération de désamiantage avant démolition devra être également effectuée.

MUSÉE L'HERMINIER Aménagement intérieur

Sous l'administration actuelle de l'Etablissement Public Foncier (EPF), le Musée L'Herminier sera réhabilité intérieurement par Cap Excellence afin de réaliser un espace d'Education Artistique Artothèque. Favorable à l'accompagnement des personnes en difficultés sociales et professionnelles, l'opération sera gérée sous forme de chantier d'insertion.

TRANSFERT DES ZAE À CAP EXCELLENCE effectif depuis le 1^{er} janvier 2017

Cap Excellence est désormais compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire (16 zones concernées sur le territoire communautaire).

En 2018, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté d'agglomération de Cap Excellence ne s'est pas réunie. La réunion de la CLECT a prévu néanmoins de se tenir en avril permettant de fixer le montant des charges à transférer en fonctionnement et en investissement. ●



Escale Traiteur
DEPUIS 2003





Traiteur
Plats à Emporter
Organisation Cocktails
Déjeuners - Dîners
Réceptions
Mariages
Baptêmes

Centre Commercial de Cadou Versailles
97170 PETIT-BOURG / Versailles
0590 38 20 82 - 0690 57 21 92 - 0690 76 83 30
escale.traiteur@hotmail.com



➤ LE SCHÉMA DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE CAP EXCELLENCE

La Communauté d'agglomération Cap Excellence, a élaboré depuis 2013, son Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE). C'est l'outil de planification de la politique économique mise en œuvre par Cap Excellence, destinée à formaliser le projet de territoire en cours de rédaction.

Ce SDDE se traduit par l'élaboration d'une stratégie pertinente et cohérente, la définition des moyens nécessaires et plus étroitement par la réalisation

et la mise en place d'un Plan d'Actions Stratégiques Économiques Communautaires (PASEC).

Issu d'une démarche de concertation, le PASEC a été pensé en tant que feuille de route afin d'orienter au plus près les actions vers les objectifs de l'agglomération.

Cette stratégie s'appuie également sur d'autres documents régionaux tels le Schéma d'Aménagement Régional et le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation.

La Communauté d'agglomération Cap Excellence fait partie du bassin d'activité et d'emploi le plus dense du département. Elle abrite un quart de la population guadeloupéenne, concentre 16 000 entreprises, dispose de 18 Zones d'Activités Economiques (ZAE) gérées en partenariat avec ses trois communes membres et regroupe plus de 61 000 emplois, soit près de la moitié des emplois de Guadeloupe.

LA PÉPINÈRE D'ENTREPRISES AUDACIA

Cap Excellence gère également AUDACIA, la seule pépinière d'entreprises innovantes de l'archipel de Guadeloupe, qui a été initiée par la ville de Baie-Mahault.

AUDACIA a été créée pour accueillir des entreprises innovantes dans les domaines des TIC, du développement durable et des énergies renouvelables, de l'agro-transformation ainsi que des sciences de l'ingénieur. Depuis sa création en 2015, la pépinière accueille 8 entreprises innovantes réalisant des chiffres d'affaires allant de 60 000 € à 2 M€ pour les plus dynamiques.

Par le biais de cette pépinière, la volonté de Cap Excellence est véritablement de favoriser l'esprit d'entreprise sur le territoire intercommunal, quel que soit le secteur d'activité et d'accompagner l'esprit d'initiative.

AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE

Le territoire formé par les villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre, devrait renforcer son attractivité avec la réalisation de projets structurants dans nos trois villes membres.

L'un des ces projets consiste en la construction, aux Abymes, d'un parc d'activités agroalimentaire baptisé "AgroPark Caraïbes Excellence", pensé afin de valoriser la production agricole de Guadeloupe

à travers toutes ses déclinaisons. Le parti pris est celui de favoriser la transformation et d'optimiser les potentialités des produits agricoles de Guadeloupe.

Le complexe regroupera le conditionnement, la transformation, la distribution, l'expérimentation et la recherche.

■ Un pôle de production artisanale, composé d'une pépinière d'entreprises et d'une plateforme d'agro-transformation. Ces installations fourniront les locaux et équipements nécessaires aux besoins des jeunes entreprises agro-transformatrices.

■ Un parc d'activités semi-industrielles, composé de parcelles viabilisées mises à disposition des "green start up" qui auront fait leurs preuves et qui chercheront à intégrer le marché de l'exportation.

■ Un village artisanal, où les produits élaborés par les entreprises de l'AgroPark seront vendus dans des magasins d'usine prévus à cet effet. Un Centre d'Affaires du monde agricole sera également construit en vue de l'organisation d'événements professionnels au cœur de l'AgroPark.

■ Un jardin créole 5 000 m², à ciel ouvert, qui servira d'espace de découverte aux familles et aux

touristes de passage. Les jeunes générations auront aussi l'opportunité de redécouvrir un grand nombre d'arbres fruitiers, de plantes potagères, aromatiques, cosmétiques et médicinales. La cohésion sociale étant le moteur de notre action, des jeunes éloignés du marché du travail seront recrutés en contrat d'insertion et travailleront à l'entretien de cet espace.

A terme AgroPark Caraïbes Excellence envisage d'accueillir également la recherche appliquée.

Ce projet, dont la première pierre a été posée le 28 février 2019, est budgétisé à 17 274 338 €.

Les travaux devraient démarrer d'ici le mois de mai 2019. La structure sera inaugurée au quatrième trimestre de l'année 2020. Dès réception des travaux, 30 entreprises s'y installeront. AgroPark Caraïbes Excellence générera 450 emplois fin 2020, soient 300 emplois directs et 150 emplois indirects.

LE COTIAN

A Baie-Mahault, Cap Excellence s'est engagée dans la création du Complexe Technique International des Activités Navales et maritimes (COTIAN). Un projet lié à la maintenance et à la réparation navale. Les tendances actuelles du marché de la plaisance, et singulièrement de la grande plaisance, confirment un intérêt de plus en plus marqué pour la Caraïbe et en particulier pour la Guadeloupe en matière de maintenance navale.

Le positionnement central de la Guadeloupe au sein de l'arc des Petites Antilles est un atout non négligeable pour le développement de ce type d'activités, pourvoyeuses d'emplois.

Après les résultats des études commandées en mars 2017, le lancement des travaux pour ce projet pourrait intervenir d'ici le deuxième semestre de l'année 2019.



Pose de la 1^{ère} pierre de l'AgroPark Caraïbes Excellence par M. Eric JALTON, Président de Cap Excellence.



M. Emmanuel MACRON, Président de la République, visitant la pépinière d'entreprises AUDACIA.

De nombreuses manifestations sont organisées tout au long de l'année afin de dynamiser le territoire.



Les AMIT dédiés à l'accueil, l'information, l'orientation, le conseil et l'accompagnement des touristes.

KARUKERA BAY

Le territoire de Cap Excellence devrait également accueillir un autre projet lié au maritime et au tourisme, il s'agit de "Karukera Bay". Un ambitieux projet porté par la Région Guadeloupe et le Grand Port Maritime de Guadeloupe qui prévoit le doublement de la capacité de l'accueil de croisière à Pointe-à-Pitre, avec la construction de quais de croisières de 345 mètres pouvant accueillir des paquebots de très grandes tailles. Ce projet prévoit également la construction d'une zone commerciale.

Pour accompagner le développement de l'activité de croisière, Cap Excellence a expérimenté un dispositif unique, mis en place en 2008, à l'initiative de la ville de Pointe-à-Pitre et porté depuis 2016 par la Communauté d'agglomération. Un dispositif qui, depuis, a été reproduit dans d'autres destinations de la Caraïbe. Des Agents Mobiles d'Information Touristique, (AMIT) sont dédiés à l'accueil, l'information, l'orientation, le conseil et l'accompagnement des touristes et particulièrement des croisiéristes, durant toutes les escales. Ils jouent un rôle de médiation et de promotion du territoire, mais participent également à la tranquillité des touristes, et sont en contact direct avec les forces de l'ordre.

CARAÏBES TÉLÉCOM

SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES

CONSTRUISONS ENSEMBLE VOS COMMUNICATIONS D'ENTREPRISE

SOLUTIONS TÉLÉCOM

SOLUTIONS BUREAUTIQUES

SOLUTIONS RÉSEAUX

SOLUTIONS VISIO COLLABORATION

CARAÏBES TÉLÉCOM

SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES

Immeuble Colorado - Moudong centre
97122 Baie-Mahault
Téléphone : 0590 26 23 23
Fax : 0590 26 31 21
mail : caraibes.telecom@wanadoo.fr
www.caraibestelecom.com

La Providence Capitonnage

TOUT TRAVAUX DE CAPITONNAGE
Bateaux, Maisons, Voitures

Geoffroy Georges

Rue Achille René Boineuf
97139 LES ABYMES

0690 47 09 17
0590 22 17 42

NOUS TRAVAILLONS POUR VOTRE SÉCURITÉ

0590 85 78 40 ★ 0590 85 73 91

L.M.E.

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

INSTALLATION

RÉNOVATION

PORTAIL ET CLÔTURE ÉLECTRIQUES

DÉPANNAGE

0690 19 24 50 ■ lmepest@gmail.com

ESPACE Métal

Location - Vente

- Echafaudages - Coffrages
- Etalement - Topographie
- Vibration
- Signalétique et sécurité de chantier
- Signalisation routière

Jean-François SARGENTON
Mobile : 0690 46 22

Lot. Farraux, route de La Jaille Nord (face au SMA)
 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0590 26 79 11 - Fax : 0560 26 82 66
Email : espacecem2@wanadoo.fr - www.espacemetal971.fr

TOUTE FOURNITURE POUR PLOMBERIE, SANITAIRE, EPURATION, VRD, IRRIGATION

SOPSAG

Stéphane RANELY
Port. : 0690 49 52 95 - stephane.ranely@sopsa.fr

Bvd de Houëlbourg - BP 2027 - Z.I. Jarry, 97122 Baie-Mahault
Tél. : 0560 32 55 58 - Fax : 0590 26 85 97
www.sopsag.fr

PROXNET

Le Pro du Nettoyage !

18 Z.A. de Petit-Pérou - 97139 LES ABYMES
0590 89 32 24

➤ L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES. L'ANIMATION DU TERRITOIRE ET LA PROMOTION DU TOURISME

L'animation économique et l'accompagnement des entreprises font partis des 55 actions fortes du Plan d'Actions Stratégiques Economiques de Cap Excellence (PASEC). Elaboré en partenariat avec les organisations patronales et celles de travailleurs, les collectivités majeures et différents services de l'Etat ce document prévoit la mise en œuvre d'un certain nombre de grands projets structurants sur le territoire communautaire, mais également une série de mesures en faveur de la création d'activités et d'emplois.

Ayant fait de la création d'entreprises un axe fort de son développement économique, Cap Excellence accompagne les porteurs de projets dans leur processus de création d'entreprise jusqu'à la concrétisation et au lancement de leur activité. En partenariat avec la BGE Guadeloupe, des ateliers de l'entrepreneur ont été mis en place dans les trois villes membres à l'attention des porteurs de projets.

Cap Excellence a également initié en 2016, les Premières Rencontres Economiques Territoriales (PRET), prenant ainsi le relai de la ville de Baie-Mahault. L'occasion de réunir chefs d'entreprises, porteurs de projets et différents acteurs, publics et privés, partenaires du projet de développement économique du territoire. Les Premières Rencontres Economiques Territoriales se sont déroulées au Hall des Sports Paul Chonchon, à Pointe-à-Pitre. 25 stands, 6 conférences débats et autant d'ateliers étaient programmés pour informer les chefs d'entreprises sur les dispositifs en leur faveur et les porteurs de projets sur l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier. Durant une journée et en un même lieu les PRET de Cap Excellence ont levé le voile sur les possibilités d'investir dans l'agglomération centre.

Plus régulièrement, des petits déjeuners économiques et des petits déjeuners touristiques sont organisés dans l'objectif de faciliter les échanges avec les acteurs économiques, dans un lieu convivial, sur des thématiques en lien avec leur activité.

Sous une autre forme, les Rencontres Economiques Territoriales vont se poursuivre dans les trois villes membres, tout comme les séminaires "Itinérance Territoriale". Le premier s'est tenu le 24 octobre 2017 à Pointe-à-Pitre, sous le thème : "Itinérances Territoriales : les cœurs de ville à l'horizon 2030" et a porté sur les projets structurants du centre-ville de Pointe-à-Pitre.

La finalité de ces rencontres est de mettre en perspective l'ensemble des projets d'aménage-

ment et de développement des centres-villes des Abymes, de Baie-Mahault et de Pointe-à-Pitre. Elles s'adressent à l'ensemble des acteurs de l'aménagement, du développement économique et touristique du territoire.

Des acteurs touristiques qui ont également été sollicités pour deux séminaires sur le tourisme mémoriel en avril 2016 au MACTe à Pointe-à-Pitre, puis en mai 2018 aux Abymes. En application de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite Loi NOTRe, les établissements publics de coopération intercommunale exercent de plein droit, en lieu et place des communes membres, la compétence en matière de promotion du tourisme. La Communauté d'agglomération Cap Excellence s'est donc engagée dans une stratégie visant à structurer, organiser et promouvoir économiquement les atouts touristiques de son territoire. Elle a fait du tourisme mémoriel sa marque territoriale. Complémentaire de l'offre touristique traditionnelle, le tourisme de mémoire joue un rôle important dans le développement des sociétés et des territoires. Il permet au public de mieux comprendre le passé tout en participant à son enrichissement civique et culturel. Il contribue également à la vitalité économique et culturelle

des territoires. Développer l'activité économique en mettant en valeur la friche industrielle de Baie-Mahault, le Morne de la Mémoire aux Abymes et profiter de l'attractivité du Mémorial ACTe à Pointe-à-Pitre, fait partie de la stratégie envisagée. Mais au-delà de ce patrimoine bâti, Cap Excellence se tourne également vers la mer, les fonds marins et les histoires qui y sont liées. C'était la thématique du deuxième séminaire sur le tourisme mémoriel, intitulé "Les biens maritimes et subaquatiques", organisé les 29 et 30 mai 2018.

Cap Excellence entend également faire du carnaval un outil de développement de l'économie sur le territoire (voir page 22). A titre expérimental une boutique Cap Carnaval a été installée sur la place de la mairie de Pointe-à-Pitre pour la grande parade du dimanche 11 février 2018. Un espace de valorisation et de vente de productions artisanales et des savoir-faire locaux. Des coiffes prêtes à poser, des jwé traditionnels, des bijoux confectionnés par des artisans locaux ou encore des coquillages transformés en instruments de musique, étaient proposés aux visiteurs. Mais au-delà de Cap Carnaval, il s'agit pour Cap Excellence d'élaborer un concept qui fera du carnaval un levier de développement économique innovant. ●

JOU A TRADISYON. UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE !



Stands d'art artisanal et de légumes péyi, animations et jeux traditionnels ont fait la joie des visiteurs.

L'animation de la ZAE de Jarry/Houelbourg/Moudong et la création d'événements tels que "Jarry en Fête" visent à dynamiser la zone. Cela sera rendu possible grâce à une étroite collaboration entre Cap Excellence et un comité de pilotage qui réunit en son sein des partenaires associatifs, institutionnels et économiques. Aujourd'hui avec le transfert de compétences, ce projet est désormais porté par Cap Excellence.

Le grand marché de Noël "Jou a Tradisyon", accueille plus de 150 exposants et une moyenne de 35 000 à 40 000 visiteurs. Une manifestation qui demeure l'événement économique majeur du département. En 14 ans, elle a su s'imposer comme le rendez-vous incontournable de la promotion du savoir-faire et du savoir-être Guadeloupéen.



Démolition de l'ensemble "Les Capitains" à Grand-Camp aux Abymes.



Réhabilitation de site.

> JANKY NATURELLEMENT PARTENAIRE DE CAP EXCELLENCE !

“Depuis près de 20 ans, les entreprises JANKY se développent et s’inscrivent dans le paysage économique Guadeloupéen. Spécialisées dans les travaux de démolition, terrassement, VRD, nous œuvrons auprès d’institutions telle Cap Excellence à la réalisation des ambitions portées pour nos territoires.”

s’exprime ainsi les 3 fondateurs historiques des entreprises JANKY, Moïse, Didier et Cédric JANKY, à propos de leur collaboration avec Cap Excellence.

Nos réalisations dans le cadre de la RUPAP et RUZAB menées sur le territoire de Cap Excellence, témoignent de notre engagement à la concrétisation des aspirations profondes pour un mieux vivre de la population.

Au cœur de la redéfinition des politiques publiques, nous regardons avec confiance, les enjeux et défis posés en matière de développement durable. Des actions conduites en matière d’entretien des espaces verts, d’aménagement paysager jusqu’aux programmes de travaux concernant la réhabilitation des anciennes décharges, d’assainissement et d’énergies renouvelables, nous investissons des segments d’activités d’avenir à même de générer de nombreuses retombées économiques et sociales pour nos territoires.

Dans ce dessein, Cap Excellence, constitue un territoire à la position stratégique, tant la démarche de projet de territoire qui a émergé depuis 10 ans, participe pleinement à l’expression d’une vision partagée et prospective, laquelle fonde un engouement certain à co-construire un projet collectif sur de réelles valeurs humaines.

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DURABLEMENT VOS AMBITIONS !



Terrassement - Démolition - VRD



COMMUNICATIONS UNIFIÉES & COLLABORATION

VISIOCONFÉRENCE

MESSAGERIE UNIFIÉE

TÉLÉPHONIE D'ENTREPRISE

BATIMENTS INTELLIGENTS & OBJETS CONNECTÉS

RÉSEAU LAN ET WIFI

SÉCURITÉ

AUDIT RÉSEAU ET SÉCURITÉ

AFFICHAGE DYNAMIQUE

SMART TV

BORNE MULTIMÉDIA

GESTION D'ACCUEIL CLIENT

SURVEILLANCE NUMÉRIQUE

VIDÉO PROTECTION

GÉOLOCALISATION

contact@omicom.fr - www.omicom.fr

anwout
ansanm

VOIE PRINCIPALE
JARRY - 97122
BAIE-MAHAULT
GUADELOUPE
BP 2126

Trafikera
RDGuadeloupe
0590 38 07 07
contact@routesdeguaadeloupe.fr
www.routesdeguaadeloupe.fr

➤ CAP EXCELLENCE EN LYANNAJ AVEC LA CARAÏBE POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Cap Excellence, récompensée par ce label pour ses actions en faveur du développement durable.

Cap Excellence a fait de l'environnement, une cause territoriale, qui l'a conduite à s'engager dans des actions exemplaires en faveur du développement durable.

Quelques-unes de ces actions, lui ont valu d'être récompensée, en 2016, par le Label *"Territoire à Energie Positive"*. Ce sont notamment, la création des Zones d'Activités Ecologiques (Parc d'Activité de Dothémare, les Eco-Quartiers au Raizet et à Pointe-à-Pitre), la construction en cours d'un Agro-parc aux Abymes, l'élaboration de documents stratégiques (Agenda pour le Millénaire, Plan Climat Energie Territorial...).

Au cœur de ses préoccupations environnementales, la gestion des déchets occupe, selon Eric JALTON, Président de Cap excellence, une place de premier plan, comme préalable *"à une stratégie cohérente s'inscrivant dans la perspective d'une économie solidaire et circulaire"*, qui est l'objectif du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), en cours d'élaboration par l'autorité régionale.

Ce plan, conforme aux règles de l'Union Européenne en matière de gestion des déchets et aux orientations mondiales pour la planète, fixe l'objectif du zéro déchet à horizon 2030.

C'est dans cette perspective, que des moyens conséquents humains, logistiques et matériels sont déployés sur le territoire communautaire. Ils contribuent indéniablement à des progrès visibles dans les rues et mesurables dans le tri, la collecte, le réemploi, la valorisation, le traitement.

Pour autant, ces changements manifestes n'ocultent pas les marges encore trop larges de progrès, comme en témoigne ces chiffres de 2017 :

- Pour 400 000 habitants, 381 819 tonnes de déchets par an sont encore réceptionnées dans les centres de traitement.
- 48% des déchets produits sont organiques.
- 68% sont enfouis.
- 36% des déchets font l'objet d'une valorisation (137 171 t), dont près de la moitié en Guadeloupe.
- -6% pour la production d'ordures ménagères résiduelles.
- 2/3 des déchets valorisables sont exportés principalement vers l'Europe (68%) et l'Asie (cartons, papiers métaux).

Ces chiffres témoignent que nous ne sommes encore qu'au début du chemin, tandis que les pollutions et les gaz à effet de serre liés à la production et à l'enfouissement des déchets, en trop grande quantité, continuent d'alimenter le changement climatique et donc l'accélération des violences et du rythme des catastrophes climatiques, qui nous confrontent à l'urgence d'agir plus fort, spécialement sur le comportement des ménages, le réemploi et le recyclage.

Un périmètre plus large parce que les pollutions n'ont pas de frontière, et parce que l'économie circulaire exige des partenariats qu'il faut construire dans notre environnement naturel qu'est la Caraïbe.

Prenant acte de situations comparables dans les pays de la Caraïbe, de sa vocation à être une capitale Caribéenne, considérant aussi les contraintes liées à sa géographie, Cap Excellence a souhaité ouvrir son action en faveur de la réduction des déchets et de la modernisation de leur gestion, sur le bassin Caraïbe. La Caraïbe s'imposant comme l'espace pertinent pour poser la problématique



Une délégation de Cap Excellence, conduite par Dominique BIRAS (en haut à droite), Vice-Président de la Communauté d'agglomération, a effectué une mission sur les déchets dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince en Haïti.



Décharge à Port-au-Prince.

d'une approche renouvelée des déchets, faire émerger des solutions endogènes et donner un cadre réaliste à l'objectif d'une économie circulaire.

Il s'agit pour Cap Excellence, en allant vers la Caraïbe, qui est l'espace naturel dans lequel la Guadeloupe a vocation à s'insérer, de chercher à renforcer, dans l'échange, l'efficacité de son action, de vérifier l'existence d'opportunités pour le développement de filières, pour les acteurs des territoires, pour l'emploi et l'innovation.

C'est l'objectif des initiatives qu'elle a prises au cours des deux dernières années, notamment :

- le projet de renforcement des capacités institutionnelles des territoires sur la gestion des déchets avec Jacmel, Port-au-Prince et Jérémie, en Haïti, associant le Ministère des Affaires Etrangères ;
- le projet WASTE INDIES concernant l'état des lieux de la gestion des déchets, cofinancé par le Fond de Coopération Régionale (FCR), projet qui concerne le territoire métropolitain de Port-au-Prince, Jacmel, San-Cristobal à Saint-Domingue et Sainte-Lucie.

Cette géographie de la coopération des déchets se justifie par la longue tradition de relations entre la Guadeloupe et ces trois pays et surtout par la similitude des problèmes environnementaux et sanitaires que nous avons à surmonter ensemble.

Comme nous, ces trois territoires ont accumulé des retards importants dans la gestion des déchets. Ceux-ci, à titre principal, sont collectés sans tri préalable, pour être enfouis ou exportés après conditionnement généralement en Europe ou en Asie.

Comme nous, ils sont de gros producteurs de déchets, principalement organiques et plastiques, dont l'absence de traitement en amont en fait une menace pour la santé, pour le climat, pour la faune, la flore, l'environnement.

Dans tous ces territoires, le signal d'alarme est lancé. La prise de conscience du lien entre pollution par les déchets et réchauffement climatique n'est plus discutée.

Chacun comprend qu'en n'agissant pas à la hauteur des enjeux, nous, comme le reste de la Caraïbe, nous exposons notamment à l'aggravation du changement climatique, aux risques de tsunamis et d'ouragans de plus en plus violents. Mieux, la conscience progresse que les déchets sont en fait des ressources importantes que nous jetons faute de volonté, de savoirs et d'initiatives pour les trier, les réemployer, les recycler, les valoriser, faute de consommer de manière économe pour éviter le gaspillage de ce que nous devons désormais regarder comme des ressources.

Changer la gestion des déchets pour en faire une ressource au service de la santé, du développement et de l'emploi est donc le défi majeur qui, pour être relevé dans la zone Caraïbe, exige le développement des coopérations.

Celles-ci offrent, à l'ensemble des acteurs de la Caraïbe, dont les expériences et les savoirs sont divers et souvent complémentaires, l'occasion de partager, de confronter les expériences, de dupliquer des initiatives, de se renforcer, d'innover pour gagner en temps et en compétences, et de faire émerger des solutions endogènes qui feront des déchets une ressource mobilisable au service du développement économique et humain durable de nos territoires.

Ce faisant, les pollutions n'ayant pas de frontières, nous apporterons notre contribution à la protection de la planète. ●

CAP EXCELLENCE À HAÏTI : DES PISTES POUR UNE COOPÉRATION SUR LES DÉCHETS



Une délégation de Cap Excellence, conduite par Dominique BIRAS, Vice-Président de la Communauté d'agglomération, a effectué une mission sur les déchets dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, du 17 au 21 mars 2019.

L'objectif était, dans le cadre de l'engagement du Président de Cap Excellence, Éric JALTON, de repérer les matières, les préoccupations partagées, les domaines, pouvant faire l'objet d'échanges d'expériences ; d'identifier les acteurs clés volontaires pour changer de paradigme et chercher à faire des déchets une ressource qui contribue à réduire la vulnérabilité des pays de la Caraïbe et qui accompagne leur développement durable.

Cette délégation est repartie manifestement ragaillardie par la détermination qu'elle a rencontrée notamment chez les maires de Port-au-Prince, Delmas, Carrefour et Tabarre, à unir leurs efforts, pour organiser et moderniser la gestion des déchets à l'échelle du territoire métropolitain. Tous considèrent qu'il est temps d'agir, résolument, ensemble, pour que nos déchets cessent d'être une source de pollution, de réchauffement climatique, de maladies et de pauvreté. C'est ensemble, pour des motifs tenant à la topographie des villes, à l'efficacité et aux moyens financiers, qu'il leur paraît possible et nécessaire de faire des déchets une ressource au service de l'activité économique, de l'emploi et du mieux vivre.

C'est en chœur, affirme Dominique BIRAS, que les maires rencontrés déclarent la modernisation de la gestion des déchets comme une des toutes premières causes du pays, celle qui doit désormais mobiliser des moyens humains et financiers significatifs et des partenariats à la hauteur des enjeux environnementaux et socio-économiques.

Quant aux acteurs économiques clés des déchets, rassemblés à l'occasion d'un dîner-débat le lundi 19 mars 2019, ou rencontrés individuellement, avec le concours de la Chambre Franco-Haïtienne de Commerce et d'Industrie (CFHCI), des municipalités et du Ministère de l'Environnement, ils ont très volontiers contribué à éclairer l'état des lieux et les obstacles à contourner.

L'organisation actuelle de la gestion des déchets sur la zone métropolitaine, réduite à la collecte et à l'enfouissement sur le site de décharge de Truitier, apparaît d'une manière générale inadaptée aux défis humains, environnementaux, climatique, économique mais aussi financiers.



HYDROCURAGE DÉBOUCHAGE DE RÉSEAUX EAUX USÉES ET PLUVIALES
VIDANGE FOSSES SEPTIQUE, BAC À GRAISSE, INSPECTION CAMÉRA
TEST D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR SUR CANALISATION • **TEST DE FUMÉE**

www.assainissementconseil.fr

0590 88 59 66 • Email : accollecte@gmail.fr

Organisatrice d'événements

Sylou Traiteur

Repas de mariage - Repétitions - Communions - Anniversaires - Buffets - Cocktails...

Sylou Réception

Location de vaisselle - Mobilier et linge de réception
Structures gonflables - Dressage de table - Décoration

syloudesign@live.fr **0690 20 87 53**

➤ LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES ET MOYENS

La Direction Générale Adjointe Ressources et Moyens est l'une des directions créées dès la genèse de Cap Excellence pour donner les moyens, humains, financiers et de fonctionnement à la Communauté d'agglomération.

Elle est composée de 25 agents, travaillant dans quatre directions :

Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières, Direction de la Fiscalité Locale, Direction de la Commande Publique.

Au fil des années, cette DGA n'a cessé d'évoluer afin de prendre en charge les différentes vagues de transferts de compétences des villes à la Communauté d'agglomération et les nouvelles compétences dévolues aux EPCI. Il a d'abord s'agit de la mutualisation des ressources humaines des trois villes membres puis du transfert de la compétence environnement en 2016, ou développement économique plus récemment.

Le budget d'environ 30 M€ au début, géré par la DGA Ressources et Moyens est passé à 190 M€. Dans un contexte de raréfaction des ressources financières des collectivités, l'objectif de la DGA Ressources et Moyens est de conserver des ratios budgétaires sains, qui permettent à Cap Excellence de dégager une bonne gestion financière.

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

Dès la création de la Communauté d'agglomération réunissant les villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre, la DRH a eu en charge la gestion des transferts de personnels, suite aux transferts de compétences. Elle a piloté l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) permettant la participation de la Communauté d'agglomération à la protection sociale complémentaire de ses agents. La DRH gère également le dialogue social et a assuré le renouvellement des instances paritaires au sein de l'établissement.

Les chantiers en cours pour 2019 concernent la mise en œuvre du prélèvement à la source, le basculement vers l'E-congés, l'élaboration du Plan Pluriannuel de Formation et la dématérialisation totale des demandes de formation CNFPT.

Les prochains objectifs de la DRH concernent l'élaboration du document unique, l'étude de la gestion automatisée du temps de travail et la réflexion à mener sur la mise en place d'un Contrat Santé de Groupe.

LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES (DAF)

En dix années, les grands dossiers à la charge de la DAF ont notamment porté sur :

- la gestion des attributions de compensation des villes membres ;
- les transferts de compétences environnement et développement économique ;

- la dématérialisation du circuit des mandatements ;
- la gestion et la clôture des budgets annexes Eaux et Assainissement et leur basculement à la Régie Eau d'Excellence.

Parmi les chantiers en cours, la DAF doit réaliser la décentralisation de la gestion des bons de commande ainsi que la dématérialisation du traitement des factures et du service fait.

Elle poursuit, de manière continue, l'objectif de diminution des délais de traitement des factures, ainsi que l'optimisation des rentrées de recettes.

Ces objectifs atteints, les prochains concerneront :

- la signature électronique des bons de commande ;
- l'interface "Chorus Pro" ;
- l'optimisation de la décentralisation de la gestion des crédits budgétaires ;
- la rationalisation des outils de gestion de trésorerie ;
- la rationalisation de la gestion pluriannuelle des engagements, l'optimisation et le renforcement de la compétence des agents de la Direction.

LA DIRECTION DE LA FISCALITÉ LOCALE (DFL)

La DFL de Cap Excellence a eu en charge les études d'optimisation fiscale de la Communauté d'agglomération. Elle a également été chargée de rechercher l'équité fiscale sur le territoire et a décidé de la modification des coefficients de localisation dans les centres-bourgs des trois villes membres. C'est cette donnée qui permet de déterminer la valeur locative des locaux professionnels. Ce même souci d'équité s'est traduit, en 2015, par une procédure d'harmonisation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans les villes de Baie-Mahault, Les Abymes et Pointe-à-Pitre.

En 2016, la Taxe sur les Friches Commerciales (TFC), un impôt qui concerne certains biens commerciaux inexploités, a été mise en place et l'année 2018 a été celle du pilotage de la rédaction d'une convention de partenariat entre Cap Excellence, ses villes membres et la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP).

Il s'agit maintenant de travailler à l'optimisation et au contrôle des bases fiscales :

- législative, par la réactualisation des bases minimums CFE, notamment ;
- sur analyse, par le croisement des données et des

enquêtes de terrain, en recensant et en évaluant notamment les locaux professionnels ;

- sur la base des dépenses fiscales, par des déclassifications et des exonérations sur le foncier bâti et non bâti.

La DIF de Cap Excellence poursuit de manière continue l'objectif d'accroissement des recettes fiscales de la Communauté d'agglomération.

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (DCP)

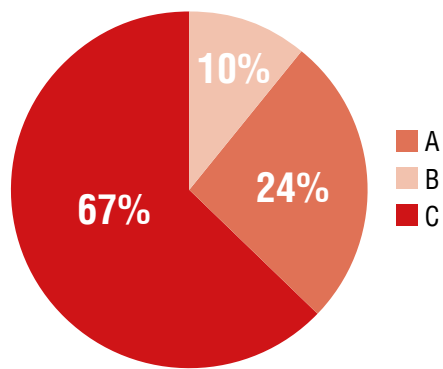
La DCP veille à garantir la liberté d'accès à la Commande Publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Elle participe activement à un achat public responsable et durable. Et apporte au quotidien un appui juridique et procédural aux services, pour tous les points concernant la réglementation de la commande publique.

Au cours des dix années d'existence de Cap Excellence, la DCP a piloté les marchés de travaux, de services et de fournitures liés aux grands projets d'envergure sur le territoire :

- la réhabilitation et la modernisation du Centre des arts et de la Culture à Pointe-à-Pitre ;
- le projet Tram'Excellence ;
- la requalification et la redynamisation des Zones d'Activité Économique (ZAE) sur le territoire des trois villes membres ;
- le pôle technique de Cap Excellence ;
- le renforcement et le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées ;
- la construction de l'unité de traitement d'eau potable de Perrin aux Abymes ;
- la construction du 2^{ème} réservoir d'eau potable à Boisvin aux Abymes.

En 2018, la DCP a mis en œuvre la dématérialisation des marchés publics, devenue obligatoire au 1^{er} octobre 2018. Elle a rédigé un guide sur les clauses sociales et environnemental en complément du Guide interne de la commande publique, piloté l'aménagement d'un espace de restauration au pôle technique de Grand-Camp et la mise en place de marchés structurants par le service achat. ●

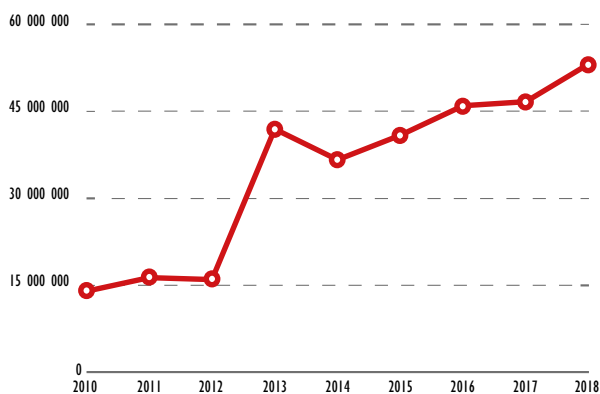
LA DGA RESSOURCES HUMAINES EN QUELQUES CHIFFRES



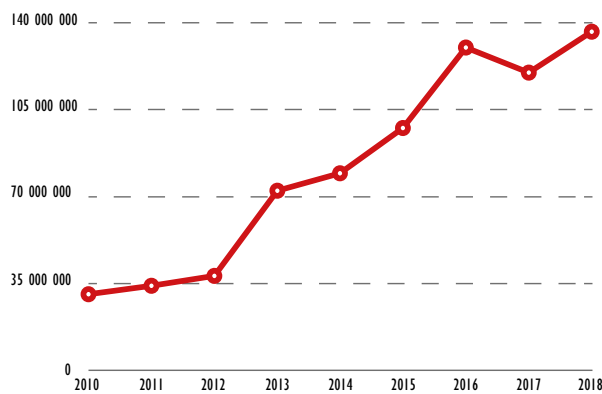
AGENTS DE CAP EXCELLENCE
PAR CATÉGORIES AU 1^{ER} JANVIER 2019

DE NOUVEAUX DÉFIS À VENIR

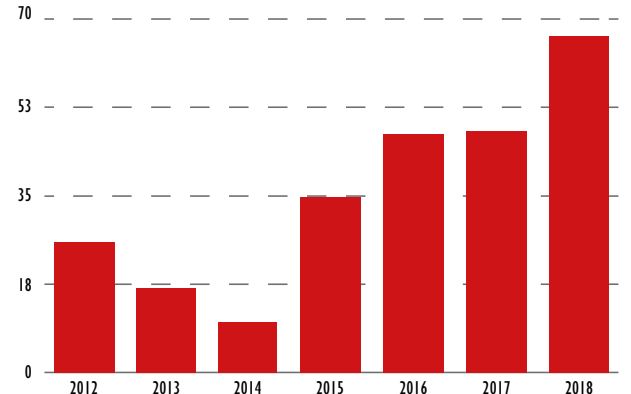
- Les Zones d'Activité Économique du territoire sont en voie de transfert à Cap Excellence. Un transfert dont il s'agit d'évaluer les charges entre les villes et la Communauté d'agglomération. Le vaste chantier du nouveau programme national de renouvellement urbain demandera le lancement de nombreux marchés publics, à la charge de la DGA Ressources et Moyens.
- Les prochains objectifs de la Direction des Ressources Humaines concernent l'élaboration du document unique, l'étude de la gestion automatisée du temps de travail et la réflexion à mener sur la mise en place d'un contrat santé de groupe.
- La convention de partenariat avec la DRFIP doit être prochainement signée et au mois trois grands défis s'annoncent en matière de fiscalité locale pour Cap Excellence :
 - la mise en place d'un observatoire fiscal ;
 - la création d'une bourse des locaux vacants ;
 - le projet de création du concept "Rencontre ECOFISC de Cap Excellence", un espace de dialogue privilégié pour partager, échanger et construire à partir de thématiques liées à la fiscalité et à l'économie.
- Enfin la finalisation du schéma de mutualisation et la mise en œuvre d'un pacte fiscal et financier, constituent deux autres chantiers importants de cette année 2019.



ÉVOLUTION DES RECETTES FISCALES
(chapitre Impôts et Taxes - CA budget principal)



ÉVOLUTION DES BUDGETS CONSOLIDÉS
(réalisés)



MARCHÉS ATTRIBUÉS
(sur les 7 dernières années)

SAP

SOCIÉTÉ ANTILLAISE DE PEINTURE - PLATRERIE



Entreprise générale de peinture et décoration
Plâtrerie, cloisons sèches, faux plafonds,
restructuration des bétons, ravalement et imperméabilisation des façades

TÉL :
0590 **955 319**

FAX :
0590 **955 246**

EMAIL :
sa-peint@sap.gp

DATA GUADELOUPE

NETWORK PARTNER

POMPES PROTELEC

Spécialiste aux Antilles depuis 30 ans

Tel. 0590 26 77 21
Courriel : contact@pompesprotelec.com

*La pompe qui vous convient
se trouve chez nous*

Imm les Flandres
Jarry
7h - 17h sans interruption
www.pompes-protelec.com
f Pompes Protelec



GARAGE PEINT'Art

CARROSSERIE - PEINTURE
MECANIQUE



0690 62 16 77

Frantz AGERON
Montalègre - 97129 Lamentin
Email : garagepeintart@gmail.com

Le territoire en images

Hôtel de Ville • Les Abymes



Hôtel de Ville • Pointe-à-Pitre



Place de l'Hôtel de Ville • Baie-Mahault



M. Eric JALTON, Président de Cap Excellence en visite sur un chantier d'alimentation en eau potable



CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus
97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 0590 68 92 92 • 0590 68 92 93

cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION